



RAPPORT
DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'APPLICATION
DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU
UNIVERSITAIRE

ÉDITION **2021-2022**

Saguenay
Octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Lettre de présentation

SECTION 1

États financiers

- Système d'information financière des universités (SIFU) 2021-2022

SECTION 2

État du traitement des membres du personnel de direction

- Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état du traitement
- État du traitement des membres du personnel de direction 2021-2022
- Annexe 6-A : Protocole des cadres supérieurs du Règlement général 6 « Ressources humaines » de l'Université du Québec et de ses établissements

SECTION 3

Rapport sur la performance

- Indicateurs institutionnels
 - Données financières
 - Effectifs étudiants et enseignants
 - Effectifs étudiants par cycle
 - Réussite académique
 - Effectif du personnel
 - Intensité de la recherche
 - Définitions et informations relatives aux indicateurs institutionnels
- Mesures prises pour l'encadrement des étudiants
- Plan stratégique de la recherche et de la création

SECTION 4

Rapport sur les perspectives de développement

- Planification stratégique 2019-2023 de l'UQAC
- Priorités institutionnelles 2021-2022

SECTION 5

Redditions de comptes portant sur les règles budgétaires 2021-2022

- **Règle budgétaire 1.2.1**
Mission particulière
- **Règle budgétaire 1.2.3**
Mission des établissements en région
- **Règles budgétaires 2.1.10.1 et 2.1.10.3**
Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS)
Bonification du financement de la formation
Coordination des stages
- **Règle budgétaire 2.1.15**
Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire
- **Règle budgétaire 2.1.22.1**
Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation
- **Règle budgétaire 2.1.22.3**
Mandats stratégiques – Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

- **Règle budgétaire 2.1.24**
Soutien aux stages en pratique sage-femme
- **Règle budgétaire 2.1.27**
Créneaux d'expertise
 - 2.1.27.1 Volet 1 – Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie
 - 2.1.27.2 Volet 2 – Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique
 - 2.1.27.3 Volet 3 – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2^e cycle en génie et les retenir
- **Règle budgétaire 2.1.31**
Formation médicale
- **Règle budgétaire 2.1.32.1**
Soutien financier aux étudiants aux cycles supérieurs en sciences de l'éducation
Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

LETTRE DE PRÉSENTATION

Le 26 octobre 2022

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De la Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapport 2021-2022 de l'Université du Québec à Chicoutimi déposé dans le cadre de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Madame,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)*, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vous transmet, par la présente, son rapport annuel 2021-2022 divisé en cinq sections intitulées : *États financiers, État du traitement des membres du personnel de direction, Rapport sur la performance, Rapport sur les perspectives de développement et Redditions de comptes portant sur les règles budgétaires 2021-2022*.

Plus précisément, les sections 1 et 2 présentent les rapports financiers requis par la Loi 95 comportant diverses données importantes qui sauront vous être utiles dans vos analyses. La section 3 met en relief un résumé des divers moyens mis en œuvre pour soutenir la réussite et la persévérance de ses étudiants. L'UQAC a choisi, par ailleurs, de placer au cœur de sa mission fondamentale la réussite de ses étudiants. Vous retrouverez également dans cette section, les indicateurs institutionnels propres à l'UQAC. De façon sommaire, ces indicateurs recoupent des données concernant les effectifs étudiants et enseignants, la réussite académique et la recherche. Nous portons à votre attention que pour l'année 2021-2022, l'effectif étudiant total de l'UQAC s'établissait à 7 661 étudiants (4 051 EEETP, dont 2 990 étudiants au 1^{er} cycle et 1 061 étudiants aux cycles supérieurs). De plus, les données préliminaires du financement total de la recherche pour cette même période indiquent un montant de 19 305 000 \$. Notez que selon les données de Research Infosource Inc. 2021, l'Université se situe au 34^e rang des universités canadiennes pour les indicateurs cumulés du revenu de recherche et de l'intensité de recherche.

À notre avis, cette performance scientifique témoigne du succès de nos chercheurs auprès des divers organismes subventionnaires prenant appui sur les collaborations soutenues que l'Université entretient depuis plusieurs années auprès de divers partenaires privés, publics et parapublics, tant du milieu régional que national et international. Une présentation de la Planification stratégique de la recherche et de la création 2019-2023 à la section 3 fait état de l'effervescence scientifique présente en nos murs.

.../2

La section 4 s'articule à partir de la Planification stratégique 2019-2023, officiellement entrée en vigueur par résolution du Conseil d'administration lors de la séance du 11 décembre 2018. Vous retrouverez copie de cette planification à la section 4 qui précise les perspectives de développement institutionnel. La mise en œuvre de la planification étant réalisée par l'établissement de priorités institutionnelles, nous avons joint l'état d'avancement en date du 30 juin 2022.

Enfin, la section 5 présente les diverses redditions de comptes attendues dans le cadre du rapport sur la performance portant sur les règles budgétaires de l'année 2021-2022.

Souhaitant que ce rapport puisse répondre aux attentes du Ministère, nous demeurons disponibles pour vous fournir toute autre information supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le recteur,

A handwritten signature in blue ink that reads "Ghislain Samson".

Ghislain Samson, Ph. D.

GS/ag

Pièces jointes :

- Trois exemplaires du Rapport 2021-2022 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95) de l'UQAC
- Clé USB de la version numérique du Rapport 2021-2022 de la Loi 95
- Clé USB des tableaux de l'état du traitement du personnel de direction ainsi que l'annexe 4 en format Excel

SECTION 1

États financiers

- Système d'information financière des universités (SIFU)
2021-2022

Université du Québec à Chicoutimi

**Systeme d'information financière des universités
2021-2022**



Responsable des ressources financières



Date

Enseignement
supérieur
Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21 : SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	21
ANNEXE 22A : CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS - GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B : CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C : CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS - AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23

Université du Québec à Chicoutimi
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 au 30 avril 2022
 en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	26 243 169	-	-	-	721 990		26 965 159	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	7 365		7 365	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	9 690 204	---	---	---	---		9 690 204	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	910 841	---	---	---	---		910 841	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	7 852 700	3 867 871	4 959 928	-	2 500		16 682 999	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	378 894	26 950 890	2 277 288	2 834 713	-	(32 441 785)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	772 331	58 112	81 967	-	-		912 410	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
Total de l'actif court terme			45 848 139	30 876 873	7 319 183	2 834 713	731 855	(32 441 785)	55 168 978	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 223 416	-	22 062	-	-		1 245 478	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	158 831	-	-	-	9 468 744		9 627 575	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	120 093 186	---	---		120 093 186	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	1 538 312	-	-		1 538 312	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		47 230 386	30 876 873	128 972 743	2 834 713	10 200 599	(32 441 785)	187 673 529	21

Université du Québec à Chicoutimi
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2022
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	181 227	-	-	181 227	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	4 357 581	---	---	---	---	4 357 581	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	14 023 765	449 189	---	-	17 000	14 489 954	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	4 958 518	489 708	2 055 135	-	-	7 503 361	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 765 839	60 185	---	-	-	4 826 024	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	27 672 871	1 256 929	-	-	28 929 800	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	150 000	-	-	150 000	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	29 228 178	-	-	-	3 213 607	(32 441 785)	32
	Total du passif à court terme		57 333 881	28 671 953	3 643 291	-	3 230 607	(32 441 785)	60 437 947
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	30 937 000	-	-	-	-	30 937 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	150 000	-	-	150 000	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	110 913 688	---	---	110 913 688	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	TOTAL DU PASSIF		88 270 881	28 671 953	114 706 979	-	3 230 607	(32 441 785)	202 438 635
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	1 307 407	2 204 920	3 906 032	-	2 378 451	-	9 796 810
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	2 834 713	4 591 541	-	7 426 254
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(42 347 902)	---	---	---	---	-	(42 347 902)
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	10 359 732	---	---	-	10 359 732
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(41 040 495)	2 204 920	14 265 764	2 834 713	6 969 992	-	(14 765 106)
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		47 230 386	30 876 873	128 972 743	2 834 713	10 200 599	(32 441 785)	187 673 529

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	11 356 012	---	---	---	---	11 356 012	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	17 001	---	---	---	---	17 001	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	259 095	---	---	---	---	259 095	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	1 700	---	---	---	---	1 700	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	s/o	4 418 796	---	---	---	---	4 418 796	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---	-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3 564 465	---	---	---	---	3 564 465	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	72 525	-	---	-	-	72 525	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		19 689 594	-	-	-	-	19 689 594	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	87 058 329	4 759 196	-	---	---	91 817 525	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	425 977	4 845 026	-	-	-	5 271 003	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 826 904	7 278 320	134	-	-	9 105 358	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	470 714	586 755	-	-	-	1 057 469	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	320 183	---	---	320 183	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
16	Ministère (530)	s/o	---	---	6 345 842	---	---	6 345 842	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	129 394	---	---	129 394	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 060 991	---	---	1 060 991	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	550 904	---	---	550 904	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		89 781 924	17 469 297	8 407 448	-	-	115 658 669	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	88 409	-	-	-	158 903	247 312	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	728 039	-	-	-	728 039	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	5 835 342	-	-	543 137	6 378 479	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	119 307	119 307	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 647 569	---	---	---	(1 647 569)	-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	9 919 723	1 580 397	875	---	19 446	11 520 441	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	30 966	-	-	-	-	30 966	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		11 686 667	8 143 778	875	-	840 793	19 024 544	31
32	TOTAL DES PRODUITS		121 158 185	25 613 075	8 408 323	-	840 793	154 372 807	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	4 313 040	159 922	---	---	---	4 472 962	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	33 289 570	1 695 341	---	---	---	34 984 911	4
5	Chargés de cours	s/o	12 072 579	40 748	---	---	---	12 113 327	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 915 663	2 414 894	---	---	---	4 330 557	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	610 142	1 137 617	---	---	-	1 747 759	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	15 517 607	1 252 253	---	---	1 427	16 771 287	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	6 610 331	1 220 644	---	---	17 276	7 848 251	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	6 441 934	139 094	---	---	---	6 581 028	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 461 575	64 518	---	---	---	1 526 093	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	17 080 238	1 713 076	---	---	4 346	18 797 660	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	152 865	-	---	---	-	152 865	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		99 465 544	9 838 107	-	-	23 049	109 326 700	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	805 000	---	---	---	---	805 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	41 966	-	---	---	-	41 966	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	50 834	1 271 064	---	---	-	1 321 898	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	100 642	3 225	---	---	-	103 867	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 023 637	457 370	---	---	-	1 481 007	19
20	Bourses (735)	s/o	902 015	6 950 815	---	---	450 752	8 303 582	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 986 318	1 985 936	-	-	21 300	3 993 554	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 090 248	1 411 457	---	---	1 827	3 503 532	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-	-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	7 162 127	1 340 028	-	---	57 655	8 559 810	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	325 684	8 067	---	---	-	333 751	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 596 551	129 329	-	---	-	3 725 880	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	4 086 618	28 493	---	---	-	4 115 111	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	171 434	18 427	---	---	21 387	211 248	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	1 647 569	---	---	---	-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	247 241	52 082	242 753	---	-	542 076	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	337 033	---	---	337 033	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	303 846	19 279	-	-	6 501	329 626	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	9 652 410	---	---	9 652 410	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	437 349	54 381	863 462	-	-	1 355 192	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		23 331 510	15 377 522	11 095 658	-	559 422	48 716 543	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(81 223)	(266 226)	---	---	-	(347 449)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	102 255	245 194	-	-	-	347 449	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	618 223	618 223	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		23 352 542	15 356 490	11 095 658	-	1 177 645	(1 647 569)	42
43	TOTAL DES CHARGES		122 818 086	25 194 597	11 095 658	-	1 200 694	(1 647 569)	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		(1 659 901)	418 478	(2 687 335)	-	(359 901)	(4 288 659)	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(39 155 107)	1 958 907	15 724 262	2 626 096	7 848 475	-	(10 997 367)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 (4 544 000)	-	-	-	-	-	(4 544 000)	2
3	Solde de fonds redressé	(43 699 107)	1 958 907	15 724 262	2 626 096	7 848 475	-	(15 541 367)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 121 158 185	25 613 075	8 408 323	-	840 793	(1 647 569)	154 372 807	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 122 818 086	25 194 597	11 095 658	-	1 200 694	(1 647 569)	158 661 466	5
6	Écédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 659 901)	418 478	(2 687 335)	-	(359 901)	-	(4 288 659)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o 4 863 000	---	---	---	---	---	4 863 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	201 920	-	-	201 920	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 4 000	508 923	1 228 837	6 697	57 653	-	1 806 110	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 548 487	681 388	-	-	576 235	-	1 806 110	11
12	Sous-total	2 658 612	246 013	(1 458 498)	208 617	(878 483)	-	776 261	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(41 040 495)	2 204 920	14 265 764	2 834 713	6 969 992	-	(14 765 106)	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 1 307 407	2 204 920	3 906 032	-	2 378 451	-	9 796 810	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---	2 834 713	4 591 541	-	7 426 254	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o (42 347 902)	---	---	---	---	-	(42 347 902)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	---	---	-	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---	---	---	-	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o ---	---	10 359 732	---	---	-	10 359 732	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(41 040 495)	2 204 920	14 265 764	2 834 713	6 969 992	-	(14 765 106)	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Chicoutimi
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	11 356 012	---	-	---	---		11 356 012	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	17 001	---	---	---	---		17 001	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	259 095	---	---	---	---		259 095	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	1 700	---	---	---	---		1 700	4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	---	4 418 796	---	-	---	---		4 418 796	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---		-	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	46 151	-	2 302 438	-	7 484	1 208 392	-		3 564 465	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	72 525	-	-	-	-		72 525	9
10 Total des produits provenant des étudiants	46 151	-	18 427 567	-	7 484	1 208 392	-	-	19 689 594	10
11 Subventions du Ministère (515)	-	-	87 058 329	---	-	-	---		87 058 329	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	182 763	-	194 896	48 318	-	-	-		425 977	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	1 635 198	-	191 706	-	-		1 826 904	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	470 714	-	-	-	-	-	-		470 714	14
15 Total des subventions	653 477	-	88 888 423	48 318	191 706	-	-	-	89 781 924	15
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	88 409	---	-	-	-		88 409	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	0
1 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-		-	1
2 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-		-	2
3 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4 Recouvrement des coûts indirects (465)	18 980	-	1 628 589	---	-	-	-		1 647 569	4
5 Ventes externes (460)	4 758 826	28 252	310 529	130 155	2 851 723	1 333 689	506 549		9 919 723	5
6 Autres produits (466, 470)	17 682	618	-	11 735	-	931	-		30 966	6
7 Total des produits autres	4 795 488	28 870	2 027 527	141 890	2 851 723	1 334 620	506 549	-	11 686 667	7
8 TOTAL DES PRODUITS	5 495 116	28 870	109 343 517	190 208	3 050 913	2 543 012	506 549	-	121 158 185	8

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	1 019 152	470 035	2 248 408	267 406	67 996	240 043	-	4 313 040	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	33 256 024	-	33 546	-	-	-	-	33 289 570	4	
5	Chargés de cours	12 058 092	-	2 099	-	12 388	-	-	12 072 579	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 846 310	-	69 353	-	-	-	-	1 915 663	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	590 583	-	2 464	-	2 252	14 843	-	610 142	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	5 498 601	3 074 516	4 004 514	334 703	1 298 665	1 306 608	-	15 517 607	8	
9	Personnel de soutien technique	2 302 629	2 232 206	1 105 326	902 994	-	67 176	-	6 610 331	9	
10	Personnel de soutien de bureau	2 843 670	552 837	1 691 780	488 214	166 990	677 947	20 496	6 441 934	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	97 305	-	13 685	1 045 129	-	175 165	130 291	1 461 575	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	11 851 129	1 458 016	2 280 549	709 336	258 869	490 677	31 662	17 080 238	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(66 195)	65 659	127 076	7 676	(21)	19 056	(386)	152 865	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	71 297 300	7 853 269	11 578 800	3 755 458	1 807 139	2 991 515	182 063	-	99 465 544	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	805 000	805 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	40 778	-	1 188	-	-	-	-	41 966	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	50 834	-	-	-	-	-	-	50 834	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	37 214	262	60 474	15	-	2 677	-	100 642	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	669 985	3 532	122 629	8 147	173 572	45 705	67	1 023 637	19	
20	Bourses (735)	375 349	-	30 510	-	1 000	495 156	-	902 015	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	631 095	110 218	464 807	24 577	52 470	668 044	35 107	1 986 318	21	
22	Fournitures et matériel (745)	791 448	642 099	280 429	109 471	37 508	146 794	82 499	2 090 248	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1 400 460	1 219 295	884 171	2 774 668	284 580	557 396	41 557	7 162 127	24	
25	Volumes et périodiques (750)	39 018	284 424	1 894	143	-	205	-	325 684	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	161 146	263 370	-	2 645 885	-	297 930	228 220	3 596 551	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	8 338	-	5 610	4 056 291	16 090	-	289	4 086 618	27	
28	Location-exploitation (830)	103 716	1 472	39 101	2 216	1 378	23 551	-	171 434	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	97 123	24 517	2 940	78 489	8 372	12 456	23 344	247 241	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	1 423	1 787	280 551	-	3 658	16 311	116	303 846	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	-	-	352 771	84 578	-	-	-	437 349	34	
35	Total des charges autres	4 407 927	2 550 976	2 527 075	9 784 480	578 628	2 266 225	411 199	805 000	23 331 510	35
36	Ventes internes (878)	-	(180)	-	-	(22 240)	(2 441)	(56 362)	(81 223)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	42 750	2 275	36 428	1 758	13 279	5 730	35	102 255	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	4 450 677	2 553 071	2 563 503	9 786 238	569 667	2 269 514	354 872	805 000	23 352 542	39
40	TOTAL DES CHARGES	75 747 977	10 406 340	14 142 303	13 541 696	2 376 806	5 261 029	536 935	805 000	122 818 086	40

Université du Québec à Chicoutimi
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2022
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	-	1 105 289	831 797	-	35 551	-	1 201 799	1 584 760	-	-	4 759 196	3
4	-	32 889	4 552 282	-	-	-	149 855	110 000	-	-	4 845 026	4
5	-	-	5 777 094	-	-	-	196 196	1 305 030	-	-	7 278 320	5
6	-	91 680	495 075	-	-	-	-	-	-	-	586 755	6
7	-	1 229 858	11 656 248	-	35 551	-	1 547 850	2 999 790	-	-	17 469 297	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	514 484	210 555	-	-	-	3 000	-	-	-	728 039	11
12	-	-	5 700 874	-	-	-	5 949	128 519	-	-	5 835 342	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14	-	-	1 394 984	-	-	-	(2 837)	188 250	-	-	1 580 397	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	-	514 484	7 306 413	-	-	-	6 112	316 769	-	-	8 143 778	16
17	-	1 744 342	18 962 661	-	35 551	-	1 553 962	3 316 559	-	-	25 613 075	17

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	153 434	-	-	6 488	-	-	-	159 922	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	323 996	1 213 160	-	-	158 185	-	-	-	1 695 341	4
5	Chargés de cours	-	20 053	18 000	-	-	2 695	-	-	-	40 748	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	58 165	2 288 622	-	-	68 107	-	-	-	2 414 894	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	10 365	1 081 558	-	-	1 791	43 903	-	-	1 137 617	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	329 693	241 634	-	28 956	209 458	442 512	-	-	1 252 253	8
9	Personnel de soutien technique	-	23 588	1 070 210	-	-	52 992	73 854	-	-	1 220 644	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	24 217	35 423	-	-	4 411	75 043	-	-	139 094	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	64 518	-	-	-	-	-	-	64 518	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	160 779	1 323 573	-	6 595	86 817	135 312	-	-	1 713 076	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	950 856	7 490 132	-	35 551	590 944	770 624	-	-	9 838 107	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	1 271 064	-	-	-	-	-	-	1 271 064	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	345	2 630	-	-	-	250	-	-	3 225	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	19 468	432 998	-	-	3 618	1 286	-	-	457 370	18
19	Bourses (735)	-	241 850	4 161 036	-	-	22 800	2 525 129	-	-	6 950 815	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	134 665	1 034 623	-	-	814 903	1 745	-	-	1 985 936	20
21	Fournitures et matériel (745)	-	16 216	1 378 839	-	-	9 375	7 027	-	-	1 411 457	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	-	69 247	1 152 306	-	-	112 043	6 432	-	-	1 340 028	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	286	7 148	334	-	299	-	-	-	8 067	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	129 329	-	-	-	-	-	-	129 329	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	218	28 275	-	-	-	-	-	-	28 493	26
27	Location exploitation (830)	-	15 180	3 247	-	-	-	-	-	-	18 427	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	27 218	1 618 851	-	-	-	1 500	-	-	1 647 569	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	42 137	7 285	-	-	94	2 566	-	-	52 082	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	19 279	-	-	-	-	-	-	19 279	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	54 381	-	-	-	-	-	-	54 381	34
35	Total des charges autres	-	566 830	11 301 291	334	-	963 132	2 545 935	-	-	15 377 522	35
36	Ventes internes (878)	-	-	(266 052)	-	-	(174)	-	-	-	(266 226)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	680	244 454	-	-	60	-	-	-	245 194	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	567 510	11 279 693	334	-	963 018	2 545 935	-	-	15 356 490	39
40	TOTAL DES CHARGES	-	1 518 366	18 769 825	334	35 551	1 553 962	3 316 559	-	-	25 194 597	40

Université du Québec à Chicoutimi
Produits reportés
Exercice 2021-2022
en \$

Annexe 7

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	1 123 062		s.o.	s.o.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)			s.o.	s.o.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)			s.o.	s.o.	
4	Activité de recherche		60 185	s.o.	s.o.	
5	Activités d'été 2022 - Services aux collectivités et projets spéciaux	441 141		s.o.	s.o.	
6	Activités d'été 2022 - Services aux étudiants	297 812		s.o.	s.o.	
7	Facturation pour des programmes de formation à l'étranger	2 232 025		s.o.	s.o.	
8	Subvention reçue d'avance pour la location de locaux pour 2022-23	671 799		s.o.	s.o.	
9				s.o.	s.o.	
10				s.o.	s.o.	
11				s.o.	s.o.	
12				s.o.	s.o.	
13				s.o.	s.o.	
14				s.o.	s.o.	
15				s.o.	s.o.	
16				s.o.	s.o.	
17				s.o.	s.o.	
18				s.o.	s.o.	
19				s.o.	s.o.	
Total		4 765 839	60 185	s.o.	s.o.	-

Université du Québec à Chicoutimi
Affectations internes des soldes de fonds
Exercice 2021-2022
en \$

Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation - Capital 4	Fonds de dotation - Produits nets non distribués 5	Autres fonds 6
1	Projets d'enseignement	153 395					
2	Activités de recherche	1 117 665					
3	Services aux collectivités	36 347					
4	Laboratoire international des matériaux anti givres (Lima)		883 774				
5	Activités de recherche financées par l'autre fonds		679 534				
6	Activités de recherche financée par des fonds résiduels de contrats de recherche		641 612				
7	Acquisitions d'immobilisations			3 210 592			
8	Projets d'investissements de la FCI et du MESI pour l'acquisition d'équipements			424 248			
9	Développement informatique			240 504			
10	Projets d'investissement financés par l'autre fonds			30 688			
11	Fonds pour projets structurants						603 619
12	Fonds pour le versement de bourses pour étudiants						1 054 594
13	Fonds pour le développement à l'international						317 269
14	Fonds pour le développement de la recherche						99 219
15	Fonds pour le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage						303 750
16							
17							
18							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$						
29							
30	Total des affectations des soldes de fonds	1 307 407	2 204 920	3 906 032	-	-	2 378 451

Université du Québec à Chicoutimi
 Détail Autres actifs - Autres passifs
 Exercice 2021-2022

en \$

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2	Marque de commerce du Centre NAD			300 000		
3	Logiciels et développement informatique			1 238 312		
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL ⁽¹⁾	-	-	1 538 312	-	-

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instruments financiers dérivés					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
31	TOTAL ⁽²⁾	-	-	-	-	-

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université du Québec à Chicoutimi
 Détail Autres produits - Autres charges
 Exercice 2021-2022
 en \$

	Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
	Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1 Récupérations de salaires ou prêts de service	- - -	30 966	- - -								
2 Créances douteuses	- - -	- - -	437 349		54 381						
3 Amortissement des Autres actifs (voir annexe 9)							863 462				
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29 Total	-	30 966	437 349	-	54 381	-	863 462	-	-	-	-

Université du Québec à Chicoutimi
Redressements des soldes de fonds
Exercice 2021-2022
en \$

Annexe 11

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	(4 544 000)	---	---	---	---
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) ¹	-	-	-	-	-
4	Total des redressements des soldes de fonds	(4 544 000)	-	-	-	-
5	Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12	Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à précier	-	-	-	-	-

		VERS					
AVANCES INTERFONDS DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des avances aux autres fonds 6
1	Fonds de fonctionnement		-	-		378 894	378 894
2	Fonds avec restrictions	26 950 890		-	-	-	26 950 890
3	Fonds d'immobilisations	2 277 288	-		-	-	2 277 288
4	Fonds de dotation	-	-	-		2 834 713	2 834 713
5	Autres fonds	-	-	-	-		-
6	Total des avances reçues d'autres fonds	29 228 178	-	-	-	3 213 607	32 441 785

		VERS					
VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des virements vers d'autres fonds 6
7	Fonds de fonctionnement			484 137	6 697	57 653	548 487
8	Fonds avec restrictions			681 388			681 388
9	Fonds d'immobilisations						-
10	Fonds de dotation						-
11	Autres fonds	4 000	508 923	63 312			576 235
12	Total des virements reçus d'autres fonds	4 000	508 923	1 228 837	6 697	57 653	1 806 110

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université du Québec à Chicoutimi
 Informations additionnelles sur les virements interfonds
 Exercice 2021-2022
 en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$

Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
1	Acquisitions d'immobilisations		334 137			334 137	
2	Remboursement de la dette à long terme		150 000			150 000	
3	Création de fonds non capitalisés pour le soutien à la recherche			6 697	57 653	64 350	
4						-	
5						-	
6						-	
7						-	
8						-	
9						-	
10						-	
11						-	
12						-	
13						-	
14	Total ⁽¹⁾	-	484 137	6 697	57 653	548 487	-

Seuil de signification de 100 000\$

Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
15	Soutien à l'enseignement et aux étudiants		s.o		4 000	4 000	
16			s.o			-	
17			s.o			-	
18			s.o			-	
19			s.o			-	
20			s.o			-	
21			s.o			-	
22			s.o			-	
23			s.o			-	
24			s.o			-	
25			s.o			-	
26			s.o			-	
27			s.o			-	
28	Total ⁽²⁾	-	s.o	-	4 000	4 000	-

Note 1: Le total de la ligne 14 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.

Note 2: Le total de la ligne 28 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.

Note 3: Indiquer, s'il est possible, la participation du Ministère pour chaque montant indiqué dans la colonne 6.

Avantages sociaux

Exercice 2021-2022

en \$

Composition des avantages sociaux		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	7 132 601	450 035		7 582 636
2	Régie des rentes du Québec	3 094 706	393 377	68	3 488 151
3	Régime québécois d'assurance parentale	448 614	53 770	10	502 394
4	Fonds des services de santé (FSS)	3 567 039	347 629	61	3 914 729
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST	336 219	39 707	7	375 933
6	Assurance-emploi	724 125	105 725	24	829 874
7	Assurance-vie	55 101	4 414		59 515
8	Assurance santé et salaire	1 664 244	93 753		1 757 997
9	Exonération des droits de scolarité	9 448			9 448
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite				-
11	Autres avantages sociaux	48 141	224 666	4 176	276 983
12	TOTAL	17 080 238	1 713 076	4 346	18 797 660

Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
13	Masse salariale ¹ (900 à 906), (910 à 916), (920 à 926), (930 à 936), (940 à 946), (950 à 956), (960 à 966), (970 à 976), (980 à 986), et (997 à 998)	82 232 441	8 125 031	18 703	90 376 175
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)	21%	21%	23%	21%

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

Université du Québec à Chicoutimi
 Détail des charges Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)
 Fonds de fonctionnement
 Exercice 2021-2022
 en \$

Annexe 15

		Direction 1	Sécurité 2	Entretien ménager et gestion des produits dangereux 3	Entretien courant et réparations mineures 4	Autres 5	TOTAL 6	
1	Masse salariale							1
2	Direction	267 406	-	-	-	-	267 406	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	334 703	-	-	-	-	334 703	8
9	Personnel de soutien technique	889 408	-	-	13 586	-	902 994	9
10	Personnel de soutien bureau	488 214	-	-	-	-	488 214	10
11	Personnel de métier et ouvrier	1 045 129	-	-	-	-	1 045 129	11
12	Avantages sociaux (700)	707 930	-	-	1 406	-	709 336	12
13	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	7 676	-	-	-	-	7 676	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	3 740 466	-	-	14 992	-	3 755 458	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	15	-	-	-	15	17
	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 890	705	-	2 552	-	8 147	0
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	24 577	-	-	-	-	24 577	20
21	Fournitures et matériel (745)	84 785	21 971	-	2 715	-	109 471	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	852 241	651 917	1 217 957	52 553	-	2 774 668	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	143	-	-	-	143	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2 078 576	278	-	567 031	-	2 645 885	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	4 056 291	-	-	-	-	4 056 291	26
27	Location-exploitation (830)	2 216	-	-	-	-	2 216	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	69 958	5 253	-	3 278	-	78 489	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	32
33	Mauvaises créances (860)	84 578	-	-	-	-	84 578	33
34	Autres charges (870)	-	-	-	-	-	-	34
35	Total des autres charges	7 258 112	680 282	1 217 957	628 129	-	9 784 480	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	1 758	-	-	-	-	1 758	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	7 259 870	680 282	1 217 957	628 129	-	9 786 238	39
40	Total des charges	11 000 336	680 282	1 217 957	643 121	-	13 541 696	40

Université du Québec à Chicoutimi
Charges d'immobilisations
Exercice 2021-2022
en \$

Annexe 16

	Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année						Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter
		Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons	Autres sources		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Projets en cours	1 028 383	318 483					486 898	805 381	1 833 764
2 Terrains	777 312							-	777 312
3 Aménagement de terrains	2 424 038	47 195					27 750	74 945	2 498 983
4 Bâtiments	106 585 666							-	106 585 666
5 Bâtiments - construction prestigieuse	-							-	-
6 Améliorations majeures aux bâtiments	55 074 325	5 726 511					1 932 257	7 658 768	62 733 093
7 Améliorations locatives	9 758 554	39 352						39 352	9 797 906
8 Équipements informatiques	3 913 940	76 548	35 796	288 171			998 017	1 398 532	5 312 472
9 Équipements de communication multimédia	831 393	3 449	67 208	16 088				86 745	918 138
10 Mobilier et équipement de bureau	445 577	21 387	1 226	38 993				61 606	507 183
11 Autres équipements	-							-	-
12 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	24 969 616	308 685	193 992	299 568			408 236	1 210 481	26 180 097
13 Documents de bibliothèques	16 242							-	16 242
14 Manuels pédagogiques	-							-	-
15 Matériels roulants	93 027							-	93 027
16 Réseaux de télécommunications	-							-	-
17 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-							-	-
18 Autres actifs corporels (note A)	-							-	-
19 Actifs non amortissables	59 789							-	59 789
20 Logiciels (note B)	-							-	-
21 Développements informatiques (note B)	-							-	-
22 Autres actifs incorporels	-							-	-
23 TOTAL	205 977 863	6 541 610	298 222	642 820	-	-	3 853 158	11 335 810	217 313 673

Annexe 16 (suite)

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24 Projets en cours	1 833 764		(212 601)	1 621 163	-			-	1 621 163
25 Terrains	777 312			777 312	-			-	777 312
26 Aménagement de terrains	2 498 983			2 498 983	1 445 533	127 581		1 573 114	925 869
27 Bâtiments	106 585 666			106 585 666	42 847 918	2 266 939		45 114 857	61 470 809
28 Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	-
29 Améliorations majeures aux bâtiments	62 733 093			62 733 093	20 533 474	1 935 523		22 468 997	40 264 097
30 Améliorations locatives	9 797 906			9 797 906	2 699 530	1 970 550		4 670 080	5 127 826
31 Équipements informatiques	5 312 472			5 312 472	1 980 169	1 327 645		3 307 814	2 004 659
32 Équipements de communication multimédia	918 138			918 138	545 587	107 411		652 998	265 139
33 Mobilier et équipement de bureau	507 183			507 183	301 199	59 967		361 166	146 017
34 Autres équipements	-			-	-			-	-
35 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	26 180 097		212 601	26 392 698	17 161 391	1 839 561		19 000 952	7 391 746
36 Documents de bibliothèques	16 242			16 242	8 933	1 624		10 557	5 685
37 Manuels pédagogiques	-			-	-			-	-
38 Matériels roulants	93 027			93 027	44 341	15 611		59 952	33 075
39 Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	-
40 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-			-	-			-	-
41 Autres actifs corporels (note A)	-			-	-			-	-
42 Actifs non amortissables	59 789			59 789	-			-	59 789
43 Logiciels (note B)	-			-	0			0	(0)
44 Développements informatiques (note B)	-			-	(0)			(0)	0
45 Autres actifs incorporels	-			-	-			-	-
46 TOTAL	217 313 673	-	-	217 313 673	87 568 075	9 652 412	-	97 220 487	120 093 186

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Université du Québec à Chicoutimi
Salaire moyen par catégorie de personnel
Exercice 2021-2022
en \$

Annexe 17

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	149 903	123 652
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs	127 805	86 711
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		11 522
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	86 551	59 438
6	Professionnel non enseignant	96 713	109 428
7	Soutien technique	66 156	63 702
8	Soutien de bureau	54 347	30 317
9	Métiers et ouvriers	58 200	45 798
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours		10 935

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants ^(note1)

Exercice 2021-2022

Ensemble des fonds

en \$

No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	1 Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	512 310
2	Frais d'inscription (448)	-
3	Frais technologiques (449)	716 621
4	Frais de droits d'auteur (451)	45 883
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	196 177
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	4 940
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	48 447
8	Services aux étudiants (456)	751 392
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	1 288 695
10	Total pour les frais institutionnels obligatoires ⁽²⁾	3 564 465
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	36%
12	Accès libre	436 330
13	Frais généraux	783 000
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	436 330
17	Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	436 330

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	72 525
19	Dons et campagnes de financement (459) ⁽³⁾	-
20	Ventes de notes de cours (462)	-
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	-
22	Reconnaissance des acquis (464)	-
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	-
24	Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)⁽⁴⁾	72 525
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	0%
26		
27		
28		

29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
----	--	--

No ligne	Autres frais perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	687 900
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	619 416
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	190 980
33	Cotisations aux associations étudiantes	479 166
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	
35	Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	1 977 462

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle ^(note 1)

Exercice 2021-2022

en \$

	Fonds de fonctionnement ^(note 2)	
	2020-2021	2021-2022
Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 3) (1)	(7 397 503)	(6 074 225)
Produits (2) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	112 822 458	121 158 185
Charges (3) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	112 622 319	122 818 086
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)	200 139	(1 659 901)
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	1 358 937	548 487
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	35 200	4 000
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7) (compte 704 du SIFU)	1 183 000	805 000
Annulation des gains (-) et pertes latents (8) (Compte 879 du SIFU)	-	-
Annulation des impacts financiers de la COVID 19 (note 4) (9)	1 263 876	43 961
Annulation des revenus relatifs au décret du 24 mars 2010 (10) (Établissements de l'Université du Québec seulement)		
Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (11) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9) + (10)	1 323 278	(1 355 427)

Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (12) = (1) + (11)	(6 074 225)	(7 429 652)
Ajustements après révision ^(note 5) (13)		
Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (14) = (12) + (13)	(6 074 225)	(7 429 652)
Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités ^(note 3)		
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (15) = - (7) - (8) - (9) - (10) cumulés	(5 555 522)	(6 404 483)
Redressements des années antérieurs cumulés (16)	(26 145 655)	(30 689 655)
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulé (17)	(1 379 705)	3 483 295
Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (18) = (14) + (15) + (16) + (17)	(39 155 107)	(41 040 495)

Note 1: Voir la règle budgétaire 5.8 (2021-2022).

Note 2 : Seulement les montant de l'année courante aux lignes 10 et 11 doivent être saisis manuellement.

Note 3 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

Note 4 : Impacts financiers rapportés par les établissements au ministère dans le formulaire de recensement des coûts liés à la COVID-19 pour l'année courante.

Note 5 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					543 137
Dons en nature					
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1 Subventions diverses pour projets de recherche		5 835 342			
Autre 2					
Autre 3					
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	-	5 835 342	-	-	543 137

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2021-2022 (T)		4 361 381
2020-2021 (T-1)		
2019-2020 (T-2)		(3 800)

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère (enveloppes MAO-TIC¹ et PQI²)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens sous le seuil de capitalisation (892)	202 802	54 418
Biens de nature non capitalisable (893)		263 701

¹ Matériel, appareils, outillage, technologie de l'information et de la communication.

² Plan quinquennal d'investissement

Note # 4: Limite maximale d'emprunt temporaire utilisé mensuellement au cours de la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2022

	Limite maximale utilisée											
	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
2021-2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note # 5: Utilisation des sommes allouées pour le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap (Règle 2.1.4 des Règles budgétaires des universités)

		solde de début 30 avril 2021	Allocations	Utilisation	Ajustement	solde de fin 30 avril 2022
2021-2022	Volet 1	268 319	365 575	381 652	31	252 273
	Volet 2	(8 202)	15 358	17 259		(10 103)

Université du Québec à Chicoutimi
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Canada
Exercice 2021-2022

Annexe 22a

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	549 738		160 459	213 909		496 288
2	Conseil de recherches en sciences humaines	1 530 356		569 379	782 371		1 317 364
3	Santé Canada	1 302		-	-		1 302
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2 510 415		2 850 160	2 990 105		2 370 470
5	Instituts de recherche en santé du Canada	272 855		1 052 814	295 630		1 030 039
6	Fondation canadienne pour l'innovation	235 507		232 310	143 073		324 744
7	Chaires de recherche du Canada	-	704 330	1 427 915	1 230 026		902 219
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	843 517	(704 330)	1 728 987	1 623 206		244 968
9	Total pour le fonds avec restrictions	5 943 690	-	8 022 024	7 278 320	-	6 687 394

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	12 937 308		2 448 892	134	-	15 386 066	1 060 991	14 325 075
11	Total pour le fonds des immobilisations	12 937 308	-	2 448 892	134	-	15 386 066	1 060 991	14 325 075

###

Annexe 22b

Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec
Exercice 2021-2022

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	6 955 150		6 913 639	4 759 196		9 109 593
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	1 648 966		3 488 653	2 480 953		2 656 666
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	288 182		1 120 582	1 018 845		389 919
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	107 295		418 204	452 491		73 008
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	786 010		344 558	522 945		607 623
6	Université du Québec et ses constituantes	-			-		-
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	587 595		191 761	369 792		409 564
8	Total pour le fonds avec restrictions	10 373 198	-	12 477 397	9 604 222	-	13 246 373

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec	81 468 030		7 714 431	320 183	-	88 862 278	6 475 236	82 387 042
10	Total pour le fonds des immobilisations	81 468 030	-	7 714 431	320 183	-	88 862 278	6 475 236	82 387 042

Université du Québec à Chicoutimi
 Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources
 Exercice 2021-2022

Annexe 22c

(en \$)

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports et produits reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités	283 600		241 624	384 241		140 983
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés			408 330	202 514		205 816
3	Gouvernements autres provinces	-			-		-
4	Gouvernements étrangers	-			-		-
5	Produits non gouvernementaux	5 274 341		6 785 085	5 835 342		6 224 084
6	Produits provenant d'une fondation			1 956 446	728 039		1 228 407
7	Total pour le fonds avec restrictions	5 557 941	-	9 391 485	7 150 136	-	7 799 290

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
8	Autres sources	15 748 742		260 662	-	-	16 009 404	550 904	15 458 500
9	Total pour le fonds des immobilisations	15 748 742	-	260 662	-	-	16 009 404	550 904	15 458 500

Université du Québec à Chicoutimi
Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds
Exercice 2021-2022
Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations
 en \$

Annexe 23

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	2 650	213 909	-	216 559
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	782 371	-	782 371
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	2 990 105	-	2 990 105
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	295 630	-	295 630
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	143 073	134	143 207
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	1 230 026	-	1 230 026
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	1 824 254	1 623 206	---	3 447 460
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	-
10	Total	1 826 904	7 278 320	134	9 105 358

SECTION 2

État du traitement 2021-2022

- Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état du traitement
- État du traitement des membres du personnel de direction 2021-2022
- Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état du traitement

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi

Opinion

Nous avons effectué l'audit des tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Chicoutimi (« l'entité ») pour l'exercice clos le 30 avril 2022 (appelés ci-après les « tableaux »).

À notre avis, les tableaux ci-joints ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, c. E-14.1).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des tableaux » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des tableaux au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques m'incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points – Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Les tableaux ont été préparés afin de permettre à l'entité de répondre aux exigences stipulées aux articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'entité et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des tableaux

La direction est responsable de la préparation des coûts des tableaux conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des tableaux, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des tableaux

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux 1 et 2 sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des tableaux prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les tableaux au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada

Le 25 octobre 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A131362

État du traitement des membres du personnel de direction 2021-2022

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec à Chicoutimi**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)
Baillargeon	Lisa	Vice-rectrice aux études	VR	Non	11		195 622	5 893	201 515			11	5 955
Biron	Dominique	Vice-rectrice aux affaires administratives	VR	Non	12		195 622	4 170	199 792			12	412
Bouazara	Mohamed	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation	VR	Non	12		195 622	8 395	204 017			12	2 337
Bourque	Ghislain	Recteur par intérim	REC	Oui	3		210 212	1 137	211 349			3	0
Chiricota,	Yves	Doyen de la recherche et de la création	DOY	Non	7		170 056	2 345	172 401			7	686
Cloutier	Alexandre	Vice-recteur aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones	VR	Non	12		195 622	7 804	203 426			12	2 750
Daigneault	Réal	Vice-recteur aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones par intérim	VR	Oui	8		191 786	5 157	196 943			8	2 769
Doucet	Manon	Doyenne des études	DOY	Non	12		170 056	5 990	176 046			12	0
Gagnon	Nathalie	Secrétaire générale	SG	Non	12		144 525	5 078	149 603			12	1 108
Legendre-Guillemain	Valérie	Doyenne des affaires départementales	DOY	Non	12		170 056	4 223	174 279			12	0
Ngomo	Suzy	Doyenne de la recherche et de la création par intérim	DOY	Oui	2		147 722	11 295	159 017			2	0
Samson	Ghislain	Recteur	REC	Non	9		189 582	6 578	196 160			9	3 964

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	55,82	Le plus élevé	201 432	176 829
		Moyenne	138 338	17 408
		Le moins élevé	99 841	38
Personnel de direction des services	12,9	Le plus élevé	170 056	150 272
		Moyenne	136 767	20 546
		Le moins élevé	93 177	310
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	40,45	Le plus élevé	12 035
		Moyenne	2 081
		Le moins élevé	25
Personnel de direction des services	8	Le plus élevé	1 265
		Moyenne	796
		Le moins élevé	197
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

Modifiée 2018-12-AG-S-R-110 (7 novembre 2018), G.O.Q.1, 24 novembre 2018, p. 770-771.

Modifiée 2020-17-AG-S-R-138 (16 décembre 2020), G.O.Q.1, 2 janvier 2021, p. 51-52.

Nouvelle version de l'Annexe 6-A conforme à la règle budgétaire 5.11, modifiée par le Conseil du trésor avec effet en mai 2020, portant sur les conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure.

Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Païement des coûts	6
11	Dispositions finales	6
Appendice 1		8
Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec		8
1	Principe directeur	8
2	Objectifs	8
3	Description	8
4	Évaluation	8
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	9

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

1 **Objet**

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2 **Définitions**

2.1 L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

- a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;
- b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

2.3 L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

2.4 L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3 **Conditions de travail**

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction). Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il conserve son traitement pour une durée d'une année, par la suite son traitement sera celui applicable à son nouveau poste. Son traitement sera déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement s'il intègre le corps professoral immédiatement après son congé de perfectionnement, d'une durée maximale d'une année en fonction de la durée de son mandat continu, sans diminution de traitement. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Ce congé est d'une année si le cadre supérieur est en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli.

Au terme de son congé de perfectionnement, son traitement sera celui applicable à son poste de professeur.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

La modification au paragraphe 3.3 entre en vigueur le 1^{er} mai 2020.

- 3.4** Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

Dans tous les cas, le cadre supérieur doit intégrer le corps professoral au terme de son congé de perfectionnement.

- 3.5** Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements au terme d'un mandat ou en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli, et qui renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, le cas échéant, a droit à une allocation de départ équivalente à une année de traitement qui correspond au salaire qu'il reçoit au moment de son départ.

Une allocation de départ peut être accordée à un cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son premier mandat si sa démission résulte d'un cas de force majeure. Il doit renoncer le cas échéant aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article. L'allocation de départ est établie en fonction de la durée du mandat continu.

Dans tous les cas, l'allocation de départ ne peut être supérieure à une année de traitement qui correspond au salaire que le cadre supérieur reçoit au moment de son départ.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à l'allocation de départ et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

La modification au paragraphe 3.5 entre en vigueur le 1^{er} mai 2020.

- 3.6** Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

- 3.7** Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une allocation de départ équivalente à la portion non écoulee de l'année de perfectionnement.

- 3.8** L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.

- 3.9** Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

- 3.10** Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.
- 3.11** Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulé dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.
- 3.12** Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4 Avis de non-renouvellement de contrat

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

5 Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

6 Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

7 Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

8 Congés et postes vacants

- 8.1** À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.
- 8.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

- 8.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.
- 8.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.
- 8.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.
- 8.7** Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.
- 8.8** Le cadre supérieur qui assume un intérim pour un poste de même niveau, en plus de ses fonctions habituelles, en application des paragraphes 8.6 ou 8.7, ne peut recevoir en contrepartie aucune compensation monétaire (prime, boni, etc.).

9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

10 Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11 Dispositions finales

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.
- 11.4** Si la nomination, le renouvellement ou la prolongation de mandat d'un cadre supérieur a eu lieu avant le 1^{er} mai 2018, les dispositions du Protocole qui étaient en vigueur le 30 avril 2018 s'appliquent.

Lors d'une nomination, d'un renouvellement ou d'une prolongation de mandat subséquent au 30 avril 2018, les dispositions du présent Protocole s'appliquent.

- 11.5** Les dispositions du protocole sont conformes à la règle budgétaire sur les « Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure », si celles-ci étaient modifiées ou si les établissements de l'Université du Québec obtiennent une dérogation à celles-ci, le Protocole sera modifié pour en tenir compte.

Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

3 Description


La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- 
- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
 - Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
 - La mise en œuvre des objectifs financiers;
 - Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
 - La qualité de l'information transmise;
 - La mise en œuvre des décisions;
 - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif

Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.

SECTION 3

Rapport sur la performance

- Indicateurs institutionnels :
 - Données financières
 - Effectifs étudiants et enseignants
 - Effectifs étudiants par cycle
 - Réussite académique
 - Effectif du personnel
 - Intensité de la recherche
 - Définitions et informations relatives aux indicateurs institutionnels

- Mesures prises pour l'encadrement des étudiants
- Planification stratégique de la recherche et de la création

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Données financières

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

I. Éléments d'information

DONNÉES FINANCIÈRES

	Unité	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Fonds de fonctionnement										
A. Produits										
43	Subvention du MEES	k\$	67 556	68 703	70 224	74 361	80 787	84 898	84 629	87 058
44	Produits provenant des étudiants	k\$	14 971	15 655	15 665	15 862	17 185	18 016	17 042	19 689
	a) Droits de scolarité	k\$	10 869	11 050	11 196	11 219	11 406	10 789	10 536	11 356
	Droits de scolarité des étudiants déréglementés	k\$	-	-	-	-	-	3 484	3 380	4 419
	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-
	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	1 348	1 882	1 644	1 753	2 425	78	77	19
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	22	29	39	11	5	246	244	259
	d) Cotisations des étudiants	k\$	684	699	698	697	1 087	1 163	2 805	3 564
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	2 048	1 995	2 088	2 182	2 262	2 256	0	72
45	Autres produits	k\$	11 229	9 202	9 967	13 202	14 232	12 849	11 151	14 411
	a) Produits provenant du fonds de dotation et produits provenant d'une fondation universitaire	k\$	-	-	-	-	52	-	-	-
	b) Ventes externes	k\$	6 038	5 799	5 968	9 000	10 354	8 765	6 821	9 920
	c) Autres produits	k\$	5 191	3 403	3 999	4 202	3 826	4 084	4 330	4 491
46	Total des produits	k\$	93 756	93 560	95 856	103 425	112 204	115 763	112 822	121 158
B. Charges										
47	Masse salariale	k\$	62 782	64 779	65 212	70 609	72 689	75 028	75 202	82 385
48	Avantages sociaux	k\$	12 502	13 146	13 297	14 366	14 837	15 546	16 469	17 080
49	Autres charges	k\$	17 760	15 293	17 227	20 381	21 079	23 029	20 952	23 353
50	Total des charges	k\$	93 044	93 217	95 736	105 356	108 605	113 603	112 622	122 818
51	Résultat de l'exercice	k\$	712	343	120	(1 931)	3 599	2 160	200	(1 660)
Fonds avec restrictions										
A. Produits										
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	5 146	2 947	2 927	4 147	4 718	6 963	7 401	9 604
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	6 322	6 308	5 798	4 918	6 708	6 639	6 197	7 278
54	Autres produits	k\$	10 551	11 782	10 942	7 032	5 981	6 480	6 507	8 731
55	Total des produits	k\$	22 019	21 037	19 667	16 097	17 407	20 082	20 105	25 613
B. Charges										
56	Masses salariales et avantages sociaux	k\$	8 407	7 547	7 498	6 237	7 189	7 474	8 654	9 838
57	Autres charges	k\$	12 522	12 655	12 489	10 182	10 062	12 445	10 935	15 356
58	Total des charges	k\$	20 928	20 202	19 987	16 419	17 249	19 919	19 589	25 194
59	Résultat de l'exercice	k\$	1 091	835	(320)	(322)	158	163	516	419

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectifs étudiants et enseignants

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)											2021-2022 ^P			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020			2020-2021	
Étudiant																
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4 050,66	EEETP 2021-2022: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)	
2	EEETP au 1er cycle	EEETP												2 989,60		
3	EEETP au 2e cycle	EEETP												901,33		
4	EEETP au 3e cycle	EEETP												159,73		
5	Effectif étudiant total	n												7 661		
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n												3 812		
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n												1 616		
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%												70,9%		
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n												1 980		
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%												25,8%		
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n												253		
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%												3,3%		
13	Effectif étudiant internationaux	n												3 118		
14	Effectif étudiant internationaux	%												40,7%		
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n												1		
16	Stagiaires postdoctoraux	n												39		
17	Résidents en médecine	n												0		
Enseignants-chercheurs																
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	11	14	9	10	16	20	16	8	16	Données fournies par le Décanat des affaires départementales
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	7	7	5	6	8	15	11	6	7	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	4	7	4	4	8	5	5	2	9	
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire																
21		n	n.d.	n.d.	n.d.	223	223	231	230	231	230	244	243	245	240	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	141	141	145	143	140	139	148	152	153	150	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	82	86	87	91	91	96	91	92	90	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	405	413	402	371	404	426	443	465	400	460	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	246	248	255	235	243	271	268	268	229	256	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	165	147	136	161	155	175	197	171	204	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	3,65	3,48	3,75	3,99	3,99	4,11	3,96	3,88	3,95	3,66	
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	2,62	3,15	3,03	2,49	2,58	2,80	2,66	1,82	1,98	1,84	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	25,15	25,08	24,00	22,94	23,10	22,40	20,70	19,97	21,19	22,62	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	5,08	5,39	5,49	6,15	6,54	6,62	6,48	6,60	7,82	9,30	
31	Ratio EEETP / professeur	EEETP/n	n.d.	n.d.	n.d.	21,18	21,65	21,31	21,65	21,96	22,44	20,93	19,83	16,07	16,88	
32	Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	52,76	49,61	52,17	55,31	51,15	51,14	49,92	53,94	53,71	47,04	
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	46,40	49,78	47,41	46,63	48,49	47,27	47,86	44,84	44,38	51,60	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	0,84	0,61	0,42	1,03	0,36	1,28	2,22	1,22	1,91	1,36	

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire															
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	141	141	145	143	140	139	148	152	153	150
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	12	12	12	11	14	15	13	15	13
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	14	16	16	15	16	17	17	18	18
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	47	46	46	46	43	47	51	54	49
39	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	15	15	15	15	15	14	15	14	15
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	7	7	6	6	6	7	7	6	7
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	17	17	15	15	17	19	18	19	17
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	5	6	7	7	8	8	8	7	10
43	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
44	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	21	22	21	20	18	19	22	19	20
45	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	3	4	5	5	3	2	1	1	1
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	82	86	87	91	91	96	91	92	90
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	19	19	21	19	18	22	22	18	16
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	6	6	5	6	5	5	3	5	4
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	9	7	8	10	11	11	10	9	10
50	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	8	6	5	6	7	7	7	7	8
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	12	13	13	14	15	16	14	17	16
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	16	21	21	22	20	18	17	17	18
54	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
55	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	10	10	10	11	12	12	13	12
56	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	0	1	2	2	2	2
57	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	223	223	231	230	231	230	244	243	245	240
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	31	31	31	33	30	32	37	35	33	29
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	20	22	21	21	22	20	23	22	22
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	59	56	53	54	56	54	58	61	63	59
61	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	18	18	19	19	19	18	19	18	19
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	15	13	11	12	13	14	14	13	15
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	35	29	30	28	29	32	35	32	36	33
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	21	27	28	29	27	26	25	24	28
65	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	29	32	31	30	29	31	34	32	32
67	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	4	5	5	5	3	3	3	3	3

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire															
68	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	246	248	255	235	243	271	268	268	229	256
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	6	7	7	7	8	19	25	18
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	26	17	28	27	21	24	28	34	26	32
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	64	65	66	70	78	93	95	90	79	90
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	22	22	18	18	23	12	14	8	17
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	8	6	6	7	7	6	5	5	4
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	59	51	57	42	54	50	57	51	38	42
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	20	17	13	11	13	13	13	12	10
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	0	3	0	1	2	2	1	1
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	49	55	53	49	47	53	47	40	35	42
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
79	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	165	147	136	161	155	175	197	171	204
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	22	16	24	29	22	32	43	36	34
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	11	11	6	8	13	10	12	9	11
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	9	8	11	8	16	22	20	24
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	10	13	10	7	12	11	6	7	8
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	16	14	11	15	13	13	16	15	13
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	48	34	38	38	35	41	42	39	47
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	32	31	23	29	24	26	26	24	35
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	18	18	15	24	27	26	30	21	32
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
90	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	405	413	402	371	404	426	443	465	400	460
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	31	22	31	36	29	40	62	61	52
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	36	28	39	33	29	37	38	46	35	43
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	72	73	75	78	89	101	111	112	99	114
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	32	35	28	25	35	23	20	15	25
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	24	20	17	22	20	19	21	20	17
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	106	99	91	80	92	85	98	93	77	89
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	52	48	36	40	37	39	39	36	45
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	1	4	0	2	2	2	1	1
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	69	73	71	64	71	80	73	70	56	74
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

n.d. Données non disponibles
n.a. Données non applicables

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

Page 1 de 8

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

^P Les données sur l'effectif étudiant et le personnel pour l'année 2021-2022 sont provisoires (avant amendements).

Notes méthodologiques, lignes 18 à 100

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2020-2021, septembre 2022.
Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2021-2022, septembre 2022.

2. Attribution des secteurs disciplinaires

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou font partie de la direction académique (décanats).

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

4. Calcul des ratios étudiants par professeur

Étant donné que l'historique des données étudiantes n'a pas été rapporté dans la grille par le MES, le siège social UQ a calculé les ratios étudiants / professeur en fonction des données étudiantes de la dernière déclaration. Ce faisant, les données étudiantes utilisées pour 2020-2021 sont des données provisoires.

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectifs étudiants par cycle

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi											Date :																
										Page 2 de 8																	
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques																
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS																											
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																											
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022												
101	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 926												
102	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												65												
103	Sciences pures	n													63												
104	Sciences appliquées	n													821												
105	Arts	n													265												
106	Lettres	n													16												
107	Sciences humaines	n													163												
108	Éducation	n													261												
109	Droit	n																									
110	Administration	n													237												
111	Autres	n													35												
112	Femmes	n													0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 138
113	Sciences de la santé	n													En jaune: Données déjà détenues par le MES.												235
114	Sciences pures	n	59																								
115	Sciences appliquées	n	219																								
116	Arts	n	320																								
117	Lettres	n	40																								
118	Sciences humaines	n	402																								
119	Éducation	n	567																								
120	Droit	n																									
121	Administration	n	294																								
122	Autres	n	2																								
123	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0													4 241
124	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																								300
125	Sciences pures	n													122												
126	Sciences appliquées	n													1 216												
127	Arts	n													585												
128	Lettres	n													56												
129	Sciences humaines	n													565												
130	Éducation	n													828												
131	Droit	n																									
132	Administration	n													531												
133	Autres	n													38												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.																											

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :											
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques												
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS																									
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																									
1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022										
134	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	423										
135	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											21											
136	Sciences pures	n																							
137	Sciences appliquées	n																							
138	Arts	n																							
139	Lettres	n																							
140	Sciences humaines	n																							
141	Éducation	n																							
142	Droit	n																							
143	Administration	n																							
144	Autres	n																							
145	Femmes	n												0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764
146	Sciences de la santé	n												En jaune: Données déjà détenues par le MES.											49
147	Sciences pures	n																							
148	Sciences appliquées	n																							
149	Arts	n																							
150	Lettres	n																							
151	Sciences humaines	n																							
152	Éducation	n																							
153	Droit	n																							
154	Administration	n																							
155	Autres	n																							
156	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0												1 187
157	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																						70
158	Sciences pures	n																							
159	Sciences appliquées	n																							
160	Arts	n																							
161	Lettres	n																							
162	Sciences humaines	n																							
163	Éducation	n																							
164	Droit	n																							
165	Administration	n																							
166	Autres	n																							

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
167	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	884
168	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											32	
169	Sciences pures	n												17	
170	Sciences appliquées	n												352	
171	Arts	n												36	
172	Lettres	n												4	
173	Sciences humaines	n												21	
174	Éducation	n												13	
175	Droit	n													
176	Administration	n												409	
177	Autres	n													
178	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	599	
179	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											94	
180	Sciences pures	n												10	
181	Sciences appliquées	n												80	
182	Arts	n												36	
183	Lettres	n												19	
184	Sciences humaines	n												81	
185	Éducation	n												27	
186	Droit	n													
187	Administration	n												249	
188	Autres	n												3	
189	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 580	
190	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											126	
191	Sciences pures	n												27	
192	Sciences appliquées	n												432	
193	Arts	n												72	
194	Lettres	n												23	
195	Sciences humaines	n												102	
196	Éducation	n												40	
197	Droit	n													
198	Administration	n												755	
199	Autres	n												3	

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
200	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	214
201	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1	
202	Sciences pures	n													
203	Sciences appliquées	n													
204	Arts	n													
205	Lettres	n													
206	Sciences humaines	n													
207	Éducation	n													
208	Droit	n													
209	Administration	n													
210	Autres	n													
211	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186
212	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											15	
213	Sciences pures	n													
214	Sciences appliquées	n													
215	Arts	n													
216	Lettres	n													
217	Sciences humaines	n													
218	Éducation	n													
219	Droit	n													
220	Administration	n													
221	Autres	n													
222	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400
223	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											16	
224	Sciences pures	n													
225	Sciences appliquées	n													
226	Arts	n													
227	Lettres	n													
228	Sciences humaines	n													
229	Éducation	n													
230	Droit	n													
231	Administration	n													
232	Autres	n													

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :											
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques												
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS																									
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																									
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022										
233	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126										
234	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																						
235	Sciences pures	n																							
236	Sciences appliquées	n																							
237	Arts	n																							
238	Lettres	n																							
239	Sciences humaines	n																							
240	Éducation	n																							
241	Droit	n																							
242	Administration	n																							
243	Autres	n																							
244	Femmes	n												0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125
245	Sciences de la santé	n												En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
246	Sciences pures	n																							
247	Sciences appliquées	n																							
248	Arts	n																							
249	Lettres	n																							
250	Sciences humaines	n																							
251	Éducation	n																							
252	Droit	n																							
253	Administration	n																							
254	Autres	n																							
255	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0												251
256	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.																						
257	Sciences pures	n																							
258	Sciences appliquées	n																							
259	Arts	n																							
260	Lettres	n																							
261	Sciences humaines	n																							
262	Éducation	n																							
263	Droit	n																							
264	Administration	n																							
265	Autres	n																							

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
266	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
267	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
268	Sciences pures	n													
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n													
272	Sciences humaines	n													
273	Éducation	n													
274	Droit	n													
275	Administration	n													
276	Autres	n													
277	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
278	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n													
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													
287	Autres	n													
288	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
289	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													
298	Autres	n													

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi													Date :	
I. Éléments d'information													Page 2 de 8	
II. Observations													III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
299	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 936
300	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											97
301	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											97
302	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 241
303	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											301
304	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											25
305	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											202
306	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											278
307	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
308	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											657
309	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											38
310	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 862
311	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											329
312	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											83
313	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											328
314	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											356
315	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											64
316	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											536
317	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											603
318	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
319	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											550
320	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											13
321	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 072
322	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											426
323	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											180
324	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 745
325	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											657
326	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											89
327	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											738
328	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											881
329	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
330	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 304
331	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											52
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.														

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :
I. Éléments d'information														Page 2 de 8
II. Observations														III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
332	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	637
333	Sciences de la santé	n												22
334	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
335	Sciences appliquées	n												30
336	Arts	n												20
337	Lettres	n												8
338	Sciences humaines	n												23
339	Éducation	n												5
340	Droit	n												
341	Administration	n												190
342	Autres	n												339
343	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	952
344	Sciences de la santé	n												64
345	Sciences pures	n												1
346	Sciences appliquées	n												12
347	Arts	n												22
348	Lettres	n												21
349	Sciences humaines	n												105
350	Éducation	n												70
351	Droit	n												
352	Administration	n												310
353	Autres	n												347
354	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 589
355	Sciences de la santé	n												86
356	Sciences pures	n												1
357	Sciences appliquées	n												42
358	Arts	n												42
359	Lettres	n												29
360	Sciences humaines	n												128
361	Éducation	n												75
362	Droit	n												
363	Administration	n												500
364	Autres	n												686

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi													Date :		
I. Éléments d'information													II. Observations	III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
365	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 573
366	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											119	
367	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											97	
368	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 271	
369	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											321	
370	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											33	
371	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											225	
372	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											283	
373	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
374	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											847	
375	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											377	
376	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 814
377	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											393	
378	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											84	
379	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											340	
380	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											378	
381	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											85	
382	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											641	
383	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											673	
384	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
385	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											860	
386	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											360	
387	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 661
388	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											512	
389	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											181	
390	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 787	
391	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											699	
392	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											118	
393	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											866	
394	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											956	
395	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
396	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1 804	
397	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											738	

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Réussite académique

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi																	Date :									
I. Éléments d'information		II. Observations															III. Remarques									
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																								
	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020								
Taux de réussite des études de baccalauréat																										
398	Persévérance après 1 an	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															86,5%	86,9%							
399	Diplomation après 6 ans	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															71,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																										
400	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															85,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
401	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															77,8%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
402	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															72,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
403	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															81,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
404	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															60,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
405	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															75,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
406	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															70,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
407	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
408	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															59,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
409	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant			Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															83,5%	86,3%	n.d.	n.d.	n.d.				
410	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
411	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															100,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
412	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															93,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
413	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															11,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
414	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
415	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
416	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
417	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
418	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															91,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
419	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant			Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case O32) pour l'ensembles des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															71,5%	78,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
420	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
421	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															66,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
422	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															90,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
423	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															60,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
424	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
425	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
426	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
427	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
428	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															60,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
429	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant			Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															60,0%	61,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
430	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
431	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															80,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
432	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															75,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
433	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
434	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
435	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															90,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
436	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
437	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
438	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															33,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
439	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.															0,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi														Date :					
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques					
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE																			
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																			
Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																			
	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Réussite des études de baccalauréat																			
440	Persévérance après 1 an	n																914	
441	Diplomation après 6 ans	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										720	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																			
442	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										104	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
443	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										28	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
444	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										102	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
445	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
446	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
447	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										134	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
448	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										129	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
449	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										145	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																			
452	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											0	n.d.	n.d.	n.d.		
453	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											8	n.d.	n.d.	n.d.		
454	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											254	n.d.	n.d.	n.d.		
455	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											1	n.d.	n.d.	n.d.		
456	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4	n.d.	n.d.	n.d.		
457	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											8	n.d.	n.d.	n.d.		
458	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											0	n.d.	n.d.	n.d.		
459	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.		
460	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											52	n.d.	n.d.	n.d.		
461	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.		
Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																			
462	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										149	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
465	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
466	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
467	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
468	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
469	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
470	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
471	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																			
472	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
478	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
479	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
480	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi															Date :						
I. Éléments d'information															II. Observations			III. Remarques			
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE															Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
481	Autres	n	0												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études au baccalauréat (6 ans)																					
482	Sciences de la santé	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
483	Sciences pures	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
484	Sciences appliquées	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
485	Arts	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
486	Lettres	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
487	Sciences humaines	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
488	Éducation	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
489	Droit	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
490	Administration	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
491	Autres	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
492	Ensemble des secteurs	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études de maîtrise (4 ans)																					
493	Sciences de la santé	an	3,33				1,33	1,00		2,08	1,58	1,33	1,00	2,67		n.d.	n.d.	n.d.			
494	Sciences pures	an		3,67	2,33	2,33	3,08	2,33	3,17	3,33	2,33		2,17	2,33	1,50	n.d.	n.d.	n.d.			
495	Sciences appliquées	an	3,04	3,04	2,94	2,56	2,28	1,63	1,33	1,24	1,28	1,28	1,19	1,08	1,08	n.d.	n.d.	n.d.			
496	Arts	an	2,75	2,78	3,11	2,73	3,05	2,44	2,75	2,74	2,86	3,15	2,50	2,90	2,33	n.d.	n.d.	n.d.			
497	Lettres	an	2,44	3,17	3,33		3,00	2,87	2,58	2,75	3,00		3,08	3,22	2,42	n.d.	n.d.	n.d.			
498	Sciences humaines	an	1,70	2,88	2,91	3,50	3,56	2,75	2,10	2,33	3,00	3,42	3,29	2,28	1,88	n.d.	n.d.	n.d.			
499	Éducation	an	2,00		3,67			2,78	2,83	3,00	2,67	3,33		3,33		n.d.	n.d.	n.d.			
500	Droit	an														n.d.	n.d.	n.d.			
501	Administration	an	1,72	1,67	2,38	1,13	1,82	1,26	1,75	1,82	1,65	1,58	1,47	1,35	1,35	n.d.	n.d.	n.d.			
502	Autres	an														n.d.	n.d.	n.d.			
503	Ensemble des secteurs	an	2,23	2,69	2,81	1,79	2,42	1,83	1,77	1,70	1,69	1,62	1,36	1,28	1,17	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études de doctorat (8 ans)																					
504	Sciences de la santé	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
505	Sciences pures	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												4,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
506	Sciences appliquées	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												3,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
507	Arts	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
508	Lettres	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
509	Sciences humaines	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												4,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
510	Éducation	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
511	Droit	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
512	Administration	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												6,83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
513	Autres	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
514	Ensemble des secteurs	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												4,62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectif du personnel

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
515 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	348	331	327	311	303	297	310	327	330	336	Suite à une modification des groupes d'emplois associés aux fonctions d'auxiliaires d'enseignement et de responsables de laboratoire à l'UQAC, 12 employés à temps plein sont passés du groupe « Professionnel » au groupe « Personnel périphérique d'enseignement et recherche ». Une variation d'effectifs artificielle est donc enregistrée pour ces groupes d'emplois entre le 1er octobre 2016 et le 1er octobre 2017.
516 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	17	16	14	15	16	12	13	13	15	
517 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	4	4	2	1	2	1	4	
518 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	13	12	10	11	14	11	11	12	11	
519 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	146	147	149	147	142	143	150	154	158	153	
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	17	13	22	22	16	19	21	19	18	
521 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	17	13	22	22	8	10	12	12	10	
522 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	8	9	9	7	8	
523 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	4	3	3	3	5	
524 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	56	55	57	56	55	39	39	44	48	50	
525 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	60	58	41	43	54	62	62	61	64	
526 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	13	11	10	7	7	7	8	7	8	
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	31	22	23	21	19	18	18	22	21	23	
528 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	22	22	21	18	18	17	21	21	23	
529 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0	
530 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	356	340	338	320	321	330	340	353	364	385	
531 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	6	8	7	8	7	10	13	12	
532 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	2	1	2	3	2	
533 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	6	8	7	6	6	8	10	10	
534 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	89	91	93	93	94	95	96	96	93	97	
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	13	13	16	15	10	12	14	14	22	
535 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	13	13	16	15	6	8	8	8	15	
537 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	4	4	6	6	7	
538 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	4	5	5	4	6	
539 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	74	81	82	84	79	84	87	98	104	
540 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	42	40	30	29	37	44	43	44	51	
541 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	117	110	102	88	89	94	89	95	96	91	
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	
543 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	
544 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
545 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	704	671	665	631	624	627	650	680	694	721	Suite à une modification des groupes d'emplois associés aux fonctions d'auxiliaires d'enseignement et de responsables de laboratoire à l'UQAC, 12 employés à temps plein sont passés du groupe « Professionnel » au groupe « Personnel périphérique d'enseignement et recherche ». Une variation d'effectifs artificielle est donc enregistrée pour ces groupes d'emplois entre le 1er octobre 2016 et le 1er octobre 2017.
546 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	24	22	22	22	24	19	23	26	27	
547 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	4	4	4	2	4	4	6	
548 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	20	18	18	18	20	17	19	22	21	
549 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	235	238	242	240	236	238	246	250	251	250	
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	48	30	26	38	37	26	31	35	33	40	
551 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	48	30	26	38	37	14	18	20	20	25	
552 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	12	13	15	13	15	
553 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	8	8	8	7	11	
554 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	133	129	138	138	139	118	123	131	146	154	
555 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	101	102	98	71	72	91	106	105	105	115	
556 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	130	123	113	98	96	101	96	103	103	99	
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	34	25	26	24	22	21	21	25	23	25	
557 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	25	25	24	21	21	20	24	23	25	
559 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0	

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

		Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)												
Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P
560 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	405	413	402	371	404	426	443	465	400	460
561 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	246	248	255	235	243	271	268	268	229	256
562 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	165	147	136	161	155	175	197	171	204

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Intensité de la recherche

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi															Date :
Source: IFR (UQ) et SYSPER (BC); compilation DRI-UQ, octobre 2022															Page 5 de 8
I. Éléments d'information		II. Observations													III. Remarques
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)													
Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
714 Fonds de recherche (total)	k\$	14 342	13 755	11 969	10 284	15 053	16 806	18 334	17 485	16 746	19 305	
715 Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	1 793	414	20	771	861	2 558	0	154	487	0	
716 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	334	240	262	103	129	208	1 758	330	347	2 321	
717 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	4 222	4 336	4 616	3 709	4 304	5 088	5 560	4 755	6 915	5 593	
718 Chaires de recherche du Canada	k\$	1 042	1 000	1 050	800	700	500	640	730	900	900	
719 Organismes subventionnaires canadiens	k\$	2 804	3 086	3 265	2 669	3 293	4 275	4 296	3 600	5 621	4 343	
720 Gouvernement du Canada	k\$	377	249	301	240	311	313	623	424	394	350	
721 Subventions de recherche du Québec	k\$	2 557	2 602	1 970	1 327	1 780	2 734	3 227	2 780	3 188	4 913	
722 Fonds de recherche du Québec	k\$	1 156	815	745	849	722	1 019	1 339	1 613	1 629	1 513	
723 Gouvernement du Québec	k\$	1 402	1 787	1 225	478	1 057	1 715	1 887	1 167	1 559	3 401	
724 Financement institutionnel	k\$	1 677	1 262	1 282	1 544	1 842	1 320	2 268	2 226	1 647	1 554	
725 Autres sources	k\$	3 758	4 901	3 818	2 830	6 139	4 898	5 522	7 241	4 161	4 924	
726 Contrats	k\$	830	1 401	1 250	470	3 735	2 299	2 776	3 269	1 164	1 569	
... Exclusions	k\$	6 078	5 184	4 705	4 770	3 589	2 815	2 536	4 050	2 832	4 507	
... Non associé à un professeur-chercheur	k\$	2 630	1 142	1 034	2 016	794	902	597	2 123	1 190	2 282	
... FIR du gouvernement fédéral	k\$	1 385	1 478	1 459	1 509	1 520	1 566	1 549	1 550	1 627	1 635	
... FIR du gouvernement provincial	k\$	2 063	2 565	2 126	1 120	0	0	0	0	0	0	
... Services professionnels	k\$	0	0	86	126	1 274	347	390	377	14	590	
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)															
Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
727 Fonds de recherche (total)	k\$	14 342	13 755	11 969	10 284	15 053	16 806	18 334	17 485	16 746	19 305	
728 Sciences de la santé	k\$	327	326	197	255	399	288	579	831	660	1 427	
729 Sciences pures	k\$	3 766	3 207	3 828	2 448	3 602	5 824	6 248	5 579	4 759	7 700	
730 Sciences appliquées	k\$	6 332	6 888	5 823	5 751	9 005	8 585	8 097	7 815	7 549	6 906	
731 Arts	k\$	391	381	402	433	429	501	343	288	101	174	
732 Lettres	k\$	271	338	271	159	143	208	261	217	111	129	
733 Sciences humaines	k\$	2 724	2 335	1 204	852	955	891	1 938	1 509	1 441	2 119	
734 Éducation	k\$	238	132	188	254	236	276	501	723	707	426	
735 Droit	k\$	
736 Administration	k\$	226	69	26	45	124	225	331	436	305	370	
737 Autres	k\$	67	79	30	87	159	8	35	86	1 114	54	
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)															
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
738 Professeurs-chercheurs financés	%	65,1	64,9	65,4	66,7	70,3	67,9	70,6	70,8	68,5	70,8	
739 Sciences de la santé	%	53,1	57,6	60,6	66,7	65,6	66,7	64,9	55,3	58,3	66,7	
740 Sciences pures	%	84,2	95,0	81,8	90,9	86,4	81,0	81,8	95,2	87,5	87,5	
741 Sciences appliquées	%	78,0	80,7	80,4	74,1	79,7	79,3	83,1	75,4	76,2	76,7	
742 Arts	%	90,0	47,4	42,1	47,4	57,9	47,4	50,0	36,8	50,0	52,6	
743 Lettres	%	64,3	60,0	69,2	50,0	50,0	78,6	57,1	64,3	35,7	66,7	
744 Sciences humaines	%	68,3	71,1	75,0	74,2	87,1	84,4	88,6	91,7	86,5	83,8	
745 Éducation	%	53,6	53,8	65,5	70,0	69,0	50,0	59,3	80,8	80,8	72,4	
746 Droit	%	
747 Administration	%	43,8	40,0	33,3	42,4	46,7	44,8	57,6	57,1	45,5	48,5	
748 Autres	%	33,3	50,0	80,0	80,0	60,0	66,7	33,3	66,7	66,7	66,7	

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi															Date :	
Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, octobre 2022															Page 5 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations													III. Remarques	
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)																
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		
749	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	19 884	25 000	13 000	15 534	17 804	19 367	23 435	26 397	25 540	29 171	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
750	Sciences de la santé	\$	6 278	5 519	4 932	6 982	4 882	5 514	14 682	18 055	11 276	24 145	
751	Sciences pures	\$	190 830	115 904	132 784	82 416	101 689	199 869	324 014	193 118	191 922	245 254	
752	Sciences appliquées	\$	38 803	56 470	55 212	51 217	71 108	63 837	49 188	56 950	56 322	67 317	Cellule vide : aucun chercheur recensé
753	Arts	\$	47 800	10 149	24 286	14 073	10 000	28 025	14 790	5 111	5 300	12 150	Cellule vide : au moins un chercheur de recensé
754	Lettres	\$	16 534	13 200	10 164	7 140	10 351	12 000	29 516	16 975	26 080	9 884	
755	Sciences humaines	\$	17 610	28 092	7 670	15 303	17 356	16 464	14 963	17 151	18 728	39 150	
756	Éducation	\$	6 278	5 000	5 000	6 415	3 750	14 162	13 865	21 341	16 582	9 748	
757	Droit	\$											
758	Administration	\$	4 167	2 750	470	1 000	4 854	2 339	6 956	8 325	3 676	8 259	
759	Autres	\$	66 882	39 540	1 557	1 799	549	4 082	35 250	43 126	556 980	27 115	

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Définitions et informations relatives
aux indicateurs institutionnels

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

No de ligne Début	No de ligne fin	Page 1- Étudiants-enseignants	
1	4	Lignes 1 à 4	EEETP L'effectif étudiant équivalent au temps plein est calculé sur l'ensemble de l'année universitaire. Les établissements doivent remplir les cases sur la base de la plus récente déclaration des effectifs au système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU).
5	15	Lignes 5 à 15	Effectif étudiant Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres. Ces données excluent les résidents et les résidentes en médecine, les auditeurs et les auditrices, les stagiaires postdoctoraux et les étudiants et les étudiantes en situation d'accueil.
13	14	Lignes 13 à 14	Effectif étudiants internationaux Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'indien (selon la Loi sur les Indiens).
15		Ligne 15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger Il s'agit des étudiants inscrits dans un programme universitaire québécois en échange à l'étranger ou tout autre étudiant en séjour d'étude hors Québec qui garde un lien avec une université québécoise.
18	20	Lignes 18 à 20	Nombre de professeurs récemment embauchés Professeurs embauchés pendant l'année universitaire, du 1er mai au 30 avril. <i>Veillez comptabiliser non seulement l'embauche des «nouveaux professeurs réguliers» (postes menant à la permanence), mais également les professeurs à contrat de durée déterminée (subventionnés ou suppléants).</i> Les professeurs invités sont exclus.
21	23	Lignes 21 à 23	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire Professeurs et chercheurs avec rang académique à temps plein au 1er octobre, en modalité de prestation de travail régulière, ou en congé sabbatique ou de perfectionnement, incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module ainsi que ceux occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, suméraires, occasionnels, suppléants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Les professeurs ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition des lignes 21 à 23 et 35 à 67 et la définition de la ligne 465 (Professeurs) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL. Voir aussi les définitions des lignes 464 (autre personnel de direction) et 462 (Direction) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL.
24	26	Lignes 24 à 26	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire Chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour au moins un cours déclaré dans le Système GDEU durant l'année universitaire. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veuillez noter que le nombre de chargés de cours de l'année universitaire ne comprend pas, par exemple, les chargés de cours qui auraient obtenu durant l'année universitaire qu'une rémunération pour des activités de «gestion académique», ou ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité. Dans les faits, les chargés de cours engagés à la charge de cours sont dénombrés s'ils avaient reçu, dans l'année universitaire, au moins une rémunération de base pour l'enseignement d'une activité menant à des crédits universitaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 24 à 26 et 68 à 100) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 4, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein. La définition utilisée s'applique à tout le formulaire.
35	67	Lignes 35 à 67	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire et le genre Déclinaison de la ligne 21 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire du département du professeur. Le département est défini à l'aide de l'assignation d'un sous-secteur disciplinaire à l'unité administrative de rattachement du professeur. Lorsque l'unité administrative ne permet pas d'identifier de sous-secteur disciplinaire (ex : service des enseignements généraux, décanats aux études supérieures, etc.), le département est déterminé à l'aide de la principale discipline d'enseignement ou de recherche déclarée pour le professeur. Ces informations sont regroupées selon douze regroupements disciplinaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.
68	100	Lignes 68 à 100	Chargés de cours dans l'année universitaire selon le secteur disciplinaire prépondérant et le genre Déclinaison de la ligne 24 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire prépondérant du chargé de cours. Voir <i>Table de conversion</i> pour le détail des regroupements. Le regroupement disciplinaire prépondérant est défini à l'aide des codes disciplinaires des cours des chargés de cours. L'ensemble des cours enseignés dans l'année est pris en considération. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.

SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des professeurs à temps plein au 1er octobre » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, *Description du fichier de base des professeurs*, Source SYSPER, 9 janvier 2014, et au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020*.

SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable
Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER
o dont au moins une fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31) ;
o ET pour qui cette fiche d'emploi présente également un régime emploi qualitatif à temps plein » (V212 = 1) ;
o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de cette fiche d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière (en fonction ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03) ;
o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre
Les emplois de professeurs sont sélectionnés de la façon suivante :
Tout emploi d'un employé identifié dans la population des professeurs déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER
o dont la fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31) ;
o ET dont la fiche d'emploi présente un régime emploi qualitatif à temps plein » ou « ne s'applique pas » (V212 = 1, 8) ;
o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de ces fiches d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière (en fonction ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03) ;
o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre

SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des chargés de cours dans l'année » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, *Définition du fichier de base des chargés de cours*, Livrable demandé par le MEES au 31 mars 2016, *Système sur les personnes des établissements universitaires québécois (SYSPER)*, 27 novembre 2020, et au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020*.

SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable
Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER ;
• Qui, dans l'année de déclaration, avait reçu au moins une rémunération de base pour une activité dont le sigle est trouvé dans la table de référence des activités du Système GDEU et ce, dans le cadre d'un emploi dans le groupe d'emploi «Chargé de cours».
Extrait du *Manuel SYSPER 2019-2020 (version 15 juin 2020)*, pages 47-50 : Chargés de cours (groupe d'emploi avec valeur « 22 »)
« Regroupe les chargés de cours engagés à la charge ou qui sont rémunérés au cours. Ce groupe inclut les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les post-doctorats même s'ils enseignent. »
Par exemple, si la seule rémunération reçue par le chargé de cours durant l'année de déclaration est une rétroactivité, ce chargé de cours ne sera pas dans le fichier de base.
La population est « inclusive » : les chargés de cours de la population sélectionnée qui auraient d'autres emplois appartenant à un autre groupe d'emploi durant l'année sont inclus. Par exemple, un chargé de cours à l'automne, qui obtient un emploi de professeur en hiver, serait inclus dans la population.

Voir la source et la sélection de la population de la ligne 21 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants), ainsi que le document de définition des éléments du cube : *Définition des éléments du cube des professeurs à temps plein, vue au 1er octobre, Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER)*, 24 avril 2020.

Voir la source et la sélection de la population de la ligne 24 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants).

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Page 2- Étudiants par cycle

101	397	Effectif étudiants	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres.
134	166	Lignes 134 à 166 1er cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 1er cycle qui n'équivaut pas à un grade de baccalauréat.
200	232	Lignes 200 à 232 2e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 2e cycle qui n'équivaut pas à un grade de maîtrise.
266	298	Lignes 266 à 298 3e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 3e cycle qui n'équivaut pas à un grade de doctorat.

Page 3- Réussite

		Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
		Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat et à la maîtrise sont typiquement présentés après 6 ans tandis que celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
		Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. Voir <i>Liste_formules</i> .
398	Ligne 398	Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur. Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. Voir <i>Liste_formules</i> .
400	409	Lignes 400 à 409	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant
			Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc $(135+52+1\ 268)/2\ 012 = 72,3\%$ de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. Voir <i>Liste_formules</i> .
410	419	Lignes 410 à 419	Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant
			Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
420	429	Lignes 420 à 429	Taux de réussite après 6 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant
			Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 6 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
430	439	Lignes 430 à 439	Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant
			Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
440	481	Lignes 440 à 481	Réussite des études
			Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 398 à 439
482	514	Lignes 482 à 514	Durée moyenne des études
			La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats et les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Les données de cette section proviennent du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Pour des définitions plus détaillées, on se réfère au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020*, p. 47-50. Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Uniquement les employés avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emploi dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier.

Page 4- Personnel

515	559	Lignes 515 à 559	Effectif à temps plein au 1er octobre selon le groupe d'emploi	<p>Dénombrement des employés à temps plein ayant reçu une rémunération de base au 1er octobre selon un regroupement des groupes d'emploi SYSPER. Tous les employés sont comptabilisés, peu importe leur statut relatif ou poste ou leur modalité de prestation de travail. Par exemple, les employés réguliers et les employés non réguliers font partie des effectifs, de même que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) ainsi que ceux en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité.</p> <p>Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.</p> <p>Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 24 à 26 et 68 à 100 de la Page 1- Étudiants-enseignants) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 4, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein.</p>	<p>SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Vue globale des personnels ; Dénombrement et taux de rémunération de base moyens des employés à temps plein au 1er octobre » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se réfère à son document de définition. Vue globale des employés à temps plein au 1er octobre, Dénombrements et taux de rémunération de base moyens, Définition et gabarit du livrable, Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER), 20 septembre 2017 (version 2), et au <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i>.</p> <p>SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable La population retenue est celle des employés déclarés dans un emploi au 1er octobre d'une année donnée avec régime d'emploi qualitatif « à temps plein », quel que soit leur statut relatif au poste ou leur modalité de prestation de travail et qui, durant cette année, n'avaient pas reçu uniquement des rémunérations de type ajustement salarial ou de type rémunération additionnelle, telles que : rétroactivité, autres ajustements de salaire, rémunération reliée aux avantages sociaux lorsque payés au départ, indemnités de départ, non applicable, etc. Les employés retenus sont déclarés avec une rémunération de base au 1er octobre et les chargés de cours sont exclus. Les taux de rémunération de base moyens, les écarts types et les dénombrements selon l'établissement universitaire ainsi que le regroupement d'emploi sont présentés selon les deux unités de rémunération, soit le taux horaire et le taux annuel.</p>
516	531	546 Lignes 516, 531 et 546	Direction	Regroupe la haute direction, la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen) et les cadres (direction de service et autres cadres).	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 11, 12, 13 et 14, page 48 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> .
517	532	547 Lignes 517, 532 et 547	Haute direction	Regroupe la haute direction	<p>Haute direction (11) : Regroupe le personnel de la haute direction, soit les gestionnaires en chef des grandes structures de l'établissement universitaire telles que la vie académique, la recherche, le développement technologique, les affaires publiques, les ressources humaines et les finances. On y retrouve des fonctions telles que recteur, principal, directeur général, vice-recteur et vice-recteur adjoint. Il est à préciser qu'un directeur général devrait se trouver dans ce groupe seulement lorsqu'il représente les instances supérieures de l'établissement. Dans cette situation, il devrait être au sommet de la structure hiérarchique et agir aussi comme représentant de l'établissement dans ses relations extérieures.</p>
518	533	548 Lignes 518, 533 et 548	Autre personnel de direction	Regroupe la <i>direction académique (tel que doyen ou vice-doyen)</i> et les cadres (direction de service et autres cadres).	<p>Direction académique (12) : Regroupe le personnel de direction des facultés, des écoles et de la direction générale des études, soit les gestionnaires des structures liées à la vie académique, la recherche, le développement technologique, les affaires publiques, les ressources humaines et les finances. On y retrouve des fonctions telles que doyen, vice-doyen et directeur pédagogique. Dans certains établissements, les postes adjoint au doyen ou secrétaire de faculté font aussi partie de ce groupe d'emploi. Les critères suivants peuvent être utilisés lorsqu'il semble difficile d'établir si une fonction devrait être associée au groupe d'emploi Direction académique (12) ou au groupe d'emploi Professeur-chercheur avec fonction administrative (15).</p> <p>Fonctions principales : la personne consacre-t-elle la majorité de son temps à ses activités d'enseignement et de recherche (V204 = 15) ou à ses fonctions administratives (V204 = 12) ?</p> <p>Unité d'appartenance : Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne est-elle maintenue (V204 = 15) ou exclue (V204 = 12) dans son unité d'accréditation de professeur ? Le fait d'être maintenu dans son unité d'accréditation lui donne aussi habituellement droit de participer aux assemblées départementales (V204 = 15).</p> <p>Structure salariale : Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne reçoit-elle son salaire de professeur (possiblement avec prime pour fonctions administratives) (V204 = 15) ou reçoit-elle son salaire d'une structure salariale propre au personnel de direction (V204 = 12) ?</p> <p>Direction de service (13) : Regroupe les gestionnaires des grands services de l'établissement. On y retrouve des fonctions telles que directeur ou directeur adjoint des ressources humaines, des finances, de l'informatique et des immeubles. On compte généralement une douzaine de directeurs de service par établissement. Il est à préciser que de façon générale, les directeurs généraux des grands services de l'établissement devraient se retrouver dans le groupe d'emploi Direction de service (13), à moins qu'ils ne se qualifient pour le groupe Haute direction (11), selon les précisions indiquées plus haut. Habituellement, les employés au sein du groupe Directeur de service relèvent directement de la haute direction.</p> <p>Autre cadre (14) : Regroupe les autres cadres de niveau moindre ou équivalent à l'intérieur des grands services, soit principalement des directeurs adjoints, des cadres-conseillers, des directeurs de division et des directeurs de section.</p>
519	534	549 Lignes 519, 534 et 549	Professeurs	<p>Professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module, mais excluant les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, surnuméraires, occasionnels, suppléants ou remplaçants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Notez que les professeurs sont comptabilisés peu importe leur modalité de prestation de travail, qu'ils soient en congé sabbatique ou de perfectionnement, en congé sans solde, de maladie ou parental, en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité.</p> <p>Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition de la ligne 519 (Professeurs) et la définition des lignes 21 à 23 et 35 à 67 de la Page 1- Étudiants-enseignants. Voir aussi les définitions des lignes 518 (Autre personnel de direction) et 517 (Direction) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL.</p>	<p>Professeur-chercheur avec fonction administrative (15) : Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche, et qui assument certaines responsabilités administratives. Il s'agit principalement des directeurs de départements, de programmes, de modules ou de sections, de centres de recherche, de directeurs ou de titulaires de chaire et de directeurs académiques. Voir aussi les critères énoncés au groupe d'emploi Direction académique (12).</p> <p>Professeur-chercheur (21) : Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche.</p> <p>Chercheur avec rang académique (31) : Regroupe les chercheurs ou professeurs sous octroi détenteurs d'un rang académique. Habituellement, ces personnes n'exercent aucune activité d'enseignement, mais peuvent encadrer des étudiants de 2e ou de 3e cycles.</p>
520	535	550 Lignes 520, 535 et 550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants et le personnel périphérique d'enseignement ou de recherche. Cette ligne est le total des lignes 521 et 522.	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 29, 33, 39 et 28 de la page 49 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> .
521	536	551 Lignes 521, 536 et 551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants.	<p>Autre personnel enseignant (29) : Regroupe les employés dont la tâche est l'enseignement de cours permettant l'acquisition de crédits universitaires. Ces employés n'exercent pas d'activités de recherche. Ce groupe comprend principalement des chargés de cours à temps plein, des chargés de cours à forfait, des « faculty lecturer », des « sessional lecturer », de même que des maîtres d'enseignement, des maîtres de langues, des maîtres de français, des chargés de formation et des chargés d'enseignement.</p> <p>Postdoctoral (33) : Regroupe les détenteurs d'un Ph. D. effectuant un stage de recherche. Ces personnes occupent généralement cette fonction à temps plein.</p> <p>Autre personnel de recherche (39) : Regroupe des employés sans rang académique œuvrant dans la recherche. Ce sont principalement des professionnels de recherche et des attachés de recherche qui occupent généralement cette fonction à temps plein.</p>
522	537	552 Lignes 522, 537 et 552	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examen, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.	<p>Personnel périphérique de l'enseignement et de la recherche (28) : Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examen, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.</p>

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

523	538	553 Lignes 523, 538 et 553	Personnel de gérance	Regroupe des personnes occupant des postes non « syndiqués » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 » (Personnel de bureau). À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, «manager» ou coordonnateur.	Gérance (16) : Regroupe des personnes occupant des postes non « syndiqués » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 ». À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, manager ou coordonnateur.
524	539	554 Lignes 524, 539 et 554	Personnel professionnel	Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel. À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance.	Professionnel (41) : Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel (41). À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance (16).
525	540	555 Lignes 525, 540 et 555	Personnel technique	Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien.	Technique (61) : Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien. Aide-technique (62) : <i>Uniquement dans les collectes avant 2014-2015</i> Regroupe des employés qui détiennent certaines compétences techniques sans nécessairement détenir un DEC. Leurs fonctions sont plus limitées que celles d'un technicien. Ils aident ou assistent généralement les techniciens, comme les personnes ayant pour fonction aide-technique ou aide de laboratoire.
526	541	556 Lignes 526, 541 et 556	Personnel de bureau	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.	Bureau (51) : Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.
527	542	557 Lignes 527, 542 et 557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 71 et 81 de la page 50 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> .
528	543	558 Lignes 528, 543 et 558	Personnel métiers et services	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	Métiers et services (71) : Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.
529	544	559 Lignes 529, 544 et 559	Personnel périphérique de soutien	Regroupe le personnel dont les fonctions sont liées aux activités périphériques de l'établissement, telles que les centres culturels ou sportifs et les événements spéciaux, etc.	Personnel périphérique de soutien (81) : Regroupe principalement les personnes occupant des fonctions liées aux activités périphériques de l'établissement telles que les centres culturels ou sportifs et les événements spéciaux. Le libellé de leur fonction est, par exemple, arbitre, moniteur de natation, guichetier, préposé inscription ou auxiliaire administratif. Ces fonctions sont parfois reliées à des activités sporadiques, mais intensives en main d'œuvre telles que la période d'inscription.
560	562	Lignes 560 à 562	Effectif de chargés de cours de l'année universitaire	Voir la ligne 24 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants)	

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.
Page 5- Recherche

714	726	Lignes 714 à 726	Fonds de recherche par source de financement	<p>Comptabiliser les fonds administrés par l'université ou par un établissement affilié, quand la personne responsable du projet de recherche est un professeur-chercheur de l'université ou un professeur-chercheur assimilé. Ne pas comptabiliser les fonds alloués en vue de la réalisation d'un projet de recherche dont le ou la responsable n'est pas un professeur-chercheur d'une université ou assimilé. Exclure aussi les bourses de formation, les subventions allouées pour la réalisation des projets d'assistance technique de tout organisme et les frais indirects de recherche assurés à même le budget général de l'université.</p> <p>Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se réaliser.</p>
719		Ligne 719	Organismes subventionnaires canadiens	Fonds en provenance des organismes subventionnaires du Gouvernement du Canada (IRSC, CRSNG, CRSH, fonds Apogée, etc.)
720		Ligne 720	Gouvernement du Canada	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Canada (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
723		Ligne 723	Gouvernement du Québec	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Québec (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
724		Ligne 724	Financement institutionnel	Financement provenant de l'établissement d'attache ou de ses constituantes (fondation, fonds, centre de recherche, etc.)
725		Ligne 725	Autres sources	Fonds en provenance d'autres sources publiques, parapubliques et privées, canadiennes ou étrangères (Établissements d'enseignement, municipalités, compagnies, corporations, fondations, associations, organismes à but non lucratif, sociétés, etc.) Préciser le montant du financement en provenance d'autres sources obtenu en vertu de contrats de recherche. Un contrat de recherche est une entente conclue entre des parties juridiques afin de financer des travaux effectués à l'intérieur d'un projet de recherche. Cette entente comporte une ou certaines des caractéristiques suivantes (liste non exhaustive) :
726		Ligne 726	Contrats	<ul style="list-style-type: none"> - exigence de biens livrables; - versements conditionnels répartis selon un échéancier prédéterminé; - contraintes en matière de communication et de confidentialité en ce qui a trait à la transmission des résultats; - contraintes relativement à la propriété intellectuelle que possède le bailleur de fonds sur les résultats des travaux de recherche. <p>Correspond aux fonds de recherche dont disposent les professeurs-chercheurs durant l'année de référence. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se dérouler. Les professeurs-chercheurs responsables sont des professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Ils sont identifiés par le pourvoyeur de fonds comme chercheur principal responsable du projet de recherche. Comptabiliser les fonds de recherche des professeurs-chercheurs responsables selon le secteur disciplinaire auquel ils sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.</p>
727	737	Lignes 727 à 737	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	
738	748	Lignes 738 à 748	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	<p>Exprime le rapport, en pourcentage, entre le nombre de professeurs disposant de fonds de recherche à titre de professeur-chercheur responsable durant l'année de référence et le nombre total de professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié (Page 1, ligne 21). Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.</p>
749	759	Lignes 749 à 759	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	<p>Montant correspondant à la médiane de l'ensemble des fonds de recherche dont disposent les professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié au cours de l'année de référence à titre de professeur-chercheur responsable. Calculer le montant de financement correspondant au milieu de l'ensemble (n) des valeurs des fonds dont disposent individuellement les professeurs de l'établissement durant l'année de référence, soit la valeur située à la position (n+1) + 2. Inclure uniquement les montants compris dans les sommes indiquées aux lignes 688 à 697 de la page 8. Exclure les subventions d'infrastructure de la FCI et les fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI. Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.</p>

Table de conversion

Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Letres	Éducation	Droit	Administration	Arts	Autres
Sciences fondamentales et appli	Sciences biologiques	Ressources naturelles	Études géopolitiques	Langues et littératures modernes	Pluridisciplinaire (sciences de l'édu	Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autresles
Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture	Communications et journalisme	Langues secondes autres que le fr	Didactique (art d'enseigner)		Comptabilité, sciences comptable:	Arts plastiques (peinture, dessin, s	Environnement (qualité du milieu et pollution)
Périalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et consr	Psychologie	Latin, latin-grec	Formation des enseignants au préscolaire		Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
Médecine	Microbiologie	Zootchnie	Sciences sociales	Traduction	Formation des enseignants au préscolaire et au primaire		Opérations bancaires et finance	Musicue	Non applicable
Médecine et chirurgie expériment	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvag	Anthropologie	Langues et littératures francaises	Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		Gestion et administration des ent	Musicologie (histoire et littérature)	
Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des alime	Économique	Littérature comparée	Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopé		Recherche opérationnelle	Art dramatique	
Optométrie	Génétique	Phytotechnie	Histoire	Humanités gréco-latines, et arché	Formation des enseignants au secondaire		Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
Pharmacie et sciences pharmaceu	Mathématique	Design de l'environnement	Géographie	Linguistique (phonétique, sémani)	Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au co		Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture	Science politique	Français, en général et langue ma	Formation des enseignants au collégial		Gestion du personnel	Cinématographie	
Ergothérapie	Mathématiques appliquées	Architecture paysagiste	Sociologie	Français, langue seconde	Pédagogie universitaire		Relations industrielles	Photographie	
Physiothérapie	Actuariat	Architecture urbaine et aménager	Criminologie	Anglais, langue seconde	Éducation des adultes et formation permanente		Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel	Études urbaines	Anglais, en général et langue maternelle			Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atm	Urbanisme	Démographie	Pluridisciplinaire (lettres)			Gestion des services de santé		
Thérapies alternatives	Géologie (minéralogie, etc.)	Sciences de l'informatique	Ethnologie et ethnographie				Coopération		
Santé communautaire et épidém	Chimie	Ingénierie	Sexologie				Gestion de la production		
Ergonomie	Sciences de la terre	Génie aérospatial, aéronautique e	Économie rurale et agricole				Administration publique		
Autres professions de la santé	Océanographie	Génie agricole, génie rural	Psycho-éducation				Pluridisciplinaire (administration)		
Médecine vétérinaire	Énergie	Génie alimentaire	Sciences domestiques				Bibliothéconomie et archivistique		
Pluridisciplinaire (sciences de la sa	Hydrologie, sciences de l'eau	Génie biologique et biomédical	Sciences médiévales						
	Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie chimique	Service social						
		Génie civil, de la construction et d	Animation sociale ou communautaire						
		Génie électrique, électronique et	Orientation, information scolaire et professionnelle						
		Génie mécanique	Récréologie						
		Génie géologique	Sciences sociales et humanités						
		Génie industriel et administratif	Philosophie						
		Génie métallurgique et des matér	Sciences religieuses						
		Génie minier	Pluridisciplinaire (sciences humaines)						
		Génie physique							
		Génie nucléaire							
		Géodésie (arpentage)							
		Génie informatique et de la construction des ordinateurs							
		Génie des pâtes et papiers							
		Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)							
		Génie agro-forestier							
		Sciences de l'activité physique							
		Pluridisciplinaire (sciences appliquées)							

MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Comité de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle

L'UQAC permet aux étudiants engagés dans l'un ou l'autre des regroupements étudiants ou dans une instance de l'Université de faire reconnaître leur implication par une reconnaissance officielle. Par exemple, l'étudiant qui participe à l'élaboration d'un événement ou qui prend part à un ou plusieurs organismes peut obtenir une attestation officielle (minimum de 45 heures d'implication) ou la reconnaissance de trois (3) crédits universitaires (minimum de 135 heures d'implication). Cette reconnaissance est octroyée à la suite de l'analyse d'un comité institutionnel. Au cours de l'année 2020-2021 aucune reconnaissance n'a été remise, par contre pour l'année 2021-2022, deux (2) étudiants se sont vus reconnaître leur participation à la vie institutionnelle.

Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français

Le Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français vise à coordonner les actions des acteurs pour soutenir le développement des compétences langagières des étudiants de tous les cycles. Il regroupe tous les services et les départements responsables des différents moyens et outils mis à la disposition des étudiants et des programmes.

Au cours de la dernière année, les membres du comité ont notamment travaillé aux projets suivants :

- une révision majeure de la politique et de la procédure relative à la maîtrise du français;
- la poursuite de l'élaboration et l'expérimentation d'un test diagnostique de grammaire (DIAGRAM) pour dresser un portrait de chaque étudiant au baccalauréat en éducation (Module d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire, Unité d'enseignement en adaptation scolaire et sociale ainsi que pour les étudiants des Premières Nations en formation initiale).

Soutien à l'encadrement aux cycles supérieurs

Le Décanat des études a proposé à tous les professeurs des cycles supérieurs, et particulièrement aux nouveaux arrivés, une formation sur les rôles et responsabilités liés à l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles. Cette formation a été offerte au trimestre d'automne 2021 et au printemps 2022, elle sera offerte à nouveau au trimestre d'automne 2022. Elle a permis d'aborder le cadre législatif, les processus, les outils et formulaires ainsi que les défis reliés à la réussite et la diplomation.

Afin que les directions des programmes de cycles supérieurs soutiennent adéquatement les directeurs de recherche dans leur rôle d'encadrement, le Décanat des études a également invité les équipes-programme (direction de programme, coordonnateurs / coordonnatrices, secrétaires de programme et bibliothécaire disciplinaire) à assister à la formation sur le processus de gestion des mémoires, essais doctoraux et thèses. Leur présence a permis d'ouvrir le dialogue entre toutes les personnes susceptibles d'être impliquées dans le soutien à l'étudiant lors de son cheminement et ainsi, favoriser sa réussite.

Le comité d'accueil et réussite aux cycles supérieurs, mis sur pied en 2021, poursuit ses travaux en 2022. Il est composé de professeurs de cycles supérieurs, d'étudiants de 2^e et 3^e cycles de différents secteurs, d'un étudiant de premier cycle, de la doyenne et la technicienne en information du Décanat des études, du conseiller à la réussite, de la direction des Services aux étudiants et d'un conseiller d'orientation professionnelle. Les travaux de ce comité permettront de bien cibler les besoins de nos étudiants et de favoriser la réussite aux cycles supérieurs. Ils permettront également de favoriser une collaboration saine entre l'étudiant et son professeur encadrant.

Formation du personnel au suivi de la durée des études

En 2021, nous avons mis en place un processus permettant la collaboration avec les services de la Bibliothèque de l'UQAC qui permet de rehausser la qualité des mémoires et thèses avant leur dépôt initial. Cette collaboration se poursuit en 2022 et elle a mené à l'établissement d'une formation conjointe offerte aux étudiants quatre (4) fois par mois.

Le Décanat des études accompagne également les équipes programmes de manière ponctuelle ou sous forme de formation aux équipes. Un travail d'harmonisation avec les directions de programmes assure une cohérence dans le cursus universitaire des étudiants.

Afin d'encadrer adéquatement les étudiants quant à la durée de leurs études, le Décanat des études a développé un outil de suivi qui permet de déceler les étudiants dont l'allongement des études pourrait nuire à leur réussite et qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour terminer leurs études à l'intérieur du délai normalement prévu. Cet outil permet d'intervenir adéquatement dans l'accompagnement offert aux différentes directions de programme, que ce soit pour des interventions individualisées auprès des étudiants, ou pour un diagnostic global des problématiques dans un programme donné. Cet outil permet également de prévenir les durées des études excessives et de régulariser les dossiers étudiants, favorisant ainsi une saine gestion de la durée des études.

Une formation a été mise au point sur le processus de gestions des mémoires, essais doctoraux et thèses. Elle permet entre autres de sensibiliser à la durée des études les équipes-programmes et tous les professeurs encadrants aux cycles supérieurs. Cette formation a été offerte au trimestre d'automne 2021 et au printemps 2022, elle sera offerte à nouveau à l'automne 2022.

Intégration des étudiants en situation de handicap

Les Services aux étudiants (SAÉ), en collaboration avec l'ensemble des secteurs de l'Université, sont responsables d'offrir aux étudiants en situation de handicap (ÉSH), des moyens différents de réussir en respectant les standards de réussite, les exigences essentielles et les compétences à développer dans chacun des programmes. Ces moyens peuvent prendre différentes formes et sont identifiés en tenant compte des forces individuelles, des ressources personnelles et des limitations des ÉSH.

Ces mesures peuvent être regroupées en quatre grands ensembles :

- aides humaines (accompagnements physiques, éducatifs, psychosociaux, tutoraux, scribes, prises de notes ou interprétariats, etc.);
- aides techniques et technologiques (caméra Web, Smart Pen, ordinateur, plage braille, logiciel, télévisionneuse);
- aménagements (temps additionnel de passation d'examen, transport, salle de bain, horaire et mobilier adaptés) ;
- médias substituts (fichier audionumérique et transcription braille).

De plus, de l'accompagnement pédagogique est offert à l'ensemble du corps professoral afin de les soutenir dans le développement de stratégies pédagogiques inclusives par des rencontres individuelles ou des formations de groupe. Soulignons la grande mobilisation de l'ensemble des équipes enseignantes (professeurs, chargés de cours et maîtres de français) qui ont compris l'importance d'adopter des pratiques inclusives pour favoriser la réussite du plus grand nombre d'étudiants en situation de handicap (ÉSH).

RÉPARTITION PAR DÉFICIENCE																
	2014 2015	%	2015 2016	%	2016 2017	%	2017 2018	%	2018 2019	%	2019 2020	%	2020- 2021	%	2021- 2022	%
Déficienc e auditive	4	1 %	3	1 %	2	1 %	5	1 %	2	0 %	3	1 %	2	0%	2	0%
Déficienc e organique	13	4 %	21	5 %	19	4 %	17	4 %	16	4 %	20	4 %	17	4%	17	4%
Déficienc e motrice	22	7 %	25	6 %	19	5 %	18	4 %	23	5 %	26	5 %	27	6%	27	6%
Déficienc e visuelle	3	1 %	5	1 %	3	1 %	2	1 %	2	1 %	4	1 %	4	1%	3	1%
Troubles du langage et de la parole	4	1 %	3	1 %	3	1 %	6	1 %	5	1 %	6	1 %	5	1%	7	2%
Déficienc e multiple	42	14 %	58	14 %	74	18 %	74	17 %	72	17 %	80	18 %	76	17%	83	17%
Troubles déficitaires de l'attention	170	55 %	220	55 %	220	54 %	212	50 %	229	53 %	240	50 %	220	49%	223	48%
Troubles d'apprentissages	35	11 %	33	8 %	33	8 %	45	11 %	31	7 %	39	8 %	38	8%	43	9%
Troubles de santé mentale	17	5 %	32	8 %	33	8 %	42	10 %	49	11 %	49	10 %	54	12%	50	11%
Troubles du spectre de l'autisme	4	1 %	4	1 %	4	1 %	6	1 %	4	1 %	9	2 %	7	2%	9	2%
Total	314	100 %	404	100 %	410	100 %	427	100 %	433	100 %	476	100 %	450	100%	464	100%

RÉPARTITION PAR DOMAINE D'ÉTUDES

	2014 2015	%	2015 2016	%	2016 2017	%	2017 2018	%	2018 2019	%	2019 2020	%	2020- 2021	%	2021- 2022	%
Arts	12	4 %	20	5 %	25	6 %	13	3 %	15	3 %	40	8	39	8%	54	12%
Études libres	6	2 %	24	6 %	16	4 %	13	3 %	7	2 %	10	2	27	6%	10	2%
Lettres	6	2 %	12	3 %	12	3 %	13	3 %	7	2 %	19	4	26	6%	13	3%
Sciences appliquées	33	11 %	48	12 %	37	9 %	60	14 %	65	15 %	51	10	42	9%	76	16%
Sciences de l'administration	60	19 %	74	18 %	79	19 %	85	20 %	70	16 %	91	20	77	17%	81	17%
Sciences de l'éducation	49	16 %	57	14 %	61	15 %	64	15 %	68	16 %	72	15	66	15%	80	18%
Sciences fondamentales	16	5 %	12	3 %	16	4 %	8	2 %	5	1 %	16	3	79	18%	116	25%
Sciences humaines et sociales	85	26 %	109	27 %	115	28 %	81	19 %	93	21 %	84	17	6	1%	7	1%
Sciences de la santé	47	15 %	48	12 %	49	12 %	90	21 %	103	24 %	93	21	88	20%	27	6%
Total	314	100 %	404	100 %	410	100 %	427	100 %	433	100 %	476	100 %	450	100%	464	100%

Soutien à la réussite académique à l'UQAC 2021-2022

LE CARREFOUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE

Le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage est né de la réunion de toutes les forces vives s'intéressant à la pédagogie et à la technopédagogie à l'UQAC (principalement le Comité de pédagogie universitaire et le Centre de prestation virtuelle) pour former « un lieu unique au sein duquel chaque projet ou besoin pédagogique bénéficie, au moment approprié, de la collaboration entre l'enseignant, les spécialistes de la pédagogie et ceux de la technologie (médiatisation). Il se veut être l'acteur principal de la mise en œuvre du mode d'enseignement et d'apprentissage actif privilégié à l'UQAC. [...] Le Carrefour facilite également les échanges entre les acteurs de la communauté universitaire afin de contribuer à l'évolution des pratiques et de l'offre de services en fonction des besoins de l'enseignement et de l'apprentissage et de la diversité de la communauté. » (Extrait de la mission du Carrefour).

Il est composé d'un comité de coordination représentatif de la communauté qui a la responsabilité générale d'orienter et de contribuer au bon fonctionnement des initiatives de nature pédagogique. Ce comité est composé d'un représentant du Vice-rectorat aux études, d'un professeur par département, d'un représentant de l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC), de deux représentants des chargés de cours, d'un représentant des Centres de formation (Nikanite, École de langue, Formation continue), d'un représentant des Services aux étudiants (SAÉ), d'un représentant du Service des technologies de l'information (STI), d'un représentant de la Bibliothèque Paul-Émile-Goulet, d'un représentant du Service des immeubles et équipements - service des activités et aménagements sportifs, d'un représentant du Service des communications et des relations publiques (SCRP), d'un représentant étudiant nommé par le Mouvement des associations générales étudiantes (MAGE-UQAC), du responsable de l'équipe d'accompagnement et des conseillers pédagogiques. La direction de la Bibliothèque et un professeur nommé assurent la codirection du Carrefour.

En 2021-2022, les membres du comité de coordination se sont réunis sept (7) fois. Ce comité a aussi créé quatre (4) sous-comités pour réfléchir à différents sujets et proposer des actions concrètes : colloque de pédagogie universitaire, valorisation de l'enseignement, pédagogie inclusive et compétences numériques. Ces sous-comités se sont réunis en moyenne cinq (5) fois. Le sous-comité du colloque a organisé un événement en juin dernier sur le thème : « Évaluer autrement – Réflexions et pratiques inspirantes » (<https://www.uqac.ca/carrefour/colloque-2022>[NVb1]). Une douzaine de conférences et interventions ont été présentées et plus d'une centaine de professeurs, chargés de cours et maîtres de français y ont participé. Les autres comités ont tous proposé des actions qui seront présentées au comité de coordination 2022-2023 qui devra poursuivre les réflexions et prioriser/concrétiser les actions.

Les activités du Carrefour sont soutenues par une équipe d'accompagnement pédagogique et technologique, composée de conseillers pédagogiques, de techniciens en multimédia et en informatique, située au sein des Services de la bibliothèque.

Formation et accompagnement

L'équipe d'accompagnement du Carrefour offre plus d'une vingtaine de formations de groupe ou individualisées, portant sur une panoplie de sujets pédagogiques et technopédagogiques.

Une infolettre hebdomadaire, articulée autour d'une thématique mensuelle, est envoyée à tous les professeurs et chargés de cours. L'infolettre donne des informations sur le thème du mois, annonce les formations, les ateliers et les conférences et rappelle les moyens d'obtenir de l'aide. L'équipe du Carrefour est également présente sur le Web par son répertoire de ressources pédagogiques (<https://www.uqac.ca/ressourcespedago/>), du site Web du Carrefour (<https://www.uqac.ca/carrefour/>) et plus récemment par l'animation d'une page Facebook (<https://www.facebook.com/CarrefourUQAC>).

Midis pédagogiques

Le Carrefour a organisé huit (8) midis pédagogiques en 2021-2022. Lors de ces rencontres, un ou des invités font une courte présentation, suivie d'une discussion libre entre le(s) présentateur(s), des membres du Carrefour et les participants (professeurs, chargés de cours, maîtres de français sont invités). On peut y participer en présence ou à distance. Voici un sommaire des midis pédagogiques présentés en 2021-2022 :

- comment utiliser du matériel sous droit d'auteur à des fins d'enseignement.
 - Présentatrice : Mme Nadia Villeneuve, bibliothécaire, UQAC
- s'inspirer des résultats issus de la recherche sur l'enseignement à distance pour réfléchir à la formation comodale
 - Présentatrice : Mme Nicole Monney, professeure, UQAC
- soutenir ou non la prise de notes à l'Université?
 - Présentateurs : M. Patrick Giroux, professeur, UQAC; Mme Audrey Pépin, candidate au doctorat en éducation et chargée de cours, UQAC; Mme Odette Gagnon, professeure, UQAC.
- cinq (5) pistes pour éliminer le plagiat
 - Présentateurs : M. Jean-Philippe Pouliot, bibliothécaire, UQAC; Mme Nicole Monney, professeure, UQAC; M. Patrick Giroux, professeur, UQAC.
- la face cachée des accommodements - Le point sur la situation à l'UQAC
 - Présentatrice : Mme Eve Simard, chargée de gestion et conseillère aux étudiants en situation de handicap, UQAC.
- comment je tiens compte de la diversité étudiante dans ma classe
 - Présentatrice : Mme Marie-Christine Dion, chargée de cours, superviseure de stage et conseillère techno pédagogique, UQAC.
- intégration « concertée » des compétences de la profession enseignante
 - Présentatrice : Mme Sylvie Morais, professeure, UQAC.
- l'utilisation d'un forum électronique à des fins de coélaboration de connaissances
 - Présentateur : M. Stéphane Allaire, professeur, UQAC.

« Bac-à-sable » – Soutien à l'innovation technopédagogique

En 2021-2022, le Carrefour a commencé à offrir un service de « bac-à-sable ». Ce service consiste à offrir un environnement sécurisant et contrôlé à un enseignant qui veut innover sur le plan techno pédagogique. En échange d'un engagement à partager son expérience avec ses pairs, un enseignant obtient du soutien technique et un accompagnement pédagogique et organisationnel pour concrétiser un projet pédagogique innovant dans les meilleures conditions possibles. En 2021-2022, la professeure Catherine Duquette a ainsi pu tester l'intégration pédagogique du jeu Minecraft à des fins pédagogiques dans le cadre de la formation des futurs enseignants. La professeure Duquette a ainsi pu développer de nouvelles compétences et offrir une expérience pédagogique très riche à ses étudiants. L'équipe de soutien du Carrefour a aussi développé de nouvelles expériences et peut maintenant offrir Minecraft comme outil pédagogique aux enseignants. Notons que l'expérience de la professeure Duquette a été suffisamment positive pour l'inciter à développer un projet de recherche autour de l'utilisation pédagogique de Minecraft qui devrait démarrer en 2022-2023.

DES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉTUDIANTS

Référence, soutien technologique et clavardage

La Bibliothèque Paul-Émile-Boulet offre des services de référence et de soutien pour l'utilisation des technologies éducatives sur des heures étendues, en adéquation avec les besoins des étudiants. Les services sont disponibles en personne, par courriel, par clavardage et par téléphone. Des capsules d'information, des tutoriels et divers outils sont disponibles pour les étudiants sur le site Web de la Bibliothèque (<https://bibliotheque.uqac.ca/accueil>). Le personnel de la Bibliothèque est également disponible pour du soutien individualisé.

Formations diversifiées pour les étudiants

Les professionnels (bibliothécaires, agents de liaison) et techniciens (en documentation, en multimédia) des services de la Bibliothèque offrent une diversité de formations aux étudiants, en classe ou virtuellement. Ces formations visent à outiller les étudiants dans leurs apprentissages et à soutenir leur parcours académique (intégrité intellectuelle, utilisation d'outils bibliographiques, recherche d'information, utilisation des technologies dans le travail collaboratif, etc.). Des collaborations étroites avec les Services aux étudiants ont vu le jour en 2021-2022.

La Bibliothèque est également responsable du cours CICS 900. Ce cours de 15 heures, condition à la diplomation dans la majorité des programmes de cycles supérieurs, est entièrement offert en ligne depuis deux (2) ans. Plus de 643 étudiants ont complété le cours en 2021-2022. Des améliorations sont apportées en continu à ce cours par l'équipe de formateurs.

Services spécialisés

Mémoires et thèses :

Les étudiants aux cycles supérieurs sont accompagnés par les différents bibliothécaires disciplinaires à partir de leur inscription de sujet pour la recherche d'information sur leur sujet, la bonne gestion des références bibliographiques et sur l'intégration et la citation du matériel sous droit d'auteur. Chaque étudiant est donc invité à participer à une formation dispensée en collaboration avec le Décanat des études ou à prendre contact avec son bibliothécaire. En 2021-2022, 158 étudiants ont participé à la formation d'aide à la rédaction des mémoires et thèses.

Gestion des données de la recherche :

Une formation de trois (3) heures sur la gestion des données de la recherche dans le cadre d'un projet de maîtrise a été offerte aux étudiants du programme de maîtrise en études et intervention régionales. Également, les étudiants faisant des demandes de certification éthique sont soutenus par les bibliothécaires spécialisés en gestion des données pour la planification de la gestion des données ainsi que le dépôt des données.

Didacthèque, cartotheque et testothèque :

Les étudiants ont accès à des ressources spécialisées et à de l'encadrement spécifique dans leur utilisation. Pour tous les étudiants en enseignement, une didacthèque est accessible et offre un éventail de documents et matériel, en plus de formations et soutien à leur utilisation. Pour les programmes en psychologie, les tests et protocoles sont disponibles à la testothèque. On compte plus de 203 prêts en 2021-2022.

Enfin, une cartotheque permet à tous les étudiants d'avoir accès aux cartes, photos aériennes et orthophotographies, de même qu'à des logiciels spécialisés pour les utiliser, tels que ArcGis.

Nvivo :

Une formation a été offerte au printemps à 14 étudiants de cycles supérieurs pour l'utilisation du logiciel Nvivo dans le cadre de leur mémoire ou thèse pour un total de 14 heures de formation.

Moodle :

Le déploiement de l'application Peerwork, pour l'évaluation par les pairs dans Moodle, a été piloté par l'équipe de l'accompagnement pédagogique, médiatisation et technologies éducatives. De même, plusieurs améliorations au fonctionnement de Moodle ont été apportées en 2021-22. Un guide d'utilisation, des tutoriels ainsi que des formations sur l'utilisation avancée de Moodle ont été offerts cette année.

Médiatisation de cours à distance (FAD) :

Deux (2) cours autoportants pour le programme de certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire sont actuellement en production. Une collaboration interétablissements pour le développement d'un cours de scénarios par embranchement a débuté en 2021-2022 et se poursuivra en 2022-2023.

Audiovisuel :

Le service de l'audiovisuel offre une gamme de produits à l'ensemble de la communauté, notamment pour les étudiants. Cette équipe offre du soutien dans les espaces de l'UQAC et pour tous les équipements audiovisuels de l'ensemble de l'Université et dans les centres hors campus. Avec un horaire élargi pour couvrir les cours du matin au soir, les enseignants et les apprenants peuvent compter sur un soutien personnalisé tout au long de la journée.

L'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC)

L'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC) consiste en un campus de formation universitaire et de recherche en animation 3D, effets visuels, design et arts numériques situé à Montréal. L'École NAD-UQAC est un modèle de haut lieu du savoir en matière de création d'images de synthèse. Pour ce faire, elle mise sur la qualité de ses formations, de ses pratiques innovantes en transfert de connaissances, de ses projets de recherche et développement ainsi que de sa capacité à créer des débouchés pour l'industrie. Elle se veut un lieu de rassemblement, un moteur du secteur, un incubateur de talents, ainsi qu'une vitrine du savoir québécois en création d'images de synthèse et en médias interactifs. Depuis maintenant 29 ans, l'École NAD-UQAC se veut un terrain fertile pour les projets touchant l'interdisciplinarité et ayant les arts numériques au cœur de la création. Avec un taux de placement supérieur à 85 % en effets visuels et en jeu vidéo, l'École compte près de 2 300 diplômés qui œuvrent au sein des entreprises en art et création numérique, et ce, tant à Montréal que partout au Québec. L'École NAD-UQAC est partie intégrante de l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'École NAD-UQAC promeut diverses mesures particulières pour soutenir la réussite de ses étudiants. Elle a offert une bourse de soutien financier d'une valeur de 500 \$ ainsi que quatre (4) bourses d'admission de 2 500 \$ chacune. Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, l'École NAD-UQAC a recommencé à célébrer l'événement Imaginad au cours duquel deux (2) bourses de 500 \$ ont été attribuées pour souligner l'engagement d'étudiants dans l'aide générale qu'ils ont pu apporter à leurs pairs durant l'année. Un étudiant au doctorat et deux (2) étudiantes de maîtrise se sont également vu remettre des bourses de soutien de 1 500\$ et 750 \$ respectivement. L'École a aussi bénéficié du programme de pairs-aidant afin de favoriser la réussite scolaire dans sept (7) cours différents du baccalauréat sur l'ensemble de l'année, ce sont donc huit (8) étudiants qui ont ainsi bénéficié de soutien à la réussite et à la persévérance scolaire.

Au cours de la dernière année, marquée par la pandémie, les professeurs et chargés de cours ont su adapter leurs cours de manière innovante et stimulante pour nos étudiants dans un cadre d'enseignement à distance. Les étudiants ont réussi leurs apprentissages et réalisé d'excellents projets. Les ressources en soutien technologique ont répondu présentes et adapté les environnements informatiques pour permettre aux étudiants d'avoir accès à tous les outils et logiciels normalement requis. Tout le personnel s'est mobilisé pour la réussite des étudiants en ces temps remplis de défis. Ainsi le taux d'abandon est demeuré faible et semblable aux années précédentes.

Projets des unités dans le domaine de la réussite étudiante

La subvention annuelle pour le soutien à la réussite des étudiants est répartie entre les unités académiques soit, huit (8) départements et l'École NAD, en vue de leur permettre de sélectionner et de soutenir des projets visant l'intégration, la réussite et la rétention des étudiants. Chaque unité est autonome dans le choix des projets et des processus associés quant à l'utilisation de cette enveloppe.

Plusieurs des unités optent pour des initiatives misant sur l'encadrement par les pairs. Il est en effet bien connu qu'une telle pratique a un effet positif à la fois sur l'étudiant qui reçoit l'aide que sur celui qui la dispense. Par conséquent, cette enveloppe sert souvent à défrayer du salaire étudiant.

Les étudiants embauchés ont été déployés pour de l'aide individuelle ou de l'intervention auprès de groupes. Ce soutien a consisté le plus souvent à une mise à niveau de certaines connaissances de base, une préparation à un stage ou une intervention, ou encore un encadrement supplémentaire dans le cadre par exemple de travaux pratiques (en classe, en laboratoire ou en milieu naturel). Certains programmes ont opté pour soutenir directement des étudiants à une étape de leur cheminement (p.ex. pour souligner la fin d'un stage, la présentation d'un projet de fin d'études ou la progression aux cycles supérieurs), ou par des initiatives qui touchent un ensemble d'étudiants et leur vie disciplinaire comme des conférences, des outils d'apprentissage pratique, ou des sites Web. Des projets étudiants à valeur formatrice ont également reçu du soutien grâce à ces enveloppes. Citons à titre d'exemple la participation de nos étudiants à des concours locaux, nationaux ou internationaux, ou encore la présentation de projets de fin d'études ou de stages, toutes de belles opportunités de rayonnement pour l'expertise de nos étudiants et pour le milieu de formation offert à l'Université.

Suivi de l'attribution et de l'utilisation par les départements des enveloppes de développement départemental et de soutien à la réussite des étudiants (100 000 \$)

DÉPARTEMENT	BUDGET 2021-2022	DÉPENSES 2021-2022	EXCÉDENT 2021-2022
Département des sciences économiques et administratives	15 115 \$	11 696 \$	3 419 \$
Département des sciences de l'éducation	8 591 \$	8 591 \$	- \$
Département des sciences humaines et sociales	10 006 \$	9 949 \$	57 \$
Département des sciences de la santé	17 878 \$	12 693 \$	5 185 \$
Département des sciences fondamentales	8 101 \$	8 096 \$	5 \$
Département des sciences appliquées	18 968 \$	10 541 \$	8 427 \$
Département des arts, lettres et du langage	5 555 \$	5 507 \$	48 \$
Département d'informatique et de mathématique	11 286 \$	11 286 \$	- \$
École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	4 500 \$	3 111 \$	1 389 \$
TOTAL	100 000 \$	81 470 \$	18 530 \$

Les Services aux étudiants (SAÉ)

L'année 2021-2022 fut une année qui s'est déroulée en continuité de la dernière sous une trame de pandémie, mais aussi en mode adaptation et flexibilité. Une transition s'est effectuée en début d'été 2021 vers une reprise des services entièrement en présence sur le campus, mais l'arrivée du variant Omicron de la COVID-19, nous a amenés à devoir rebasculer notre offre de services à distance au trimestre d'hiver. Toutefois, les activités de la rentrée d'hiver se sont tout de même déroulées en présence. Nous avons repris graduellement nos activités et services sur le campus à compter de mars 2022. Cette situation nous a permis d'évoluer et d'être plus flexible dans notre offre, ce qui a pour effet d'accroître l'accessibilité aux services par les étudiants, car ils peuvent dorénavant choisir de rencontrer un professionnel en présence ou à distance au moment où ils remplissent un formulaire de prise de rendez-vous.

Voici quelques faits saillants concernant la fréquentation et les services en 2021-2022 :

En matière de soutien psychosocial et en santé mentale, qui est une des priorités des Services aux étudiants depuis toujours, mais d'autant plus avec l'application des mesures du plan d'action pour la santé mentale étudiante, le PASMÉ, nous avons accru notre soutien aux étudiants par l'augmentation de ressources contractuelles en soutien à notre travailleuse sociale en poste (psychologues et travailleurs sociaux) ce qui nous a permis d'offrir du soutien à plus de 370 étudiants pour ce qui est du travail social et à 90 étudiants en psychologie.

Du côté du soutien financier, les étudiants aux prises avec des difficultés financières ont pu compter sur le fonds de dépannage, le fonds humanitaire ainsi que les bons d'épicerie. Du matériel informatique a été mis à la disposition de tous les étudiants qui en ont eu besoin. Près de 1 220 étudiants ont bénéficié de l'aide financière aux études (prêts et bourses) et des étudiants se sont vus décerner près de 1 400 000 \$ en bourses diverses soit, bourses du Fonds de développement, bourses de la Fondation de l'UQAC, bourses des organismes subventionnaires, bourses du ministère de l'Enseignement supérieur et bourses de persévérance.

Comme chaque année, nous portons une attention particulière au soutien à l'apprentissage. Ainsi, 256 étudiants ont obtenu de l'aide individuelle auprès d'une technicienne en éducation spécialisée ou d'un orthopédagogue. Pour ce qui est du soutien aux étudiants en situation de handicap, un total de 464 étudiants a pu bénéficier de services adaptés. Également, le service d'accueil et de soutien spécifique a assuré la logistique de passation de 2 306 examens.

Également, en ce qui a trait au secteur de l'orientation scolaire et professionnelle, ce sont 412 étudiants qui ont formulé une demande et qui ont été rencontrés, et ce, afin de valider leur projet d'études. En amont, un nouvel outil d'autoréflexion a été utilisé, ce qui a amené plus de 130 nouveaux étudiants à constater, en début de parcours, qu'ils avaient des besoins, ce qui les a amenés à consulter nos services en orientation. De même, notre service offre un soutien aux étudiants qui souhaitent entamer un projet d'études et ne sont toujours pas inscrits, et c'est 93 étudiants qui ont pu consulter un professionnel pour réfléchir sur la faisabilité de leur projet en entamant une démarche d'orientation en nos murs. Nouveauté cette année, nous avons ajouté dans le formulaire de prise de rendez-vous l'option « je ne sais pas vers quel service me tourner » et c'est 71 étudiants qui ont formulé ce besoin et qui ont tous été contactés par le conseiller d'orientation et conseiller à la réussite. Ils ont pu entreprendre une démarche ou ont été redirigés vers le service adéquat pour répondre à leurs besoins ou questionnements.

De surcroît, nous avons aussi eu une augmentation considérable d'étudiants internationaux. Relativement au soutien, près de 1 000 étudiants ont été rencontrés individuellement pour des questions liées à des difficultés académiques, à des changements de programme, à leur accueil, à leur installation via « Info-logement », à leur intégration, pour les assurances avec Desjardins et la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ainsi que pour des références vers des organismes externes.

D'une part, plus de 400 étudiants ont reçu des conseils en immigration individuellement et 200 étudiants ont participé à des rencontres de groupes au sujet de l'immigration grâce à l'ajout d'une nouvelle ressource qui est chargée de gestion du secteur de l'accueil et intégration, mais qui occupe aussi la fonction de conseiller réglementé en immigration pour les étudiants étrangers (CRIÉÉ) au sein de notre équipe. D'autre part, près d'une trentaine de rencontres d'informations diverses ont été réalisées afin de faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux : « mes repères et bon plan », « ma santé et mes assurances », « mon premier hiver québécois », « mon premier emploi au Saguenay », « mes impôts », etc.

Nous avons évidemment, par le secteur de la Vie étudiante, réalisé les activités de base sur le campus. Plusieurs activités ont aussi été organisées au campus de Sept-Îles et à l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD-UQAC de Montréal. Sans oublier le soutien apporté aux projets d'étudiants qui sont restés impliqués dans la communauté malgré le contexte pandémique.

Nous avons aussi accentué le maillage de plus en plus étroit avec la communauté, mais aussi avec les partenaires du marché du travail et de la ville de Saguenay.

Une des principales forces des Services aux étudiants réside dans le capital humain et la proximité avec les étudiants et l'accompagnement qui peut leur être offert à différents niveaux, pouvant ainsi prendre part à leur persévérance et leur réussite. Les membres de l'équipe souhaitent avoir contribué, par leur expertise et leur approche interdisciplinaire, à enrichir l'expérience universitaire des étudiants et ainsi favoriser leur réussite.

Le Bureau de l'international (BDI)

En plus de collaborer à divers projets ou orientations impliquant une dimension internationale, le Bureau de l'international (BDI) se voit confier la responsabilité de deux grands secteurs, soit la délocalisation des programmes d'enseignement à l'international et la mobilité étudiante (entrante et sortante). En ce qui concerne ce dernier secteur, le BDI voit au recrutement des étudiants étrangers désirant venir à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et offre aux futurs candidats un accompagnement de proximité au moyen de différents services orchestrés tout au cours du continuum recrutement (préaccueil, accueil et intégration). Pour ce faire, le BDI dispose d'une équipe dédiée au recrutement d'étudiants internationaux, composée de deux agents de recrutement, dont l'une détient le titre de Conseillère réglementée en immigration pour étudiant étranger (CRIÉÉ), une agente d'information – volet recrutement, spécialement affectée aux communications, une agente d'admission et d'inscription, une conseillère aux partenariats et recrutement, une chargée de gestion en développement international, une technicienne aux plateformes et une secrétaire.

L'UQAC a connu une augmentation constante de son effectif d'étudiants internationaux au cours des dernières années, atteignant un sommet à l'automne 2021 avec plus de 27 % de l'effectif étudiant totalisant 1 730 étudiants internationaux inscrits. Ces chiffres impressionnants s'expliquent d'une part par la reprise de la mobilité entrante en provenance des quelque 280 partenaires de l'UQAC, ainsi que la croissance soutenue du nombre d'étudiants internationaux réguliers (ne provenant pas d'établissements partenaires). Cette performance est le résultat des pratiques de recrutement à l'international que le BDI ne cesse d'affiner. À ce sujet, l'année 2021-2022 aura encore une fois été majoritairement virtuelle, avec une seule mission de recrutement en présentiel. Le BDI a su tourner cette contrainte en opportunité, en bonifiant les présentations chez ses partenaires, permettant ainsi de rencontrer près de 1 500 candidats virtuellement. Le BDI a également amélioré ses initiatives pour attirer des candidats internationaux réguliers, en ajoutant de nombreuses campagnes de communications en surplus des salons virtuels, le tout ciblant principalement l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. Au total, plus de 1 500 candidats ont été rencontrés dans divers événements et plus de 2 000 autres ont été sollicités. L'UQAC peut se targuer en 2021-2022, d'avoir attiré un nombre record de candidatures, autant pour le trimestre d'automne 2022, qu'hiver 2023.

Les actions d'accompagnement visant les candidats admis à l'UQAC ont occupé une part importante des efforts de l'équipe du recrutement, poursuivant l'objectif de convertir les nouvelles admissions en inscriptions. Ce sont plus d'une dizaine de webinaires et tout autant de séances de foires aux questions qui ont été offerts aux candidats admis, en plus de la transmission de l'information pertinente par bulletin électronique. Les candidats ont également trouvé réponse à leurs questions sur différentes plateformes, telles que des boîtes courriel dédiées, Messenger et WhatsApp. Toutes ces démarches bonifiées en recrutement et en accompagnement ont été rendues possibles grâce à l'ajout dans l'équipe d'une personne-ressource supplémentaire au recrutement, affectée aux communications. Il faut également souligner le soutien accru en immigration depuis 2021, considérant le contexte du haut taux de refus des permis d'études par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour les demandeurs en provenance de l'Afrique francophone, ainsi que les délais de traitement de plusieurs mois qui persistent depuis la pandémie pour l'ensemble des demandeurs.

Il convient également de souligner les efforts consentis en mobilité sortante depuis l'arrivée de la ressource dédiée à cet enjeu en 2020. Le contexte sanitaire s'étant apaisé à l'hiver 2022, 10 étudiants ont pu effectuer une mobilité, alors que la conseillère a pour sa part accompagné un groupe d'étudiantes dans le domaine de l'enseignement en Belgique. L'année à venir sera certainement celle de la reprise en force de la mobilité sortante, avec déjà bon nombre de candidatures en attente de partir.

Les Centres de formation

Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord

Pour favoriser la réussite scolaire, le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord (CEU) offre du soutien aux étudiants en collaboration avec les Services aux étudiants du campus de Chicoutimi en s'assurant que l'ensemble des étudiants, les allochtones comme les Autochtones, ait accès à toutes les ressources disponibles. En 2021-2022, deux nouvelles ressources professionnelles ont été embauchées à temps plein : une conseillère d'orientation et une auxiliaire d'enseignement. Cette dernière s'occupe à la fois du soutien en français, du soutien à la réussite et du soutien pour les étudiants en situation de handicap. De plus, en mars 2022, dans le cadre des travaux conjoints entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) « Projet Alliance », l'UQAC a procédé à l'embauche de ressources professorales permanentes basées dans la région.

Afin de contribuer à l'augmentation du taux de diplomation en région, le CEU porte une attention particulière à l'offre de programmes de certificats qui mènent à l'obtention d'un grade de bachelier (bac par cumul). Ces programmes sont offerts selon des horaires permettant le retour aux études, et ce, même en situation d'emploi.

Nous accordons également une grande importance à notre effectif d'étudiants autochtones toujours grandissante qui fréquente le CEU. Comme mentionné plus haut, les deux ressources qui se sont ajoutées en 2021-2022 sont disponibles autant pour les étudiants autochtones que pour les allochtones. Il sera question en détail des services qu'elles peuvent offrir dans la section suivante. En terminant, des représentants du CEU siègent au comité de travail pour l'élaboration du milieu de vie « Nutshimit ». Bien plus qu'un simple lieu de résidence, il s'agira d'un véritable milieu de vie où les étudiants autochtones pourront vivre en toute sécurité avec leur famille.

Centre des Premières Nations Nikanite / campus de Chicoutimi et de Sept-Îles

Le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) soutient la réussite des étudiants des Premières Nations de l'UQAC par le biais des services offerts, des projets mis sur pied et des activités proposées. En ce qui concerne les services, en 2021-2022, il y avait en place un service d'orientation, un service d'aide en français et un service de soutien à la réussite, disponibles autant sur le campus de Chicoutimi que sur celui de Sept-Îles.

Le service d'orientation permet aux étudiants de mieux se connaître afin de faire un choix vocationnel éclairé et ainsi, d'identifier leurs ressources personnelles et les moyens existants pour persévérer dans leur projet d'études malgré les obstacles rencontrés. Quant au service d'aide en français, les auxiliaires d'enseignement qui en sont responsables sur le campus de Saguenay et sur le campus de Sept-Îles ont accompagné certains étudiants dans leur préparation au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Elles ont également pu aider les étudiants à comprendre leurs lectures ou la matière de certains cours en plus de leur offrir un accompagnement dans la réalisation de leurs travaux. Pour ce qui est du soutien à la réussite, les étudiants peuvent venir rencontrer la ressource qui en est responsable sur chacun de nos campus afin d'avoir de l'aide pour s'adapter à un retour aux études, pour mieux gérer leur temps ou le stress ou pour développer des méthodes de travail plus efficaces. Ces deux ressources peuvent aussi accompagner des étudiants autochtones qui composent avec des situations de handicap ou qui sont en stage. Enfin, elles offrent un soutien psychosocial en proposant un accompagnement lors de périodes de questionnement ou de difficultés personnelles.

En lien avec le volet psychosocial, un projet de mentorat a été mis en place dès la rentrée 2021. Il avait comme but de jumeler d'anciens et de nouveaux étudiants autochtones afin que les premiers facilitent l'adaptation des seconds à la vie universitaire, notamment en partageant leur expérience et leur connaissance du milieu. Un autre projet visant à favoriser la réussite des étudiants des Premières Nations de l'UQAC a vu le jour en 2021-2022. Il est toujours en cours d'élaboration, mais il s'agit dans l'ensemble d'un projet de partenariat avec les principaux programmes dans lesquels se trouvent nos étudiants qui ont comme objectif d'assurer un meilleur suivi en matière de soutien aux étudiants ainsi que de collaborer en vue de créer un milieu culturellement sécurisant pour ces derniers.

En ce qui a trait aux activités liées à la réussite de nos étudiants, il y a notamment eu l'atelier préparatoire aux études universitaires, qui a eu lieu à la rentrée 2021 et qui a également été donné aux étudiants des programmes offerts en partenariat avec certaines communautés. De plus, dans l'un de ces programmes, un aide pédagogique a été embauché pour favoriser la réussite d'un cours plus difficile. Par ailleurs, l'hiver dernier, deux séances de travail en groupe basées sur la technique Pomodoro ont été proposées aux étudiants, le but de ces séances étant de stimuler la motivation des étudiants à faire leurs travaux et de déceler d'éventuels besoins de soutien. En terminant, nous avons conçu un album de finissants et nous avons fait faire des parements brodés pour que nos finissants puissent afficher fièrement leur identité culturelle lors de la cérémonie de la collation des grades.

Formation continue

Afin de favoriser la réussite des étudiants qui sont sur le marché du travail et qui doivent, pour la plupart concilier travail-famille-études, le service de la Formation continue offre, par exemple, le programme court en intervention en contexte éducatif auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle, et ce, à distance en temps réel et avec des horaires adaptés. Les étudiants inscrits à ce programme sont principalement des intervenants provenant du milieu de l'éducation et de la santé qui travaillent à temps complet et qui souhaitent élargir leur champ de compétences ou consolider leur pratique.

Par ailleurs, la Formation continue offre aussi le programme de baccalauréat en travail social en formule délocalisée, adaptée à une clientèle de professionnels qui travaillent à temps plein. Les étudiants qui s'inscrivent dans ce programme sont des techniciens en travail social ou des éducateurs spécialisés qui travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui souhaitent obtenir le titre de travailleur social. Un processus de reconnaissance des acquis permet de réduire la durée du cheminement, ce qui encourage les étudiants à réaliser leur objectif dans un temps raisonnable. Nous offrons les cours sur un horaire de fins de semaine intensives, soit en présence ou à distance en temps réel.

La Formation continue offre également le programme de certificat en gestion du transport aérien à une clientèle de professionnels et de gestionnaires qui travaillent dans le milieu du transport aérien. Ce programme est offert à Montréal et à Québec, à temps partiel, à raison de trois fins de semaine intensives par trimestre, soit en présentiel ou à distance en temps réel.

De plus, en lien avec les besoins de formation criants dans le domaine du numérique, nous avons offert pour la première fois le certificat en sciences des données et intelligence d'affaires dans un format adapté à la réalité travail-famille-études. Ce certificat s'adresse aux professionnels qui œuvrent dans le domaine des technologies ou dans des domaines nécessitant le développement de ces compétences essentielles dans le monde du travail d'aujourd'hui.

Enfin, le contexte pandémique a aussi favorisé le développement de plusieurs formations non créditées en ligne. À ce propos, une offre de 42 heures de formation divisée en quatre volets a été développée pour permettre aux entreprises de notre région de s'adapter au contexte de la pandémie. L'équipe de la Formation continue, en collaboration avec des professeurs et chargés de cours de l'UQAC, a déployé beaucoup d'efforts pour adapter ces formations dans un format facilitant pour les entreprises. Chaque volet était composé de quatre à cinq formations d'une durée moyenne de trois heures.

Dans un objectif d'accroître la qualité de ses formations et de ses services, l'équipe des Centres de formation de l'UQAC a procédé à l'embauche d'une conseillère pédagogique en technologies éducatives au début de l'automne 2021. Celle-ci a notamment comme mandat d'accompagner les personnes formatrices de la Formation continue dans le développement de formules innovantes susceptibles de favoriser l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en intégrant, au besoin, diverses technologies éducatives visant à mieux répondre aux besoins divers de nos étudiants, les accompagner de différentes manières innovantes et favoriser leur réussite.

École de langue française et de culture québécoise

L'École de langue française et de culture québécoise est spécialisée dans les cours de français langue seconde ainsi que dans les programmes d'immersion. Pour favoriser la réussite scolaire, elle mise sur des programmes personnalisés qui facilitent l'intégration du participant.

L'École offre aux étudiants un enseignement de haute qualité ainsi que la possibilité de s'imprégner de la culture québécoise par la mise en place de nombreuses activités culturelles, sociales et touristiques. L'hébergement en famille hôte est fortement encouragé afin de maintenir un contact privilégié avec la langue française et la culture québécoise. Tous ces éléments ont pour objectif de placer l'étudiant dans le meilleur contexte possible afin d'optimiser son apprentissage et ainsi, de favoriser sa réussite.

Les programmes s'adressent à plusieurs types de clientèles, allant de l'étudiant universitaire voulant obtenir des crédits jusqu'au travailleur étranger qui veut parfaire son français et accélérer son intégration dans la société.

Une offre de cours est également disponible en virtuel, où l'on retrouve les mêmes critères de qualité qu'un cours en présence. En effet, l'approche demeure personnalisée grâce à des groupes-classes au nombre limité d'étudiants et à une communication constante avec le personnel. De plus, des ateliers socioculturels sont offerts, ce qui incite le participant à pratiquer son français oral dans divers contextes. Donc, même en virtuel, l'École de langue française et de culture québécoise s'efforce de mettre en place une structure pédagogique variée et personnalisée.

L'École de langue française et de culture québécoise est heureuse d'ajouter à son offre un cours d'apprentissage du français langue seconde en territoire innu, soit dans la communauté de Uashat, située sur la Côte-Nord. Les deux cultures ainsi réunies favorisent le rapprochement des allochtones et des Autochtones et sensibilisent aux réalités de l'une des Premières Nations du Québec, soit le peuple innu.

Depuis quelques années, l'École offre également des cours de français écrit destinés à des étudiants universitaires issus des Premières Nations. L'enseignement du français est offert dans une perspective de langue seconde, selon une approche davantage holistique et dans un contexte de sécurisation culturelle favorisant grandement l'acquisition de la matière. Les cours s'offrent en présentiel et à distance afin de rejoindre un plus grand nombre de communautés.

PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

IN
NO
VER

LE POSITIONNEMENT
DE L'UQAC
en **recherche**
et en **CRÉATION**

PLANIFICATION
STRATÉGIQUE

20**19**
20**23**

UQAC

Table des matières

Mot du Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création	3
Présentation	4
Positionnement relatif de la recherche et de la création à la Planification stratégique institutionnelle (PSI) 2019-2023	6
Présentation de la démarche	7
Synthèse des consultations	8
Considérations générales	8
Importance du partenariat et du milieu régional.....	8
Interdisciplinarité, multidisciplinarité et intersectorialité	8
Rayonnement de la recherche création	9
Enjeux et défis	10
Orientations générales	11
Axes de recherche	12
Écosystèmes numériques	14
Orientations.....	16
Humanités, cultures, communautés et organisations en transition	17
Orientations.....	19
Santé durable	21
Orientations.....	23
Ressources naturelles et matériaux innovants	24
Orientations.....	27
Environnement et changements climatiques	28
Orientations.....	30

Mot du Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Depuis maintenant 50 ans, la recherche et la création ont toujours été des enjeux importants pour notre institution. Même si lors de la création de l'UQAC, l'accent a été mis sur le démarrage de différents programmes d'enseignement, rapidement la recherche et la création se sont naturellement greffées sous l'impulsion des forces vives que constituaient le dynamisme de ses professeurs et les enjeux d'une communauté régionale avide de l'avancement de la science et des connaissances.

Ancré aujourd'hui dans sa région d'attache, notre établissement joue sans frontières, un rôle de premier plan non seulement pour la formation de personnes dans toutes les sphères de la société, mais est devenu un acteur de premier plan pour des projets de recherche et de création touchant la réalité des communautés et des organisations en constante mutation, les innovations technologiques et sociales, la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. Son approche basée sur la proximité, l'interdisciplinarité et le partenariat donne à l'institution sa couleur distinctive.

Il me fait plaisir de vous présenter ici les résultats du processus ayant permis la rédaction du plan stratégique de la recherche qui s'inscrit dans la planification stratégique 2019-2023 de l'UQAC. Il s'agit d'une œuvre collective intégrant la vision de nos chercheurs et créateurs et représente donc une carte routière permettant de tracer la voie de notre développement en recherche et création. J'en profite pour remercier tous les professeurs qui ont participé à l'exercice ainsi que le personnel du Décanat de la recherche et de la création (DRC) et du Bureau du développement et de la planification stratégiques.

Réal Daigneault, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

Présentation

La recherche et la création font partie de l'ADN de l'UQAC. Depuis la création de l'université, les chercheurs et les créateurs œuvrent à l'avancement de la science et des connaissances. Ce plan stratégique de la recherche et de la création se veut le reflet de cet engagement profond de la communauté universitaire de l'UQAC en la matière. Les circonstances veulent qu'il ait été élaboré au cours de la cinquantième année d'existence de l'université. C'est donc sur une trame de fond festive qu'il vous est livré. Par ailleurs, il est tributaire du Plan stratégique institutionnel 2019-2023, en venant préciser les orientations que doivent prendre la recherche et la création à l'UQAC pour les cinq prochaines années.

Le plan comporte cinq axes transversaux qui, en plus d'être le reflet des activités qui ont lieu à l'université, s'inscrivent dans la réalité du monde contemporain et englobent plusieurs questions de recherche actuelles. Ces axes sont suffisamment inclusifs pour favoriser autant la recherche et la création organisée qu'individuelle, dans les créneaux actuels et futurs. Il servira de base pour aiguiller les actions visant à soutenir le développement de la recherche et de la création à l'UQAC. En outre, il orientera les décisions, tant en ce qui a trait à l'organisation, qu'au financement de la recherche et de la création, et ce, pour les prochaines années.

Bien que la présentation des axes n'en fasse pas mention, le futur de la recherche et de la création passe aussi à l'UQAC par les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). En effet, notre établissement souscrit pleinement à ces principes visant à s'assurer la représentativité des personnes provenant des quatre groupes désignés (femme, une minorité visible, handicapée et autochtone) dans les institutions universitaires. Pour répondre à ces exigences, le DRC et le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC) ont produit un plan d'action en matière d'ÉDI qui est accessible sur le site Web de l'université. Ce plan d'action est un complément au présent plan stratégique.

La réalisation du plan n'aurait pas été possible sans la contribution de plusieurs personnes qui ont œuvré dans le cadre de comités consultatifs et de consultations à l'échelle de l'institution. Ces personnes sont identifiées dans la section sur la présentation de la démarche. De plus, le

personnel du DRC ainsi que celui du Bureau planification et du développement stratégique ont apporté un soutien appréciable à l'élaboration du plan. Toutes ces personnes méritent des remerciements bien sentis.

Positionnement relatif de la recherche et de la création à la Planification stratégique institutionnelle (PSI) 2019-2023

La recherche et la création s'inscrivent directement dans le cadre de l'enjeu 2 de la PSI 2019-2023 : Le positionnement de l'UQAC en recherche et en création. Une orientation est liée à cet enjeu : **Soutenir l'excellence pour la production, la diffusion et le transfert de la recherche et de la création.** À cette orientation sont liés trois objectifs :

- Augmenter le financement de recherche provenant des conseils et fonds subventionnaires publics.
- Améliorer le positionnement en production/diffusion scientifique.
- Consolider et hausser, selon les secteurs, le nombre d'activités de recherche et de création interdisciplinaire et le nombre d'activités de recherche en partenariat avec le milieu.

À chacun des objectifs sont associées des cibles telles qu'augmenter le taux de financement et de publication. Deux autres enjeux ont aussi un impact sur la recherche et la création, il s'agit de l'enjeu 3 relatif au rayonnement de la recherche et de la création auprès des communautés et des partenaires et de l'enjeu 4 portant sur le développement organisationnel basé sur les meilleures pratiques de gestion. Dans ce dernier cas, l'une des orientations concerne les infrastructures de recherche dans le but d'améliorer la structure de gestion de nos installations de recherche. Bref, il est naturel que ces deux enjeux transparaissent dans ce plan, compte tenu du fait qu'ils représentent des éléments constitutifs de la recherche et de la création.

Présentation de la démarche

Le Plan stratégique de la recherche et de la création (PSRC) 2019-2023 a été réalisé au terme d'un processus consultatif où chaque membre de la communauté universitaire a eu l'occasion de faire valoir son point de vue. Le travail a été entamé en mars 2019 par la mise en place du Comité de la planification stratégique de la recherche et de la création (CPSRC), regroupant des responsables d'unités de recherche représentant tous les départements de l'Université. Le travail du comité s'est traduit par la tenue de trois ateliers de réflexion visant à faire un état des lieux et à se projeter comme institution. Après avoir pris connaissance de l'état de la situation, le comité s'est penché sur une analyse des enjeux et des défis relatifs à la recherche et à la création à l'UQAC. Plusieurs propositions ont été formulées afin d'atteindre les cibles identifiées dans le PSI.

Parallèlement au travail du CPSRC, les responsables d'unités de recherche accréditées ont été invités par le DRC à une activité se déroulant sous la forme d'un World Café où il a été question d'identifier les opportunités, les menaces, nos forces et nos faiblesses en matière de recherche et de création. L'activité a aussi été l'occasion de se pencher sur les enjeux et les défis inhérents à cette dimension de la mission universitaire. Les domaines de recherche ont été analysés lors de cette rencontre.

Enfin, un sondage a été proposé à l'ensemble de la communauté universitaire. Nous avons recueilli les commentaires d'étudiants, d'employés, de chargés de cours et de professeurs relativement aux moyens à privilégier pour augmenter le financement de la recherche, le taux de publication, les domaines de recherche et de création à maintenir et à développer et intensifier la recherche en partenariat avec le milieu.

La section suivante brosse un portrait plus détaillé du résultat des consultations.

Synthèse des consultations

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Si on ne devait retenir qu'une seule chose des nombreuses consultations qui ont été effectuées dans le cadre de l'exercice d'élaboration de ce plan stratégique, ce serait l'attachement sincère de tous les participants à l'Université et à sa mission fondamentale en recherche et création. Lors des diverses rencontres, plusieurs questions de fond ont été soulevées, en plus de la mise en relief d'enjeux et défis auxquels l'institution fait face. Il va sans dire que les forces de l'UQAC ont aussi été soulignées. La taille de l'Université et des équipes professorales sont, sans conteste, des atouts relevés lors des consultations. L'accessibilité des personnes et des services représente un avantage non négligeable. Cependant, la taille de l'UQAC correspond aussi au défi que vivent les petites universités face aux plus grandes : les membres de la communauté signalent en effet l'importance pour l'Université de conserver sa place dans un environnement compétitif.

IMPORTANCE DU PARTENARIAT ET DU MILIEU RÉGIONAL

L'UQAC est reconnue pour le volume et la qualité de la recherche en partenariat. L'importance de soutenir ce volet de la mission de l'Université a été soulevée à pratiquement toutes les étapes de l'exercice de consultation. Consolider et développer les collaborations et les partenariats avec les organisations publiques et privées permettent à l'UQAC de se développer et de se démarquer. Les chercheurs ont clairement indiqué l'importance de la recherche et création faite en lien avec le milieu. De plus, les collaborations avec les autres organisations représentent en soi une autre marque de la vitalité de la recherche qu'il faut soutenir. Dans cette optique, on peut affirmer que l'UQAC est un pilier régional voué à la transmission et l'avancement des savoirs qui se doit d'être en lien avec les parties prenantes régionales. Sans être limitatif, l'ancrage en région fait partie des gènes de l'institution comme l'ont remarqué à plusieurs reprises les personnes consultées. Il est cependant clair que l'université a aussi le regard tourné vers le monde.

INTERDISCIPLINARITÉ, MULTIDISCIPLINARITÉ ET INTERSECTORIALITÉ

À la lumière des résultats obtenus, la recherche interdisciplinaire/multidisciplinaire est un vecteur porteur à maintenir et renforcer pour l'avenir. L'intersectorialité fait aussi partie des approches à privilégier à l'UQAC. Le cloisonnement de la recherche a été identifié comme un frein à son développement. Notons que les projets de recherche intersectoriels en cours n'auraient probablement pas vu le jour aussi facilement sans la condition de proximité entre les chercheurs qui est le propre de l'institution. Il n'en reste pas moins qu'un des défis qui a été noté lors des consultations est d'augmenter la synergie menant à ce type de projets, où des chercheurs de plusieurs secteurs et départements réunissent efficacement leurs efforts. Plusieurs domaines de recherche peuvent profiter de cette approche, tels que la recherche en contexte autochtone ou encore sur les changements climatiques, pour ne citer que ces deux exemples qui ont été mis de l'avant par plusieurs personnes lors des consultations.

RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE CRÉATION

Le rayonnement de la recherche création est au cœur des préoccupations de la grande majorité des membres de la communauté qui ont participé aux consultations. Plusieurs idées porteuses ont été amenées au CPSRC et guideront les actions à entreprendre dans le cadre de la planification stratégique institutionnelle. On retient ici :

- L'actualisation de notre présence sur le Web.
- L'accentuation de la présence des chercheurs et créateurs de l'UQAC dans les médias régionaux et nationaux.
- La valorisation de l'expertise dans l'ensemble des secteurs de l'Université autant à l'interne qu'à l'externe.
- Le rapprochement entre la population et l'UQAC.

À la question de savoir comment améliorer le positionnement de l'UQAC, autant en ce qui a trait au financement des fonds subventionnaires publics qu'en matière de productivité scientifique, les intervenants ont émis plusieurs idées constructives, parmi lesquelles :

- La mise en place d'un service de mentorat.
- Le partage de ressources professionnelles entre les unités de recherche.
- Le soutien direct aux chercheurs et créateurs (professeurs et étudiants).
- La sensibilisation auprès des départements relativement à l'adoption de stratégies d'embauche favorisant l'essor de la recherche.
- La reconnaissance et la valorisation comme facteurs de motivation pour les chercheurs et créateurs.
- La mise en place d'un soutien relatif aux stratégies de publication.

Le soutien direct aux chercheurs et créateurs a été identifié comme un facteur déterminant de la performance. La mise en œuvre du PSRC devra inévitablement tenir compte de cette question.

ENJEUX ET DÉFIS

Enracinée dans un monde en perpétuelle transition, l'UQAC fait face à de nombreux enjeux et défis. Certains de ces défis sont inhérents au fait que l'université est ancrée en région. Dans ce contexte, la question de l'attractivité a été signalée à plusieurs reprises lors de l'exercice de la consultation. Ce facteur a un impact direct sur le recrutement professoral et étudiant. La rétention des talents fait aussi partie des éléments à considérer dans l'optique d'améliorer la performance en recherche de l'institution. Sur un autre plan, plusieurs participants ont relevé que la consolidation de domaines de recherche pour lesquels nous excellons ainsi que le maintien d'une recherche compétitive font partie des défis que nous avons à relever. Plus spécifiquement, le développement de la recherche dans son ensemble a été identifié comme faisant partie des défis pour les prochaines années.

Les points de vue et les idées recueillis dans le cadre de l'exercice de consultation ont mis en lumière des pistes à exploiter pour que le VRERC et le DRC soient en mesure d'orienter leurs actions afin d'atteindre les cibles fixées par le PSI. En outre, les consultations effectuées dans le

cadre de l'élaboration du PSRC nous ont permis de recueillir une panoplie d'idées qui nous mènera à l'élaboration de plans d'action dans le cadre de cette planification. Il reste bien entendu que l'accomplissement de la recherche et de la création passe avant tout par les personnes qui la portent. C'est donc grâce aux efforts soutenus de toutes les parties prenantes de la recherche et de la création que nous atteindrons collectivement les objectifs que nous nous sommes fixés.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

L'exercice de consultation a permis de mettre en relief plusieurs thèmes qui importent à l'ensemble des parties prenantes de l'UQAC et qui se rattachent directement à la PSI. Puisqu'ils touchent l'ensemble des axes thématiques, nous en faisons des orientations générales pour la recherche et la création. Ces dernières visent l'atteinte des cibles identifiées dans la PSI. Elles se traduiront par la mise en place d'actions structurantes dans le cadre des plans d'action qui découleront du présent plan stratégique.

- Améliorer le soutien et l'accompagnement des chercheurs et créateurs.
- Soutenir la recherche intersectorielle et interdisciplinaire.
- Mettre en place des outils visant la valorisation, le rayonnement et la visibilité de la recherche et de la création.
- Assurer le recrutement, la relève et la rétention des chercheurs et créateurs.
- Consolider les créneaux en place et appuyer l'émergence de nouveaux secteurs.

Axes de recherche

Le travail du CPSRC a mis en évidence l'importance que doivent prendre la recherche et la création interdisciplinaires et intersectorielles. D'ailleurs, la PSI 2019-2023 fait de l'augmentation du nombre d'activités de recherche de nature interdisciplinaire un objectif. Dans le même ordre d'idées, les conseils et fonds subventionnaires offrent plusieurs programmes de financement soutenant ce type de recherche encourageant le milieu de la recherche à déployer des efforts pour faire progresser la recherche interdisciplinaire en santé, en sciences humaines et sociales et en sciences naturelles et génie.

Une telle approche intégrée de la recherche favorise la créativité et est appropriée pour résoudre des problèmes complexes relevant de plusieurs domaines de connaissance. À l'UQAC, une partie importante de la recherche s'organise effectivement autour de certains projets porteurs faisant intervenir des disciplines variées. Il va sans dire que les recherches plus fondamentales et monodisciplinaires occupent une grande importance dans la programmation scientifique de l'Université. Bref, la recherche et la création se déploient selon des modalités variées tout en respectant la liberté académique du corps professoral.

C'est dans cette optique que le PSRC prend ses assises sur des axes transversaux qui se veulent représentatifs de la recherche en cours offrant des perspectives de développement propices pour répondre aux enjeux et aux défis que la société de demain nous réserve. Présenter les stratégies sous l'angle d'axes transversaux se veut une posture inclusive donnant la chance à tout type de recherche d'émerger et de se déployer. Ces axes constituent la base permettant d'orienter les actions à mettre en œuvre pour le développement de la recherche à l'UQAC pour les cinq prochaines années. Dans notre présentation, sauf exception, le choix a été fait d'inscrire les unités de recherche dans l'axe qui correspondait à la majeure partie de leur programme scientifique.

Bien que la recherche structurée sous la forme d'unités de recherche accréditées prenne une place importante à l'UQAC, il ne faut pas oublier que la recherche effectuée sur une base individuelle est elle aussi très vivante. Nous croyons que les axes de recherche que nous avons identifiés sont suffisamment inclusifs pour englober les projets de recherche de cette nature.

Les pages qui suivent présentent cinq axes qui ont été identifiés au terme d'exercices de consultation, ainsi que les orientations relatives à chacun des axes. Toutes les orientations présentées font écho à la Planification stratégique institutionnelle. Elles se concrétiseront en actions visant à atteindre les cibles fixées par cette planification, tant en ce qui concerne l'augmentation du financement de la recherche provenant des conseils et fonds subventionnaires publics, qu'en matière d'amélioration de la productivité scientifique et de la consolidation voire de la hausse du nombre d'activités de recherche interdisciplinaire et en partenariat avec le milieu selon les secteurs. Les cinq axes identifiés sont les suivants :

IN NO VER

LE POSITIONNEMENT
DE L'UQAC
en **recherche**
et en **CRÉATION**

- Écosystèmes numériques
- Humanités, cultures, communautés et organisations en transition
- Santé durable
- Ressources naturelles et matériaux innovants
- Environnement et changements climatiques

AXE 1

ÉCOSYSTÈMES NUMÉRIQUES

Le virage numérique a un effet profond sur le monde dans son ensemble. Les répercussions de ce nouveau paradigme se font sentir de manière tangible à plusieurs niveaux dans la société. Par exemple, l'industrie vit une mutation majeure dont on ne mesure pas encore complètement les impacts sur le marché du travail. Les conséquences de cette transformation sur le tissu social nous obligent à repenser nos pratiques. Le numérique s'introduit aussi sous diverses formes dans le domaine de la culture et des arts. Le cas des jeux vidéo représente un bon exemple où l'art numérique trouve une application directe. Le domaine des arts numériques en lui-même constitue une des facettes de cette réalité.

Les applications des technologies du numérique sont nombreuses et touchent pratiquement toutes les sphères de la société. Par le biais de l'intelligence artificielle ou encore par l'internet des objets, nous sommes face à de nouvelles réalités qui représentent un terrain fertile pour la recherche et la création. Les chercheurs font face à plusieurs défis, qui vont de questions concernant les applications sociales de l'intelligence artificielle au développement de méthodes efficaces d'analyse des masses de données, en passant par l'analyse des impacts sociaux de l'industrie 4.0. L'UQAC a la volonté de poursuivre plus à fond dans ce mouvement par le développement de la recherche active en lien avec cet axe.

Compte tenu de l'importance que prend le numérique dans différents secteurs de l'UQAC, un grand nombre d'unités de recherche de notre établissement œuvrent de près ou de loin dans cet axe :

- Le **Laboratoire de recherche sur l'intelligence ambiante pour la reconnaissance d'activité (LIARA)**, dont les thèmes de recherche portent essentiellement sur les habitats intelligents.
- Le **Laboratoire d'informatique formelle (LIF)**, qui propose des activités en recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques.

- Le **Groupe de recherche en informatique (GRI)**, dont les activités sont liées à l'optimisation et à l'informatique industrielle.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en spécification, test et vérifications de systèmes informatiques**, dont les travaux se concentrent sur la vérification automatique. Les projets actuels de cette Chaire couvrent le « runtime monitoring » dans les jeux vidéo, la détection d'erreurs de configuration dans les équipements réseau et l'application de séquences de navigation au Web. Le titulaire s'intéresse également aux bases de données et à la sécurité informatique.
- La recherche effectuée en informatique concerne aussi l'interaction 3D et la réalité virtuelle.
- Le **Studio de création des arts numériques (SCAN)** propose des installations permettant d'expérimenter l'extraordinaire transversalité du numérique dans le contexte des pratiques en arts actuels.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en création pour une dramaturgie sonore au théâtre**, dont le programme de recherche s'articule autour de la mise en relation de l'écriture sonore et l'écriture scénique pour tendre vers la création d'une nouvelle dramaturgie sonore au théâtre grâce aux arts numériques, à des installations novatrices et à la poésie sonore. Notons également les projets de recherche dans le secteur des sciences du langage.
- Le **Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab)** propose une programmation scientifique sur les savoirs et les compétences permettant d'exploiter les outils numériques de manière efficace et critique.
- **L'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD)**, dont les activités s'inscrivent dans le domaine de l'imagerie de synthèse et des sciences des jeux vidéo compte un laboratoire, le **LAB PRAXIS**, où la recherche porte sur les problématiques des pratiques d'art et de design dans le développement de jeu vidéo.

- Le **Laboratoire d'automatique et de robotique interactive (LAR.i)** oriente ses activités vers la cinquième révolution industrielle. Ce laboratoire est centré sur l'Internet des objets, l'infonuagique, les capteurs intelligents, le diagnostic des procédés et l'explicabilité de l'intelligence artificielle.

Orientations

- Accentuer la recherche portant sur l'étude de l'impact du numérique sur les organisations et la société.
- Intensifier la recherche dans le domaine des jeux vidéo, dont le jeu sérieux.
- Soutenir les projets de recherche portant sur les données massives (Big Data) et l'analyse de données.
- Soutenir la recherche reliée à l'industrie 4.0.
- Développer des applications sociales et en santé impliquant la recherche en l'intelligence artificielle.

AXE 2

HUMANITÉS, CULTURES, COMMUNAUTÉS ET ORGANISATIONS EN TRANSITION

La complexité du monde dans lequel nous vivons amène une multitude de questionnements sur plusieurs plans. Les recherches en sciences sociales et humaines, en arts et lettres et en sciences de la gestion répondent à des problèmes sociétaux dans le but d'améliorer continuellement les conditions de vie des individus, des communautés et des organisations. Par exemple, l'utilisation des nouvelles technologies soulève de nombreux débats dans nos sociétés pour lesquels les chercheurs de l'UQAC peuvent apporter un éclairage avisé. En somme, l'avancement des connaissances pour mieux comprendre les différents acteurs de la société, leurs interactions mutuelles et avec leur environnement nous outillent pour faire face aux défis et enjeux auxquels nous sommes confrontés.

La recherche autour de cet axe s'articule au sein de plusieurs départements avec un grand nombre d'unités de recherche.

- En arts et lettres, la recherche et création en art prend racine dans des pratiques créatives interdisciplinaires : la sculpture, le dessin, le modelage, la peinture, la photographie, les arts d'impression, le cinéma et le théâtre.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en création pour une dramaturgie sonore au théâtre**. Le programme de recherche de cette chaire est à la croisée du théâtre performatif et environnemental et des études sonores au théâtre.
- La **Galerie « L'Œuvre de l'Autre »** présente des projets de recherche artistique de l'UQAC et de chercheurs créateurs de renom depuis 1987. Ce secteur offre une grande diversité en termes d'activités de recherche et création.
- La **Chaire UNESCO sur la transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment** illustre bien ce fait. Les arts numériques sont aussi objet de recherche comme nous l'avons mentionné.
- Au sein du secteur des lettres, plusieurs professeurs-chercheurs s'intéressent au roman québécois et français sous divers aspects : l'organisation, les situations narratives, les modalités, les fonctions du personnage, etc. Il s'avère complémentaire à celui sur la

littérature et les enjeux identitaires, un domaine de recherche porté depuis longtemps à l'UQAC.

- La **Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels** s'intéresse aux processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec.
- La recherche sur l'écriture des femmes, avec un accent particulier sur les écrivaines françaises du XXI^e siècle et l'héritage et la filiation dans la littérature autobiographique réunissent également des professeurs-chercheurs.
- Une antenne UQAC du regroupement interuniversitaire **FIGURA** rassemble des professeurs-chercheurs dont les travaux s'articulent entre autres autour des perspectives sur l'imaginaire contemporain.
- Le **Consortium régional de recherche en éducation (CRRE)** regroupe des professeurs-chercheurs qui mènent des projets de recherche portant sur les fondements de l'éducation et les approches éducatives, l'adaptation des pratiques éducatives et finalement le développement professionnel et les pratiques de formation. Ces projets de recherche sont réalisés en concertation avec les divers ordres d'enseignement.
- Des professeurs-chercheurs en éducation sont également membres du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIPFE) qui se consacre exclusivement à l'étude de l'enseignement et de la profession enseignante.
- Le **Laboratoire d'études multidisciplinaires en gestion de projet (LEMGP)** s'occupe de la gestion des parties prenantes, du leadership, de l'étude des compétences, ainsi que de la gestion des ressources humaines.
- Le **Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)** touche les questions de la responsabilité sociale des organisations.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche carrefour d'analyse des innovations et de soutien aux entreprises (CAISEN)**, quant à lui, centre ses activités de recherche sur le management et comportement humain.
- Le **Laboratoire de recherche et d'interventions sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT)** s'intéresse principalement à la santé mentale des travailleurs. La gouvernance fait aussi l'objet d'étude au sein du **Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)**.

- L'étude de l'évolution de la consommation et les modèles d'affaires fait partie des activités de recherche du **Laboratoire de recherche sur les nouvelles formes de consommation (LaboNFC)**.
- Le **Centre de recherche en développement territorial (CRDT)**, un centre de recherche interuniversitaire voué au développement des régions intègre les activités de plusieurs professeurs.
- Le **Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC)** est concerné par la recherche relative au développement de l'entrepreneuriat. À ces unités de recherche s'ajoute la revue Organisations et Territoires. Il s'agit d'une revue de réflexion sur l'action dont les axes privilégiés sont la gestion, l'innovation et le développement.
- Le **Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)** s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.
- Au **Laboratoire d'études et de recherches appliquées sur l'Afrique (LÉRAA)** la recherche permet de développer des outils d'aide à la décision pour l'élaboration de méthodes mieux adaptées aux réalités de chaque territoire africain.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA)** regroupe des chercheurs qui travaillent sur les aspects sociogéographiques de l'aménagement et du développement territorial.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en anthropologie rituelle et symbolique (LERARS)** mène des activités de recherche sur les processus de deuil, de guérison et sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant.
- Des questions relatives à l'éthique au sein des organisations sont traitées par le **Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)**, finalement, à la frontière de sciences humaines et de la santé durable.
- Les chercheurs du **Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA)** mènent des activités visant le développement de connaissances par la conduite de projets d'études dans le domaine du plein air.

Orientations

- Encourager la recherche interdisciplinaire.

- Développer la recherche et la création dans le domaine des arts et lettres.
- Intensifier la recherche avec les Premiers peuples.
- Poursuivre le partenariat avec les institutions de tous les ordres d'enseignement dans le cadre du Consortium de recherche en éducation.
- Soutenir le développement d'activités de recherche en sciences économiques et administratives.
- Accentuer la recherche en sciences humaines et sociales.
- Favoriser la recherche visant à contribuer à l'essor des entreprises et l'industrie de demain.

AXE 3

SANTÉ DURABLE

Les enjeux de la santé et des services sociaux sont nombreux dans nos sociétés occidentales et en particulier au Québec. En fait, les études montrent que l'accès aux services de santé est l'une des principales préoccupations des Québécois, si ce n'est pas la première. Que ce soit le vieillissement de la population, les problèmes de santé liés aux iniquités sociales, ou encore l'émergence de nouvelles maladies, les problématiques sont nombreuses et variées. Le domaine de la santé couvre un large spectre de secteurs, qui vont du travail social à la nutrition en passant par la génétique. La recherche en lien avec la technologie fait aussi partie, de près ou de loin, de la programmation de plusieurs projets en santé. Ce secteur n'échappe pas à l'omniprésence des dispositifs liés au numérique.

Pour se convaincre de la complexité des enjeux liés à la santé, il suffit de consulter le site du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) où l'on retrouve un nombre important de plans d'action sur une panoplie de thèmes. Parmi les défis que nous aurons à relever et auxquels la recherche doit s'attaquer, le vieillissement de la population tient une place importante. Il suffit de remarquer qu'au Québec, le nombre de personnes ayant 65 ans qui était de 5,8 % de la population en 1961 a atteint 17 % en 2015 et devrait passer à 25 % en 2030. Les actions en recherche à ce niveau peuvent prendre plusieurs formes, comme c'est le cas à l'UQAC où les chercheurs travaillent sur l'introduction des technologies d'assistance aux personnes en perte d'autonomie. Le domaine de la réadaptation est lui aussi interpellé par cette question. On pourrait également mentionner la question de la santé des jeunes, où la recherche vise à comprendre les ressorts des mécaniques sociales visant à améliorer le bien-être physique et psychologique de cette tranche de la population. En réalité, les enjeux de santé sont nombreux et touchent toutes les strates de la population. Ils concernent aussi la recherche fondamentale, tel que le travail portant sur les maladies génétiques.

La recherche associée à cet axe s'articule autour d'un centre de recherche, de plusieurs chaires et laboratoires de recherche parmi lesquels :

- Le **Centre intersectoriel en santé durable (CISD)** regroupe des chercheurs dont l'expertise va de la génétique à la psychologie, ou encore des sciences sociales à l'informatique. Les deux thématiques de recherche caractérisant le CISD sont les déterminants génétiques de la santé et la santé de proximité. L'amalgame de ces forces variées décuple les opportunités de créer des projets innovants et ainsi de tendre vers l'objectif de la santé durable. On vise ici une compréhension globale de la santé en vue d'apporter de nouvelles connaissances sur les enjeux de santé des populations.
- La **Chaire recherche du Canada de niveau 1 en environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie** contribue à définir et comprendre l'implication de la génétique et de l'environnement pour pouvoir mieux intervenir.
- La **Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience** a pour but principal d'outiller, de soutenir et d'accompagner les parties prenantes dans le soutien aux personnes vulnérables confrontées à divers types d'événements traumatisants.
- Le **laboratoire de recherche biomécanique et neurophysiologique en réadaptation neuro-musculo-squelettique (Lab BioNR)** oriente ses activités de recherche sur le thème de la réadaptation physique et fonctionnelle chez des personnes avec troubles neuro-musculo-squelettiques.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les agents anticancéreux d'origine naturelle**, quant à elle, permet de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale.
- La **Chaire sur les conditions de vie, la santé, l'adaptation et les aspirations des jeunes (VISAJ)** est la première chaire de recherche au Québec qui soit conjointe avec un cégep, soit celui de Jonquière. Les activités de la chaire portent sur le développement et la mobilisation des connaissances sur les jeunes.
- L'UQAC a également développé un important domaine de recherche en études des populations. On y retrouve une unité de recherche : le **Projet BALSAC**. Le fichier de population BALSAC est construit à partir des actes de l'état civil du Québec (principalement des mariages). Ces actes ont été informatisés et reliés entre eux grâce à une méthodologie de jumelage des données nominatives permettant la reconstitution automatique des liens généalogiques et de la structure de la parenté de la population du Québec sur plus de quatre siècles.

Mentionnons enfin que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS-SLSJ) est un partenaire de premier plan relativement à la recherche en santé à l'UQAC qui inclut plusieurs professeurs de l'Université de Sherbrooke. Plusieurs chercheurs de l'UQAC travaillent en étroite collaboration avec ces organisations faisant de la région SLSJ un pôle d'expertise unique autour de la génétique des populations et de la santé durable. De plus, les chercheurs de l'UQAC appartiennent à plusieurs regroupements stratégiques en lien avec d'autres universités à l'échelle de la province.

Orientations

- Maintenir le développement de la recherche en génétique des populations.
- Appuyer les efforts de collaboration en recherche avec le CIUSSS-SLSJ.
- Soutenir la recherche intersectorielle et multidisciplinaire en santé.
- Accentuer la recherche en santé de proximité.
- Assurer la pérennité du fichier BALSAC.

AXE 4

RESSOURCES NATURELLES ET MATÉRIAUX INNOVANTS

La question des ressources naturelles couvre un vaste éventail de secteurs d'activités scientifiques. Une grande partie de l'économie mondiale repose sur l'exploitation, la transformation et sur la gestion durable de ces ressources. Les matières telles que l'eau, les minéraux et les métaux, le matériau bois et la forêt boréale sont des ressources naturelles essentielles à un grand nombre d'activités humaines. Cependant, le spectre des ressources naturelles est beaucoup plus large compte tenu de l'ensemble des composés que l'on retrouve dans la nature. La complexité des procédés et l'énergie nécessaire pour extraire ces composés peuvent être variables selon leurs types. L'extraction de l'aluminium à partir de la bauxite est l'objet d'une industrie complexe où la recherche est florissante. Fait à noter, l'aluminium est un métal dont le recyclage demande 95 % moins d'énergie que l'extraction, ce qui en fait une matière de premier choix dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

On retrouve aussi du côté des produits d'origine végétale une grande étendue de possibilités relatives à l'extraction de substances. Celles-ci peuvent être utilisées dans plusieurs domaines tels que l'industrie pharmaceutique ou encore la cosmétologie. En ce qui concerne le monde animal, l'étude des ressources halieutiques a un impact social indéniable si on considère les besoins en alimentation.

La science des matériaux tire en partie sa matière première des ressources naturelles. Cependant, les matériaux sont aussi obtenus par synthèse, comme c'est le cas pour les polymères. Plusieurs enjeux sont liés à la recherche de matériaux innovants ayant des propriétés physico-chimiques particulières. On pourrait donner l'exemple de la recherche de matériaux servant à concevoir des revêtements glaciophobes qui s'effectue à l'UQAC, dont les applications aux réseaux de production hydroélectrique sont cruciales dans un climat nordique ou encore l'introduction de méthodes de production de bioproduits innovant à partir du bois.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se pose historiquement en acteur clé relativement à deux types de ressources que sont : la forêt boréale (ressource renouvelable) et l'aluminium (ressour-

ce recyclable). Il est donc naturel de retrouver des unités de recherche dont les thèmes de recherche gravitent autour des secteurs économiques liés à ces ressources.

L'axe Ressources naturelles et matériaux innovants est structuré autour de quatre centres de recherche reconnus à l'UQAC soit :

- Le **Centre de recherche sur la boréale** (CREB), dont les activités portent principalement sur les ressources renouvelables de la forêt boréale.
- Le **Centre de recherche sur l'aluminium** (CURAL), dont les recherches vont de l'étude de méthodes de traitement des matières premières, aux procédés de transformation, en passant par la production de l'aluminium.
- Le **Centre de recherche sur le givrage atmosphérique** (CENGIVRE) avec des activités de recherche portant sur des problématiques liées au givrage dans le secteur de la haute tension et sur le développement de nouveaux matériaux possédant diverses propriétés physiques, dont la glaciophobie et l'hydrophobie.
- Le **Centre d'études sur les ressources minérales (CERM)**, dont la recherche se concentre autour de deux axes principaux soit : 1) l'exploration minérale et le développement des ressources minérales et 2) les eaux souterraines, l'hydrogéomécanique et le risque géologique.

On y reconnaît plusieurs chaires de recherche, dont :

- La **Chaire industrielle CRSNG sur la variabilité des paysages en zone boréale et la croissance de l'épinette noire**.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en écologie aquatique boréale et polaire**, qui vise une nouvelle compréhension de la structure et du fonctionnement des lacs boréaux.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les espèces aquatiques exploitées** vise à parfaire les connaissances en matière de gestion des ressources halieutiques.
- La **Chaire institutionnelle sur les agents anticancéreux d'origine naturelle**, dont la recherche porte sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale.

- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les nouvelles avenues en métallurgie de la transformation de l'aluminium** a pour principal objectif de faire avancer les connaissances sur la métallurgie et l'ingénierie des matériaux des alliages d'aluminium.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les matériaux industriels**, dont la recherche porte essentiellement sur des problématiques relatives aux anodes utilisées par l'industrie.
- La **Chaire institutionnelle de recherche sur le vieillissement de l'appareillage installé sur les lignes à haute tension** s'ajoute aux unités de recherche dans ce secteur. Son rôle est essentiellement de mieux comprendre les processus qui mènent à la dégradation/vieillessement de l'isolation contenue dans l'appareillage et d'offrir de nouveaux matériaux destinés à améliorer la performance des installations électriques.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en géochimie appliquée aux gisements métalliques d'origine magmatique** qui s'inscrit en géochimie et participe au développement de nouveaux outils d'exploration minière.
- La **Chaire institutionnelle UQAC sur les processus métallogéniques archéens** effectue l'étude et l'analyse des processus de formation des gisements de la période archéenne.

Finalement, plusieurs laboratoires, groupes et autres unités font partie de l'axe, parmi lesquels :

- Le **Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)** englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et l'énergétique.
- Le **Laboratoire MODELE** oriente ses activités sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques.
- Le **LIMA**, un laboratoire dont l'expertise est unique, où la recherche porte sur les fluides antigivrage pour l'aviation et autres applications.
- Le **LabMaTer** dont les travaux portent sur l'analyse des éléments du groupe du platine et les autres éléments chalcophiles.
- Le **LAMEQ**, le laboratoire de métallogénie expérimentale et quantitative fait la modélisation des gisements métalliques d'origine hydrothermale.

- Le **CONSOREM**, un consortium industrie-universités, dont la mission consiste à contribuer au succès de l'exploration minérale par des projets de recherche à fortes incidences économiques.

Orientations

- Miser sur la recherche de nouveaux matériaux compatibles avec le développement durable.
- Assurer la pérennité des infrastructures des centres de recherche concernés.
- Assurer la relève scientifique dans cet axe de recherche.
- Accentuer la recherche portant sur le matériau bois.

AXE 5

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Vaste champ de recherche, cet axe est au cœur des préoccupations de notre société. Les connaissances qui y sont générées relèvent autant des sciences naturelles et du génie, des sciences sociales et humaines que de la santé. La possibilité de mener des travaux de recherche intersectoriels vient concrétiser la transversalité de cet axe de recherche avec ceux présentés précédemment. Pour cette raison, les programmations scientifiques de plusieurs centres et unités de recherche se retrouvent dans plus d'un axe et nous les avons identifiées à nouveau.

Cet axe de recherche revêt un caractère intrinsèquement transversal. L'impact des changements climatiques sur l'ensemble des activités humaines est majeur. Ils entraînent des questions qui couvrent un large éventail de disciplines, dont plusieurs sont présentes à l'UQAC. Plusieurs unités de recherche interpellées par les problèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques se retrouvent dans les autres axes.

Cependant, les unités suivantes sont plus directement touchées par la question :

- La **Chaire en éco-conseil** œuvre à développer des méthodes efficaces pour la gestion des gaz à effet de serre, la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche de la chaire porte essentiellement sur la pratique en éco-conseil et le développement durable.
- La Chaire en Éco-Conseil dirige **Carbone boréal**, qui est à la fois une infrastructure de recherche de l'UQAC et un programme de compensation de gaz à effet de serre par plantation d'arbres.
- La **Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience** se penche depuis 1996 sur les conséquences de catastrophes et des événements traumatiques sur la santé des victimes et des intervenants. De la crise du verglas, en passant par l'étude des inondations et des glissements de terrain majeurs jusqu'au drame de Lac-Mégantic, la Chaire souhaite mieux documenter les stratégies

d'adaptation et de résilience individuelle afin de développer des outils d'intervention qui répondent aux besoins des victimes directes et indirectes.

- Même si l'environnement et les changements climatiques ne sont pas à proprement parler l'objet de la recherche du **CENGIVRE**, les activités du centre contribuent à atténuer les effets des changements climatiques sur les installations électriques. Le cas de la tempête de verglas qu'a vécu le sud du Québec en 1998 est un exemple probant de l'utilité de la recherche sur le givrage réalisée à l'UQAC.
- La **Chaire industrielle CRSNG sur la variabilité des paysages en zone boréale et la croissance de l'épinette noire**, mentionnée précédemment, propose de déterminer à moyen terme (derniers 1 000 ans) et à long terme (derniers 10 000 ans – Holocène) l'impact des épidémies passées de la tordeuse du bourgeon d'épinette sur la variabilité structurale de la forêt boréale et de déterminer les variables qui influencent la croissance de l'épinette noire dans un contexte de changements climatiques.
- La programmation scientifique de la **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en écologie aquatique boréale et polaire**, également mentionnée plus haut, comporte un volet portant sur l'étude de l'influence de l'exploitation forestière et des changements climatiques sur les réseaux alimentaires aquatiques. L'ensemble des nouvelles connaissances sur les écosystèmes boréaux permettra d'améliorer les évaluations environnementales des pratiques de gestion forestière et contribuera grandement à une meilleure administration des lacs boréaux.
- Le **Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R²Eau)** a comme programmation scientifique de développer la recherche et la formation de personnel hautement qualifié dans les domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels, dont ceux liés aux changements climatiques.
- Notons que comme c'est le cas pour le **CENGIVRE**, les travaux du **CERM** sont en lien avec la recherche relative aux changements climatiques. De plus, le CERM réalise des travaux sur la séquestration minérale du carbone.
- Le programme scientifique du **Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA)** s'inscrit également dans cet axe. Les membres comptent stimuler le développement de l'expertise et des recherches dans le champ de la science géographique appliquée, notamment en intégrant davantage le volet environnemental de la discipline et par ricochet, favoriser le rayonnement de la géographie comme source

d'informations environnementales et territoriales appuyant la prise de décision dans le contexte des changements climatiques.

Orientations

- Maintenir la recherche de haut calibre dans les secteurs concernés.
- Favoriser la recherche intersectorielle en sciences de l'environnement.
- Appuyer la recherche portant sur les impacts des changements climatiques.
- Soutenir la recherche portant sur la captation du carbone.

PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

INNOVER

LE POSITIONNEMENT
DE L'UQAC
EN **recherche**
et en **CRÉATION**

Écosystèmes numériques



ORIENTATIONS

- Accentuer la recherche portant sur l'étude de l'impact du numérique sur les organisations et la société
- Intensifier la recherche dans le domaine des jeux vidéo, dont le jeu sérieux
- Soutenir les projets de recherche portant sur les données massives (Big Data) et l'analyse de données
- Soutenir la recherche reliée à l'industrie 4.0
- Développer des applications sociales et en santé impliquant la recherche en l'intelligence artificielle

Environnement et changements climatiques



ORIENTATIONS

- Maintenir la recherche de haut calibre dans les secteurs concernés
- Favoriser la recherche intersectorielle en sciences de l'environnement
- Appuyer la recherche portant sur les impacts des changements climatiques
- Soutenir la recherche portant sur la captation du carbone

Humanités, cultures, communautés et organisations en transition



ORIENTATIONS

- Encourager la recherche interdisciplinaire
- Développer la recherche et la création dans le domaine des arts et lettres
- Intensifier la recherche avec les Premiers Peuples
- Poursuivre le partenariat avec les institutions de tous les ordres d'enseignement dans le cadre du Consortium de recherche en éducation
- Soutenir le développement d'activités de recherche en sciences économiques et administratives
- Accentuer la recherche en sciences humaines et sociales
- Favoriser la recherche visant à contribuer à l'essor des entreprises et l'industrie de demain

Santé durable



ORIENTATIONS

- Maintenir le développement de la recherche en génétique des populations
- Appuyer les efforts de collaboration en recherche avec le CIUSSS-SLSJ
- Soutenir la recherche intersectorielle et multidisciplinaire en santé
- Accentuer la recherche en santé de proximité
- Assurer la pérennité du fichier BALSAC

5 axes

Ressources naturelles et matériaux innovants



ORIENTATIONS

- Miser sur la recherche de nouveaux matériaux compatibles avec le développement durable
- Assurer la pérennité des infrastructures des centres de recherche concernés
- Assurer la relève scientifique dans cet axe de recherche
- Accentuer la recherche portant sur le matériau bois

1
La pertinence et l'actualisation de l'offre de formation

2
Le positionnement de l'UQAC en recherche et en création

3
Le rayonnement de l'UQAC auprès de ses communautés et partenaires

4
Un développement organisationnel basé sur les meilleures pratiques de gestion

PLANIFICATION STRATÉGIQUE
2019
2023

UQAC

SECTION 4

Rapport sur les perspectives de développement

- Planification stratégique 2019-2023 de l'UQAC
- Priorités institutionnelles 2021-2022

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2023 DE L'UQAC

Université du Québec à Chicoutimi



Mission

L'Université du Québec à Chicoutimi propose une expérience unique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la création, par un accès aux savoirs qui mise sur la proximité. Elle contribue au développement des communautés et exerce sa mission sans frontières.

Vision

Reconnue pour son appartenance régionale ainsi que pour son rayonnement national et international, l'Université du Québec à Chicoutimi est l'institution que l'on choisit afin d'y développer son autonomie intellectuelle et professionnelle en raison de la pertinence des programmes, de la diversité de la recherche et de la création, ainsi que pour son investissement dans le développement durable. Université inclusive, elle reconnaît la contribution de tous les membres de sa communauté et de ses partenaires. L'UQAC est l'université de quiconque aspire à l'excellence.

Valeurs

RESPECT
Des personnes, des idées et des points de vue pour un dialogue sain et constructif à l'Université.

ENGAGEMENT
Afin d'offrir une expérience unique à la population étudiante et aux partenaires de l'Université.

RECONNAISSANCE
Pour que les contributions de tous nourrissent l'appartenance à l'Université.

INTÉGRITÉ
Professionnelle et institutionnelle, au cœur de toutes les activités de l'Université.

PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES 2021-2022

ENJEU 1 : LA PERTINENCE ET L'ACTUALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

ORIENTATION 1.1 : Répondre aux besoins d'une population étudiante aux parcours différents et variés

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023	
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1.1 : Évaluer et modifier en continu l'offre de formation							S/O	S/O
Cible 2023 : 70 % des programmes intègrent un processus d'évaluation continue								
<i>12 programmes parmi les 34 concernés ont mis en œuvre l'évaluation institutionnelle</i>								
100 % des programmes qui ont un agrément ont adopté l'évaluation continue.	Taux de programmes avec agrément présentant un rapport d'évaluation continue en 2020-2021.	100 % (32 %) 19 pgs (6)	VRÉ	31 mai 2022	Avaient commencé la démarche : BEA; Bac + DPS psycho; bac + MSc physio; MSc Sc. Inf. <u>Aucun nouveau programme n'a amorcé l'évaluation institutionnelle</u>	0%		
100 % des programmes de grade désignés du DSS, du DAL et du NAD qui ne requièrent pas d'agrément ont adopté l'évaluation continue.	Taux de programmes présentant un rapport d'évaluation continue en 2020-2021.	100 % (14%) 7 pgs (1)	VRÉ	31 mai 2022	BIA; bac. anim 3D design num. <u>2 programmes sur 6 ont amorcé l'évaluation institutionnelle.</u>	33 % (2pgs)		
100 % des nouveaux programmes de grade désignés ont intégré le processus d'évaluation continue	Taux des nouveaux programmes désignés présentant un rapport d'évaluation continue en 2020-2021.	100 % (25%) 8 pgs (0)	VRÉ	31 mai 2022	MSc + PhD ingénierie. MSc + PhD géologie. M.A. arts. Bac. Adm. Bac + MSc info. Aucun des 8 programmes désignés n'ont amorcé l'évaluation institutionnelle	0 %		
100 % des nouveaux programmes désignés ont un plan d'action arrimé au plan stratégique	Taux des nouveaux programmes désignés ayant déposé un plan d'action arrimé au plan stratégique	100 % (25%) 8 pgs (2)	VRÉ	30 avril 2022	Réalisé : MSc + PhD géologie; M.A. arts 3 programmes sur 6	50% (3 pgs)		

Mesure 30 juin 2022

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1.2 : Offrir des programmes distinctifs pour répondre aux aspirations des étudiantes et des étudiants							
Cible 2023 : 100 % des programmes évalués ont identifié et amélioré leurs caractères distinctifs <i>5 programmes parmi les 8 concernés ont identifié leurs caractères distinctifs</i>						S/O	S/O
100 % des nouveaux programmes désignés ont identifié et amélioré leurs caractères distinctifs	Taux de programmes ayant identifié et amélioré leurs caractères distinctifs	100 % (25%) 8 pgs (2)	VRÉ	30 avril 2022	MSc + PhD sciences de la Terre (2) M.A. arts (1) MSc + PhD ingénierie (2) Bac. Adm. (1) Bac + MSc info (2) 6 programmes sur 6	100%	

ORIENTATION 1.2 : Favoriser l'implantation de modalités pédagogiques, technologiques et d'accompagnement appropriées aux besoins des étudiantes et des étudiants									
PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023		
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2.1 : Déployer des stratégies éducatives (pédagogie et accompagnement) en adéquation avec les besoins des étudiantes et des étudiants							S/O	S/O	
Cible 2023 : Une évaluation interne de la satisfaction au regard des stratégies éducatives est réalisée et une amélioration est démontrée									
<i>5 programmes parmi les 8 concernés ont mis en œuvre l'évaluation institutionnelle</i>									
100 % des nouveaux programmes désignés ont intégré des outils d'évaluation de leurs stratégies éducatives	Taux de programmes ayant intégré des outils d'évaluation des stratégies éducatives	100 % (25%) 8 pgs (2)	VRÉ	30 avril 2022	MSc + PhD sciences de la Terre (2) 3 programmes sur 6	50% (3 pgs/6)			
Officialiser une politique sur la qualité de l'enseignement.	Résolution du Conseil d'administration	1 (0)	VRÉ (DÉ, DAD, Carrefour, Biblio, SG)	30 juin 2022	La politique sur la valorisation de la qualité des enseignements est rédigée. Une consultation a été effectuée auprès du Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage, de la Régie du Rectorat, du SPPUQAC, du SCCCUQAC et du MAGE-UQAC. <u>La politique ne peut être adoptée avant que les modalités d'enseignement soient convenues entre les parties.</u>	80 %			
Déployer le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage	Une première version d'un guide du numérique est élaborée.		VRÉ (DÉ, DAD, CPV)	30 avril 2022	En vue de développer un guide du numérique, les actions suivantes ont été posées : - mise en place de la structure, des règles de fonctionnement et activation des comités. - dépôt d'un plan d'action initial.	60 %			
Cible 2023 : Le taux de diplomation augmente de 3 points (63,9 à 66,9 %)									
Cible 2023 : Le taux d'abandon diminue de 3 points (25,4 à 22,4 %)									
<i>5 programmes parmi les 8 concernés ont mis en œuvre l'évaluation institutionnelle</i>							S/O	S/O	
100 % des nouveaux programmes désignés ont des moyens spécifiques dans leur plan d'action afin d'augmenter le taux de diplomation ainsi que diminuer le taux d'abandon	Taux de programmes présentant un plan d'action contenant des moyens spécifiques afin d'augmenter le taux de diplomation ainsi que diminuer le taux d'abandon	100 % (25%) 8 pgs (2)	VRÉ	30 avril 2022	MSc + PhD sciences de la Terre (2) 3 programmes sur 6	50%			

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2.2 : Accélérer le déploiement de la formation à distance							
Cible 2023 : Une stratégie de gestion du changement est élaborée et déployée						S/O	S/O
<i>Une entente est intervenue avec le Syndicat des chargées et chargés de cours.</i>							
Signer les ententes appropriées avec les syndicats des professeurs et des chargés de cours pour permettre l'utilisation de la FAD dans les stratégies des programmes	Des ententes sont signées	2 (1)	Rectorat (VRÉ, DAD)	30 avril 2022	L'entente avec le Syndicat des chargés et chargées de cours avait déjà été signée. Entente soumise au Syndicat des professeurs (Aut. 2021). L'entente n'a pas encore été signée. ½ journée de réflexion portant sur la formation à distance. Les directions de département, de programme, les professeurs, les chargés de cours et les étudiants ont échangé sur l'état des lieux et sur une vision d'avenir pour l'université. Positionnement institutionnel vs eCampus.	50 %	
Cible 2023 : La proportion de formations asynchrones augmente de 40 %						S/O	S/O
				30 avril 2022	Une évaluation de la proportion d'activités asynchrones sera réalisée.		
Cible 2023 : 8 programmes complètement en ligne (asynchrones) sont déployés						S/O	S/O
				30 avril 2022	L'opportunité de conserver cet objectif sera évaluée.		

Note explicative : Les mesures d'adaptation à la situation générée par la COVID-19 ont accéléré l'implantation de modalités d'enseignement à distance, que ce soit en mode synchrone, asynchrone ou hybride, ce qui a changé la donne en ce qui a trait aux objectifs portant sur la FAD et les cibles à atteindre. Le centre de prestation virtuelle a été mis sur pied pour accélérer la formation de toutes les ressources enseignantes à l'utilisation des technologies de formation à distance. Un comité institutionnel composé de représentants de toutes les parties prenantes de l'Université a été constitué afin de superviser le virage vers la formation hybride. Des outils de formation à l'enseignement à distance ont été mis en ligne. Des démarches sont en cours pour que le Centre de prestation virtuelle, mesure transitoire, devienne le Carrefour de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, mesure permanente de soutien à la pédagogie.

ENJEU 2 : LE POSITIONNEMENT DE L'UQAC EN RECHERCHE ET EN CRÉATION

ORIENTATION 2.1 : Soutenir l'excellence pour la production, la diffusion et le transfert de la recherche et de la création

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1.1 : Augmenter le financement de recherche provenant des conseils et fonds subventionnaires publics							
Cible 2023 : Le volume de financement de recherche par professeur provenant des conseils et fonds subventionnaires publics augmente de 5 % (25,3 k\$ à 26,5 k\$)						S/O	S/O
Cible 2023 : Le taux de succès global des demandes de financement aux conseils et fonds subventionnaires publics augmente de 5 points de pourcentage (25 % à 30 %)							
Réaliser un exercice d'évaluation et de planification stratégique des centres de recherche accrédités et de certaines unités disposant d'un appui particulier de l'institution.	Les planifications des unités de recherche sont déposées à la Régie du Rectorat.	6 (0)	VRRCI	30 juin 2022	Réalisé : CERM, CISD, CENGIVRE; BALSAC À venir: CURAL, CREB	67%	
Évaluer avec la FUQAC comment peut être maximisé l'impact de ses contributions			Rectorat (VRRCI, VRÉ, VRPAIA, VRAA)	30 avril 2022	Du côté du VRRCI, le projet de mise en place d'un laboratoire de synthèse et de caractérisation des matériaux et revêtements innovants a offert une opportunité d'associer le financement de la FUQAC à une démarche à retour sur l'investissement élevé pour l'UQAC.	20%	
Cible 2023 : Le nombre de participants (étudiants-chercheurs) admissibles aux concours de bourses des conseils et fonds subventionnaires publics augmente de 15 %						S/O	S/O
Augmenter le nombre de participants étudiants admissibles aux concours de bourses des 6 conseils et fonds subventionnaires publics	Taux d'augmentation des dossiers soumis	+ 15 % (+9)	VRRCI	30 avril 2022	Mesure initiale : 62 dossiers. 93 dossiers soumis en 2020-2021.	150 % (93)	

Mesure 30 juin 2022

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1.2 : Améliorer le positionnement en production/diffusion scientifique							
Cible 2023 : Le nombre de publications scientifiques par professeur augmente de 10 % (0,66 à 0,73							S/O
Cible 2023 : Le taux global de publications scientifiques avec un facteur d'impact relatif (FIR) de +1 (au-dessus de la moyenne mondiale) est maintenu à 40 %							
Implanter un programme de soutien à la publication dans des médias recensés par les outils de mesure bibliométriques	La mesure est adoptée par la CERC.	1 (0)	VRRCI	30 avril 2021	CERC 13 avril 2021 (CERC-8479) et CA 20 avril 2021 (CAD-12465	100 %	
Cible 2023 : Une plateforme de type « Vivo » permettant de dresser un portrait de l'ensemble des activités de diffusion scientifique par professeur est implantée							S/O
					L'atteinte de cette cible est tributaire de l'engagement de l'UQ à soutenir la plateforme Vivo. Des démarches seront réalisées pour confirmer l'intérêt de l'UQ.		

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1.3 : Consolider et hausser, selon les secteurs, le nombre d'activités de recherche interdisciplinaire et le nombre d'activités de recherche en partenariat avec le milieu							
Cible 2023 : Un portrait des projets de recherche interdisciplinaire est réalisé et le nombre de projets augmente							
Cible 2023 : Le volume de financement de recherche provenant du milieu (excluant les 6 conseils et fonds subventionnaires publics) est maintenu (9,5 M\$ par année)							
Implanter 2 projets-pilotes de recherche interdisciplinaire	Les 2 dossiers sont identifiés.	2 (0)	VRRCI (VRPAIA)	30 avril 2022	Un projet accepté dans le domaine de la recherche autochtone. Un projet accepté dans le domaine de la santé durable.	100 %	S/O
Implanter un programme de soutien au développement de partenariats en recherche.	La mesure est adoptée par la CERC.	1 (0)	VRRCI	30 avril 2022		0 %	

ENJEU 3 : LE RAYONNEMENT DE L'UQAC AUPRÈS DE SES COMMUNAUTÉS ET PARTENAIRES

ORIENTATION 3.1 : Être un choix privilégié en formation ainsi qu'en recherche et création pour nos partenaires et nos étudiantes et étudiants

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1.1 : Améliorer la notoriété de l'UQAC						S/O	S/O
Cible 2023 : Une évaluation de la portée médiatique et de la présence en ligne est réalisée et une amélioration est démontrée							
Élaborer un nouveau plan de communication organisationnelle	Le nouveau plan est déposé		Rectorat (SCRP)	30 mai 2022	Le plan est échu depuis 2018		
Resserrer les liens avec nos diplômés	Nombre de diplômés qui adhèrent à nos activités	Augmenter le taux d'adhésion des diplômés envers leur <i>alma mater</i>	Rectorat (SCRP)	En continu	Un plan de restructuration de l'ADUQAC est en cours.	20%	
Cible 2023 : Une stratégie institutionnelle concertée de recrutement est élaborée et les activités de recrutement sont efficaces						S/O	S/O
Implanter une structure de soutien au recrutement des effectifs étudiants.	Des mesures ont été développées pour les unités pédagogiques dont les planifications stratégiques ont été acceptées.	6 (0)	Rectorat (unités pédagogiques concernées)	30 avril 2021	Nouvelle structure implantée.	100 %	
Cible 2023 : Une évaluation de la notoriété est réalisée et une amélioration est démontrée						S/O	S/O
					Mesure réalisée en 19-20. Nouvelle mesure en 22-23		

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1.2 : Consolider et développer les partenariats et les collaborations							S/O
Cible 2023 : 100 % des partenariats existants jugés pertinents sont maintenus ou renouvelés							
Identifier et prioriser les partenariats en cours.	Présentations régulières à la Régie du Rectorat.	1 (0)	VRPAIA (VRÉ, VRRCI)	30 avril 2022	Un comité sur les partenariats stratégiques en recherche et création est mis sur pied et des rencontres ont lieu toutes les deux semaines. Des points de suivi des projets sont placés à l'ordre du jour de la Régie du rectorat. Des outils de suivi des projets de partenariat sont produits.	100 %	
Élaborer, en collaboration avec la Fondation, un plan d'action stratégique 2020-2023	Plan d'action stratégique 20-23 élaboré et adopté aux CA respectifs	1 (0)	Rectorat (VRPAIA)	30 avril 2021	Les travaux sont finalisés. Un plan est présenté au CA de la Fondation en juin 2021.	100 %	
Officialiser les derniers éléments de l'entente avec la FUQAC	Signatures des ententes concernant les bourses et la prochaine campagne de financement.	S/O	Rectorat VRPAIA (SG)	30 avril 2022	L'entente est actuellement entre les mains de la FUQAC	20%	
Lancer les travaux de l'Alliance UQAC-UQAR	Calendrier de réalisation	S/O	VRPAIA (VRÉ)	30 avril 2022	Travaux lancés. Entente-cadre de collaboration avec l'UQAR en discussion. Rencontres de suivi avec les fonctionnaires du MES planifiées.	100 %	
Formaliser l'entente-cadre pour la gestion des stages avec le CIUSSS	L'entente-cadre est signée par toutes les parties.	S/O	VRÉ	30 juin 2022	L'Entente pour la gestion des stages : planification, programmation et réalisation de l'enseignement a été officialisée le 24 mars 2022.	100 %	

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1.2 : Consolider et développer les partenariats et les collaborations						S/O	S/O
Élaborer un plan de développement de partenariats du service de la Formation continue, de l'École de langue française et de culture québécoise, du CEU de l'Est de la Côte-Nord, du Bureau de l'international et du Centre des Premières Nations Nikanite	Le plan de développement est présenté à la Régie du Rectorat et sa mise en œuvre a débuté	1 (0)	VRPAIA	30 avril 2022	Les plans stratégiques de ces secteurs ont été approuvés.	100 %	
Formaliser la nouvelle unité « Bureau des partenariats »	Intégration du Bureau des partenariats dans l'organigramme	1 (0)	VRPAIA	30 avril 2022	La structure est opérationnelle et un conseiller aux partenariats est en fonction. La structure n'a pas encore été formalisée.	75 %	
OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1.3 : Être reconnue pour la richesse de l'expérience étudiante							S/O
Cible 2023 : Les étudiants en première année et les finissants octroient une cote à l'ensemble de l'expérience éducative au-dessus de la moyenne québécoise à l'enquête NSSE (3,13/4)							
Implanter des mesures permettant de limiter les effets des difficultés d'adaptation, du stress et de l'anxiété chez les étudiant.es	Les mesures identifiées ont été implantées.	1 % (.66)	VRÉ	30 avril 2022	Réalisé : Carrefour de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage; ajout de ressources aux SAE.	100 %	
Élaborer un plan d'action sur la réussite éducative	Présenter un plan d'action sur la réussite éducative à la Régie du Rectorat.	S/O	VRÉ (SAE-DÉ- SCRIP)	30 avril 2022	Le conseiller à la réussite fera un exercice de concertation auprès des parties prenantes (dir. programmes, étudiants (tous cycles), etc.)	25 %	

Mesure 30 juin 2022

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
Mettre en œuvre un plan d'action sur la réussite éducative	Présenter un plan d'action sur la réussite éducative à la Régie du Rectorat.		VRÉ (SAE-DÉ- SCRP)	30 avril 2022	<p>Pour l'année académique 21-22, c'est 18 projets qui ont été inscrits au plan d'action sur la réussite en enseignement. De ces 18 projets, il y a actuellement 14 projets qui sont en cours de réalisation ou qui ont été complétés.</p> <p>À la demande du MES, l'UQAC soumettra à la fin septembre 2022 un tableau synoptique présentant les objectifs qu'elle entend poursuivre en matière de réussite étudiante au cours des cinq prochaines années. Ces objectifs doivent être arrimés aux orientations stratégiques du Ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accroître le nombre de personnes qui accèdent à l'enseignement universitaire. - accroître la persévérance des étudiantes et étudiants dans leur parcours universitaire. - accroître la diplomation des étudiantes et étudiants. 	25 %	
Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la démarche de plan d'action des programmes	Des plans d'action sont déployés dans tous les programmes	Un plan d'action recrutement par planification stratégique réalisée	Rectorat (SCRP)	30 avril 2022	Des plans d'action sont développés en continu mais une absence au niveau des ressources ralentira l'atteinte de l'objectif	75%	

Mesure 30 juin 2022

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
Susciter de l'intérêt pour les études de premier cycle	Nombre d'étudiants québécois inscrits dans un programme de premier cycles	Augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans un programme de premier cycle	Rectorat (SCRP)	30 avril 2022	La nouvelle équipe est embauchée. Un plan d'action général a été déposé	50%	
Susciter de l'intérêt pour les études de cycles supérieurs	Nombre d'étudiants québécois inscrits dans un programme de cycles supérieurs	Augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans un programme de cycles supérieurs	Rectorat (SCRP)	30 avril 2022	Une ressource à temps partiel a joint l'équipe	50%	
Cible 2023 : Une évaluation interne de la satisfaction au regard de l'expérience étudiante UQAC est réalisée et une amélioration est démontrée							S/O
100 % des nouveaux programmes désignés ont intégré un outil d'évaluation de l'expérience étudiante	Taux de programmes ayant intégré un outil d'évaluation de l'expérience étudiante	100 % (25) 8 pgs (2)	VRÉ	30 avril 2022	MSc + PhD géologie	33% (2pgs/6)	

ENJEU 4 : UN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL BASÉ SUR LES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION

ORIENTATION 4.1 : Optimiser les ressources technologiques et informationnelles

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.1.1 Implanter des infrastructures numériques en fonction des besoins des usagers						S/O	S/O
Cible 2023 : Nouvelle cible à définir							
Implanter la solution de développement	La solution est acquise par l'Université	1 (0)	VRAA	30 avril 2022	Les prévisions actuelles sont à l'effet que 75 % de la migration sera réalisée d'ici 2023.	0	
Assurer le financement du projet de migration	Un financement externe est octroyé à l'UQAC	1 (0)	VRAA	30 avril 2022	Le développement de cette plateforme a été autorisé par le MEES en 2013 – Depuis, l'UQAC cumule au PQI les sommes réservées au développement informatique. L'enveloppe est actuellement suffisante pour assurer la réalisation complète du projet.	100 %	
Confirmer la maturité numérique de l'UQAC et avoir une feuille de route (Roadmap) représentant la stratégie de transformation numérique définie			VRAA (STI)	30 avril 2022	Dossier institutionnel PTA. Contrat à donner.		
Cible 2023 : 80 nouvelles activités de FAD asynchrones sont soutenues						S/O	S/O
NOUVEL OBJECTIF STRATÉGIQUE Actualiser les outils de communication institutionnels (Enjeu 2 du SCRП)							
Poursuivre le déploiement des outils Web et numériques							
Doter l'UQAC d'une stratégie des réseaux sociaux	La stratégie est adoptée par la régie du rectorat	S/O	Rectorat (SCRП)	30 avril 2022	Un nouveau plan de communication sera déposé en octobre 2022. La stratégie concernant les réseaux sociaux est révisée en continu.	75%	

Mesure 30 juin 2022

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.1.2 Améliorer l'efficacité et l'efficience des services technologiques et informationnels (nouvel objectif VRAA)

Cible 2023 : À définir

<p>Définir la trajectoire (feuille de route/Roadmap) pour la cybersécurité</p>			<p>VRAA (STI)</p>	<p>30 avril 2022</p>	<p>La feuille de route de la cybersécurité à l'UQAC correspond au plan et échéancier requis pour remplir les obligations du seuil minimal de sécurité exigé par le gouvernement. La définition de cet échéancier est influencée par divers facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification de vulnérabilités via les outils et services déjà en place (une nouvelle vulnérabilité peut précipiter un projet versus un autre) • L'identification des projets étant considérés comme des opportunités de mutualisation (réseau UQ ou pour les 19 universités au Québec) • Le Plan de Rehaussement en Cybersécurité du gouvernement (PRC), qui nous permet d'aller chercher des subventions selon certains critères précis donc nous oblige à prioriser certains projets plus que d'autres • La disponibilité des ressources humaines requises pour l'exécution des projets • La capacité d'opérationnaliser les projets lorsque livrés <p>Plusieurs projets sont en cours actuellement, une reddition de compte a été complétée en juin par rapport à l'avancement de l'UQAC sur les 42 projets nécessaires à l'atteinte du seuil minimal de sécurité.</p>	<p>20%</p>	
--	--	--	-------------------	----------------------	--	------------	--

ENJEU 4 : UN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL BASÉ SUR LES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION

ORIENTATION 4.2 : Adapter notre gouvernance et nos processus administratifs et académiques aux nouveaux défis et attentes de l'organisation

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023	
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2.1 : Améliorer l'agilité et l'efficacité de la structure de gestion							S/O	S/O
Cible 2023 : 100 % de la nouvelle structure de gestion est implantée en fonction des orientations institutionnelles								
Implanter la structure de gestion des cliniques universitaires	Nouvelle politique sur les cliniques universitaires adoptée par le CA + outils de gestion	100 % (0 %)	VRÉ (SG)	30 avril 2022	En attente de la politique.	0 %		
Implanter la structure de gestion des unités de recherche accréditées	Création de la TRUR	100 % (10 %)	VRÉ (SG)	30 avril 2021	Table des responsables d'unités de recherche	100 %		
Réviser les processus de gestion académique afin d'accorder davantage d'autonomie aux équipes-programme	Les processus de création, de modification et d'abolition de programme ont été révisés	100 % (33 %)	VRÉ (VRAA)	30 avril 2021	Processus budgétaire incluant les dir. de programme. Politique votée au CA (CAD-12252) le 16 juin 2020. Dossier des descriptions de fonction.	100 %		
Mettre en place et opérationnaliser la nouvelle structure organisationnelle « centres de formation » sur les plans administratif et académique	Structure organisationnelle implantée et en opération	1 (0)	VRPAIA (VRAA)	1 ^{er} décembre 2020	La structure Centres de formation est implantée et en opération. Le nouveau cadre d'intervention du CPNN auprès des étudiants autochtones est renouvelé pour 3 ans (soutien financier du MES à la hauteur de 1,017 M\$ pour la période 2020-2023).	100 %		

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
<p>Parfaire et opérationnaliser la structure organisationnelle du Centre d'études universitaires de la Côte-Nord sur les plans administratif et académique</p>	<p>Structure organisationnelle révisée et en opération</p>	<p>1 (0)</p>	<p>VRPAIA (VRAA)</p>	<p>30 avril 2022</p>	<p>La structure organisationnelle est en cours de révision. Une entente de soutien aux activités du CEUCN par le MES est conclue pour l'année 2020-2021 (425 k\$) Un projet d'Alliance entre l'UQAC-UQAR pour une offre de formation uniformisée et l'embauche de ressources professorales à Sept-Îles et Baie-Comeau est soutenu par le MES pour la période 2021-2024 (750 k\$/an pour l'UQAC) Des postes de professionnels ont été ajoutés pour le service aux étudiants 4 postes de professeurs ont été affichés et 3 ont été comblés (éducation, administration et travail social) Des postes de professionnels en soutien aux activités d'enseignement sont à prévoir dès 22-23</p>	<p>80 %</p>	
<p>Réviser l'offre de services du SRH et du DAD et l'organisation du travail des ressources</p>	<p>La nouvelle structure est implantée.</p>	<p>S/O</p>	<p>VRAA (SRH)</p>	<p>30 avril 2022</p>	<p>Cet objectif a été précisé.</p>		

Mesure 30 juin 2022

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
Mettre en place les mécanismes et outils soutenant le développement durable au sein du SIE	Les mécanismes et outils ont été identifiés et sont opérationnels.	S/O	VRAA	30 avril 2022	Les pratiques ont été identifiées et intégrées dans un projet concret de déconstruction et de valorisation des matériaux récupérés. Une ressource possède maintenant l'expertise et les responsabilités afférentes pour la planification et l'opérationnalisation des projets futurs.	En cours	
Mettre en place les mécanismes et outils soutenant le développement d'une culture de prévention	Les mécanismes et outils ont été identifiés et sont opérationnels.	S/O	VRAA (SIE)	30 avril 2022	Le prisme de prévention a été formé afin de réunir les personnes ressources en prévention (EDI, BPI et santé/sécurité), consolider les stratégies et faire rayonner les initiatives institutionnelles en prévention. Un plan d'action institutionnel a été présenté à la Régie du Rectorat qui identifie les actions et les mesures à déployer permettant de se conformer aux nouvelles exigences législatives. Un comité institutionnel et des comités sectoriels de prévention seront mis en place afin de favoriser la participation de la communauté universitaire. L'identification et l'analyse des risques seront réalisées par ces comités afin de planifier et organiser les initiatives en prévention. Un programme de prévention institutionnel sera développé et mis en œuvre.	5%	
Définir un modèle de gestion ou de mutualisation des ressources professionnelles, techniques et de soutien favorisant la transversalité à travers l'Institution	Le modèle est adopté par la Régie du Rectorat.	S/O	VRAA (SRH, SRF)	30 avril 2022		En cours	

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2.1 : Améliorer l'agilité et l'efficacité de la structure de gestion							
Cible 2023 VRRCI La révision des processus transversaux (gestion du parc d'équipements scientifiques destinés à la recherche)							
Améliorer l'interface services / unités de recherche	Rencontre du comité VRRCI -VRAA	S/O	VRRCI VRAA	30 avril 2022	Les rencontres du comité se déroulent régulièrement. Elles offrent l'occasion d'échanger sur des situations spécifiques ou sur des enjeux et de convenir de solutions appropriées.	50%	
Assurer la gestion durable de Carbone Boréal	Implantation d'une nouvelle instance de gouvernance Renouvellement de l'entente avec la direction régionale du MFFP	S/O	VRRCI (VRPAIA)	30 avril 2022	Le comité de gestion créé par les instances de l'UQAC en octobre 2021 (CAD-12625) s'est réuni à quelques reprises. Il est composé en majorité de représentants de l'UQAC qui ont pour mandat de s'assurer de la faisabilité des engagements pris par l'UQAC dans Carbone boréal (CB) et d'en effectuer le suivi. La dynamique définitive est en train de se réfléchir et de s'établir entre ce comité et la structure organisationnelle de CB. Le renouvellement de l'entente avec le MFFP sera adressé lors d'une prochaine Régie du Rectorat. La nouvelle entente a été rédigée par l'équipe de la Chaire en éco-conseils. Une rencontre est prévue au début de l'automne pour finaliser un projet et rencontrer la direction régionale du MFFP.	100% 50%	
Améliorer la gestion des infrastructures majeures de recherche	Adoption du plan stratégique sur la gestion des infrastructures majeures de recherche	S/O	Rectorat (DPDS)	30 avril 2022	Le plan stratégique est complété et doit être présenté à la Régie du Rectorat, le plan d'action est entamé.	65%	
Cible 2023 : 100 % des gestionnaires maîtrisent les compétences de gestion requises par l'organisation						S/O	S/O
100 % des gestionnaires ont été évalués	Taux de gestionnaires évalués	100 % (50 %)	Rectorat (VRAA)	30 avril 2022	50% Aucun avancement	0%	

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2.2 : Optimiser en continu les processus de gestion académique et administrative (fusion 4.2.2 et 4.2.3)						S/O	S/O
Cible 2023 : 100 % du processus de gestion des activités d'enseignement est révisé et efficient							
Un processus révisé d'attribution des activités d'enseignement est implanté.	Les trois exercices d'attribution de l'année 2020-2021 ont été réalisés en fonction du processus révisé	100 % (33 %)	VRÉ	30 avril 2021	Le processus est implanté.	100 %	
Définir le champ de juridiction de la direction académique de l'École NAD	Un statut d'École NAD défini et reconnu	0	VRPAIA (VRÉ)	30 avril 2022	Comité de gouvernance mis sur pied Analyses RASCI des postes de direction académique et administrative réalisées Statut d'École (campus à Montréal) en réflexion (analyses comparatives débutées) Plan de développement présenté à la régie du rectorat (intégration d'éléments au plan de transition)	75 %	
Définir le champ de juridiction du Carrefour de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage		0	VRAA (VRÉ)	30 avril 2022		60%	

Mesure 30 juin 2022

PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
Définir un mécanisme de priorisation des projets		0	VRAA (VRÉ, VRRCI, VRPAIA)	30 avril 2022	Le comité de priorisation a été relancé. De nouveaux outils et mécanismes harmonisés sont en train d'être mis en place. Toutes les demandes antérieures et actuelles sont consolidées. En ce qui concerne le VRRCI, un formulaire a été adapté pour la soumission de projets de recherche et de création. De plus, un processus impliquant le DRC est en réflexion. La prochaine étape sera la validation auprès de représentants de professeurs et la mise en œuvre.	60%	
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2.3 : Optimiser en continu les processus de gestion administrative						S/O	S/O
Cible 2023 : Les processus de dotation et d'évaluation pour toutes les catégories d'employés sont en cours de révision							
					En attente du Plan de développement des ressources humaines		
Cible 2023 : Un processus de planification optimisé est mis en place pour l'amélioration, le développement et la gestion des infrastructures et des espaces						S/O	S/O
Créer une structure de gestion des infrastructures scientifiques dans le secteur haute tension et revêtements de surface	Un rapport portant sur l'état d'avancement du projet-pilote LIMA – Pavillon de recherche sur le givrage est déposé à la Régie du Rectorat.	1 (0)	VRRCI (VRAA)	30 juin 2022	Projet-pilote démarré. Un poste de cadre est créé. Rédaction d'un plan stratégique déposé. Plan d'action en cours de préparation.	100 %	

ORIENTATION 4.3 : Reconnaître et mobiliser en assurant l'expression du plein potentiel de chaque personne							
PRIORITÉS 21-22	INDICATEUR	CIBLE (situation initiale)	RESP. (Collabo)	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	% d'atteinte de la priorité 2021-2022	% d'atteinte de la cible 2023
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.3.1 : Favoriser le maintien et le développement d'un climat organisationnel stimulant							
Cible 2023 : 100 % des mesures d'amélioration du climat organisationnel identifiées sont implantées						S/O	S/O
Identifier les mesures d'amélioration du climat organisationnel	Un rapport est déposé à la Régie du Rectorat.	1 (0)	VRAA	30 avril 2022	Le plan d'action est prêt à être déposé à la Régie du Rectorat.	75 %	
Reconnaître l'enseignement et la pédagogie	Suivi à la Régie du Rectorat	S/O	VRÉ (DÉ, DAD, SAE, Carrefour)	30 juin 2022	L'équipe du VRÉ a déployé l'événement : <i>Rendez-vous causerie</i> . C'est lors de ces rencontres programmées que la communauté universitaire a été invitée à discuter des thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - La qualité de l'enseignement... à l'ère du changement; - La reconnaissance en enseignement et en pédagogie universitaire; - L'estime de soi et équilibre professionnel; - La santé mentale des étudiants de l'UQAC : Aspects positifs de la pandémie et outils mis à disposition. De plus, des ½ journées de réflexion ont été proposées pour échanger sur : <ul style="list-style-type: none"> - la formation à distance - la reconnaissance et l'attractivité des postes en gestion académique 		
Maintenir ou accroître la satisfaction des employés en regard du climat organisationnel	Les mesures du plan d'action sont implantées.	S/O	VRAA (SRH)		Plan d'action prêt à être implanté		
Déployer des pratiques de gestion favorisant la santé psychologique des employés	Les pratiques de gestion sont déployées.	S/O	VRAA (SRH)		Arrimage avec la priorité sur la culture de prévention de l'objectif 4.2.1.		

Mesure 30 juin 2022

Cible 2023 : Un plan de développement des ressources humaines (PDRH) est élaboré et 100 % des actions sont réalisées						S/O	S/O
					PDRH en cours d'élaboration. Certaines actions sont déjà implantées.	En pause	

SECTION **5**

Redditions de comptes portant sur les
règles budgétaires 2021-2022

RÈGLE BUDGÉTAIRE 1.2.1

Mission particulière

MISSION PARTICULIÈRE

Alliance UQAR-UQAC

(Règle budgétaire 1.2.1)

ANNÉE 2021-2022

Mise en contexte

Dans le cadre de la mesure 1.2.1 « Missions particulières » inscrite aux règles budgétaires 2021-2022 du ministère de l'Enseignement supérieur, l'Université du Québec à Chicoutimi a bénéficié d'un montant de 750 000 \$ pour la desserte sur la Côte-Nord, à son Centre d'études universitaires (CEU) l'est de la Côte-Nord basé à Sept-Îles (Pavillon Alouette), afin de régionaliser la formation universitaire et d'offrir plus de choix en matière de formation universitaire pour les finissants des cégeps ou pour la formation continue de la population en emploi. Cette mesure s'inscrit dans une perspective d'accessibilité à l'offre de formation universitaire, d'attraction et de rétention des jeunes sur le territoire nord-côtier, d'accompagnement à la réussite (incluant des services spécifiques aux étudiants autochtones) et d'accroissement de la diplomation universitaire.

Activités 2021-2022

Élaboration d'une entente-cadre de collaboration entre l'UQAC et l'UQAR comprenant les orientations suivantes :

- Mise en place d'un comité directeur composé des vice-recteurs aux études et des vice-recteurs aux partenariats qui aura le mandat de veiller à la mise en œuvre des travaux sur recommandations du comité de mise en œuvre. Plus précisément :
 - identifier les enjeux et fournir des orientations stratégiques;
 - adopter et effectuer le suivi du calendrier de réalisation des travaux;
 - recevoir et adopter le plan de déploiement des programmes dans la région de la Côte-Nord;
 - s'assurer de la mise en place de stratégies de communication concertées et de recrutement;
 - convenir de stratégies de financement pour les initiatives planifiées;
 - recevoir le bilan annuel.
- Mise en place d'un comité de mise en œuvre composé des doyens des études et des responsables de la formation continue et hors campus dont les mandats seront convenus par le comité directeur.

- Mise en place de sous-comités opérationnels par programme ciblé (éducation, administration, sciences infirmières, travail social) composés des directions de programmes et des coordonnateurs dont les mandats principaux seront les suivants :
 - harmoniser et optimiser les cheminements étudiants dans les programmes offerts par les deux établissements;
 - planifier une offre de formation de programmes de grade commune;
 - implanter un modèle de reconnaissance des acquis (RAC) entre les deux établissements;
 - optimiser les cheminements.

Par ailleurs, en 2021-2022, deux nouvelles ressources professionnelles ont été embauchées à temps plein au CEU : une conseillère d'orientation et une auxiliaire d'enseignement, qui s'occupe à la fois du soutien en français, du soutien à la réussite et du soutien pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de contribuer à l'augmentation du taux de diplomation en région, le CEU porte une attention particulière à l'offre de programmes de certificats qui mènent à l'obtention d'un grade de bachelier (bac par cumul). Ces programmes sont offerts selon des horaires permettant le retour aux études, et ce, même en situation d'emploi.

Une grande importance est également accordée à la population d'étudiants autochtones en croissance continue sur le campus de Sept-Îles. Comme mentionné plus haut, les deux ressources qui se sont ajoutées en 2021-2022 sont disponibles autant pour les étudiants autochtones que pour les allochtones. En terminant, des représentants du CEU siègent au comité de travail pour l'élaboration du milieu de vie « Nutshimit ». Bien plus qu'un simple lieu de résidence, il s'agira d'un véritable milieu de vie où les étudiants autochtones pourront vivre en toute sécurité avec leur famille.

Également, il importe de mentionner que hormis les deux ressources mentionnées ci-haut, diverses ressources de l'institution centralisées à Chicoutimi ont pu être affectées au CEU en soutien aux activités de formation et d'accompagnement des étudiants, notamment aux Services aux étudiants et à la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet. De surcroît, l'aide gouvernementale accordée a permis le maintien de la permanence administrative en place composée de deux agents de liaison et d'une secrétaire.

Enfin, le processus d'embauche de quatre professeurs basés en permanence sur place au CEU a été amorcé. À cet effet, quatre postes ont été affichés : un en sciences de l'éducation, un en sciences infirmières, un en travail social et un en administration. Le processus a mené au recrutement de trois professeurs (sciences de l'éducation, travail social et administration) qui sont entrés en fonction en juin 2022.

Journée d'accueil

Le jeudi 8 septembre dernier, le Centre d'études universitaire de l'est de la Côte-Nord accueillait ses nouveaux professeurs. Accompagnés de la doyenne des affaires départementales, Valérie Legendre-Guillemain, les professeurs Joanie Desgagné, Khalil Rhaïem et Jonathan Binet ont pu en apprendre davantage sur le milieu d'études et de vie à Sept-Îles.



Plan de développement 2022-2023

- Démarrage de quatre (4) cohortes aux baccalauréats en sciences infirmières (DEC-BACC), en travail social, en éducation préscolaire et enseignement au primaire, et en administration des affaires (concentration gestion des ressources humaines) dès l'automne 2022.
- Signature de l'entente-cadre entre l'UQAC et l'UQAR prévue en septembre 2022.
- Embauche d'un professeur régulier en sciences infirmières basé en permanence au Centre d'études universitaire de l'est de la Côte-Nord pour le trimestre d'hiver 2023
- Embauche de quatre professionnels en soutien à l'enseignement (auxiliaire et/ou aide pédagogique et/ou superviseurs de stage) d'ici avril 2023
- Embauche d'un cadre-responsable basé en permanence au CEU d'ici avril 2023

RÈGLE BUDGÉTAIRE 1.2.3

Mission des établissements en région

MISSION DES ÉTABLISSEMENTS EN RÉGIONS

Allocation pour soutenir les universités dans leur mandat de développement régional

(Règle budgétaire 1.2.3)

ANNÉE 2021-2022

Montant de la subvention 2021-2022 : 3 363 146 \$

PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MONTANT	COMMENTAIRES	PRIORITÉ D'INTERVENTION
1) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC.	2 077 095 \$	Financement de fonctionnement pour les unités de recherche arrimées aux grappes industrielles régionales: <u>Aluminium, forêt, haute tension et givrage, ressources minérales, produits naturels, agriculture nordique.</u>	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.
2) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet – Année 2	144 686 \$	Embauche d'un professeur, M. Serge Lavoie, spécialiste en chimie et spectrométrie, pour maintenir et développer l'expertise en chimie des produits naturels. M. Lavoie était auparavant à l'emploi d'une université américaine (Georgia Tech). Cette expertise sera mise à profit par les entreprises de la grappe régionale basée sur le développement de bioproduits à valeur ajoutée. La capacité à développer de nouveaux produits issus de la biomasse forestière et agricole est une condition essentielle pour le maintien de la compétitivité de ces entreprises.	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.
3) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet – Année 2	130 767 \$	Embauche d'un professeur, M. Moussa Javidani, spécialiste en développement de produits et de procédés d'alliages d'aluminium, pour maintenir et développer l'expertise en transformation de l'aluminium. M. Javidani était auparavant à l'emploi de Rio Tinto, au Centre de recherche et développement Arvida (CRDA). Cette expertise sera mise à profit par les entreprises de la grappe régionale en transformation de l'aluminium, grâce au réseau TransAl et au Centre québécois de recherche sur l'aluminium (CQRDA).	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.

PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MONTANT	COMMENTAIRES	PRIORITÉ D'INTERVENTION
4) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet – Année 2	113 381 \$	Embauche d'un professeur, M. Lukas Dion, spécialiste des procédés de la métallurgie de l'aluminium. Le recrutement de ce professeur, auparavant à l'emploi de Rio Tinto et de l'Aluminerie Alouette, consolide l'expertise de l'UQAC en production d'aluminium primaire et renforce l'attrait de la région comme pôle de recherche sur l'aluminium.	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.
5) Maintien de l'attractivité internationale des programmes de l'UQAC	897 137 \$	Accroître l'attraction et la rétention d'étudiants canadiens et internationaux dans ces établissements et ces régions : <u>Recrutement, formation et organisation des services pour les étudiants internationaux.</u>	Accroître l'attraction et la rétention d'étudiants canadiens et internationaux dans ces établissements et ces régions.
6) Maintien de l'accessibilité à l'enseignement supérieur de la population de la Côte-Nord.	386 660 \$	Accroître l'attraction et la rétention d'étudiants canadiens et internationaux dans ces établissements et ces régions : <u>Coûts relatifs au support du Centre, services aux étudiants et soutien d'aide aux étudiants</u>	Accroître l'attraction et la rétention d'étudiants canadiens et internationaux dans ces établissements et ces régions.
7) Formation de la main-d'œuvre pour les besoins de demain	124 928 \$	Embauche d'un professeur en informatique, M. Fehmi Jaafar, spécialisé cybersécurité. Après avoir obtenu un doctorat en informatique de l'Université de Montréal, M. Jaafar s'est spécialisé dans des travaux de recherche en cybersécurité. Il s'intéresse à la cybersécurité dans l'Internet des objets et à l'application des techniques d'apprentissage automatique en cybersécurité. Il a plusieurs années d'expérience dans l'industrie au Canada et en Afrique dans les domaines du génie logiciel, de la sécurité informatique, de l'informatique mobile et Web et de la gestion des processus métiers.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.

PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MONTANT	COMMENTAIRES	PRIORITÉ D'INTERVENTION
8) Formation de la main-d'œuvre pour les besoins de demain – Nouveau projet – Année 2	131 736 \$	Embauche d'un professeur en écologie, M. Patrick Faubert, spécialisé en écologie industrielle. M. Faubert a été formé en Allemagne et en Finlande. Ses activités d'enseignement et de recherche contribueront à former des étudiants (à tous les cycles d'études) qui seront en mesure d'aider les organisations ayant des activités industrielles à planifier des opérations durables permettant d'assurer leur pérennité et acceptabilité dans leur milieu.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.
9) Formation de la main-d'œuvre pour les entreprises et organisations de la région – Nouveau projet – Année 2	106 042 \$	Embauche de la professeure Mme Émilie Bourdages, spécialiste en collaboration interorganisationnelle dans l'industrie touristique. Les compétences de cette professeure permettront aux diplômés de l'UQAC d'avoir des compétences accrues dans le développement des organisations et particulièrement pour toutes celles œuvrant dans le secteur du tourisme, plus particulièrement la collaboration B2B entre les promoteurs, les commanditaires et les agences créatives.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.
10) Contribution au Consortium de ressources minérales (CONSOREM)	150 784 \$	Le CONSOREM est un consortium de recherche précompétitive regroupant des entreprises du secteur de l'exploration minérale au Québec. Les activités de ce consortium ont trait au développement de procédés et outils d'exploration minérale au profit de tous les acteurs de ce secteur industriel	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.
11) Contribution au Centre d'entrepreneuriat et d'essaiimage de l'UQAC (CEE-UQAC)	60 000 \$	Le CEE-UQAC mène des activités de mentorat et d'accompagnement auprès de jeunes entrepreneurs et de jeunes entreprises pour toute la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Il se spécialise dans les projets d'origine universitaire.	Soutenir les entreprises et les organismes de la région par du mentorat ou de l'accompagnement.

PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MONTANT	COMMENTAIRES	PRIORITÉ D'INTERVENTION
12) Agent de stage en génie	101 246 \$	Agent de liaison dont le rôle est de faciliter l'accès des entreprises à l'expertise universitaire en ingénierie par l'intégration de stagiaires de premier cycle.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.
13) Conseillances en partenariat université - entreprises	139 117 \$	Soutenir les entreprises et les organismes de la région par du mentorat ou de l'accompagnement : conseiller en soutien au Vice-rectorat aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones de l'UQAC, afin de faciliter le développement de partenariats avec des entreprises ou des regroupements sectoriels (ex. entreprises numériques).	Soutenir les entreprises et les organismes de la région par du mentorat ou de l'accompagnement.
14) Opération de l'infrastructure de soudage par friction-malaxage	90 902 \$	Le Centre de soudage par friction-malaxage est une infrastructure industrielle dont la mission est de promouvoir cette technologie de production de produits à valeur ajoutée en aluminium pour les entreprises de la région et du Québec.	Collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises.
15) Mesures d'accompagnement des étudiants pour l'apprentissage à distance	745 772 \$	Implantation du Centre de prestation virtuelle, dont le rôle est d'accompagner les étudiants afin de les habiliter à l'apprentissage à distance. Ces mesures concernent autant les étudiants du Québec que ceux provenant de pays étrangers et inscrits à des programmes de grade de l'UQAC.	Accroître l'attraction et la rétention d'étudiants canadiens et internationaux dans ces établissements et ces régions.
16) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet - animation 3D et design numérique	122 304 \$	Embauche d'un professeur en animation 3D et design numérique au sein de l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC). M. François Lord possède une vaste expérience dans l'industrie des effets visuels où il a œuvré pendant 25 ans pour plusieurs compagnies bien établies à Montréal. Il a participé à l'élaboration des effets visuels de plusieurs publicités, films hollywoodiens (« Jumanji : The Next Level », « Fantastic Beasts », « The Arrival », « Sicario », etc.) et plusieurs documentaires IMAX.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.

PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MONTANT	COMMENTAIRES	PRIORITÉ D'INTERVENTION
17) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet - géologie	135 276 \$	Embauche d'une professeure en cartographie, volcanologie, pétrologie ignée et géochimie. Mme Renée-Luce Simard est géologue et ingénieure. Elle possède une vaste expérience dans l'industrie, acquise à la Commission géologique de l'Ontario et à la Commission géologique du Manitoba. Ses compétences seront particulièrement appréciées des entreprises régionales en exploration minérale.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.
18) Maintien de la compétitivité des créneaux d'excellence de l'UQAC – Nouveau projet - foresterie	139 146 \$	Embauche d'un professeur en écologie forestière et aménagement forestier. M. Yvan Boucher est ingénieur. Il possède une vaste expérience acquise au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (chercheur scientifique à la Direction de la recherche forestière). Ses expertises compléteront celles de ses collègues du Centre de recherche sur la boréale, particulièrement en ce qui a trait à la recherche partenariale avec les entreprises dans le domaine de l'aménagement forestier et des perturbations des écosystèmes.	Soutenir la capacité des entreprises et des autres organismes employeurs à trouver sur place un bassin de main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Aider les entreprises et les autres organismes employeurs de la région à relever les défis de main-d'œuvre et d'adaptation aux changements technologiques afin de créer des emplois à plus grande valeur ajoutée.
TOTAL	5 796 979 \$		

RÈGLES BUDGÉTAIRES 2.1.10.1 et 2.1.10.3

Formation des infirmières praticiennes
spécialisées et des infirmiers
praticiens spécialisés (IPS)

- Bonification du financement de la formation
- Coordination des stages

FORMATION DES INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES ET DES INFIRMIERS PRATICIENS SPÉCIALISÉS (IPS) BONIFICATION DU FINANCEMENT DE LA FORMATION COORDINATION DES STAGES

(Règles budgétaires 2.1.10.1 et 2.1.10.3)

ANNÉE 2021-2022

Les programmes de cycles supérieurs en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPS-PL) de l'UQAC comptent actuellement 28 étudiants actifs. À ce jour, depuis le redémarrage des programmes de l'UQAC en 2018, 12 étudiantes ont diplômé et exercent maintenant dans les milieux cliniques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La capacité d'accueil des programmes est maintenue à dix (10) nouvelles admissions par année, à laquelle s'ajoute une (1) place réservée aux membres des Premières Nations et des Inuit, totalisant onze (11) possibilités. À la suite du processus d'admission, le contingentement n'ayant pas été atteint, la cohorte de l'automne 2022 sera composée de 10 étudiants. Les frais engendrés par le comité d'admission, qui avait pour mandat l'évaluation des dossiers de candidatures et le processus d'entrevue ont été de 1 204,50 \$ pour l'année 2021-2022.

Une formation d'accueil dans les programmes IPS-PL est maintenant dispensée aux nouvelles étudiantes dans le but de favoriser un sentiment d'appartenance au groupe, de développer l'identité professionnelle, l'engagement et l'autodétermination. Les coûts associés au développement et à la dispensation de cette formation ont été de 680 \$.

Au programme de maîtrise en sciences infirmières, la troisième cohorte d'étudiantes suit présentement les cours Pratique infirmière avancée (PIA) en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Un protocole d'entente est signé avec cette dernière concernant l'achat du matériel pédagogique. Les programmes IPS-PL de l'UQAC sont entièrement autonomes dans la dispensation de l'ensemble des cours théoriques et pratiques.

Voici les dépenses reliées à ces cours :

- l'achat du matériel pédagogique des cours PIA704, PIA703, PIA701 et PIA702 à l'Université de Sherbrooke représente un coût de 16 500 \$;
- les habiletés cliniques des cours PIA, qui sont effectuées en laboratoire, occasionnent des dépenses de fonctionnement en matériel. De plus, afin de permettre un enseignement de qualité et de favoriser le plein développement des compétences des étudiantes, l'achat du matériel qui sera utilisé pour chacune des futures cohortes a été effectué. Le coût total pour l'achat dudit matériel en 2021-2022 a été de 5 258,93 \$.

Dans le but d'évaluer le développement des compétences des étudiantes des programmes IPS-PL à l'UQAC, l'une des méthodes d'évaluation utilisée est l'« Examen clinique objectif structuré » (ECOS). Les frais engendrés pour le salaire des patients simulés ont été de 2 288,21 \$. En ce qui a trait au salaire des évaluateurs ainsi que pour la surveillance des examens, le montant s'élève à 2 343,33 \$.

Afin d'assurer le développement et la qualité des programmes IPS-PL ainsi que d'assurer un encadrement optimal des étudiantes en stage, la professeure clinicienne IPS-PL associée aux programmes s'est vue attribuer des dégrèvements de tâches d'enseignement, représentant des frais de 18 000 \$, ainsi que de la formation au coût de 344,92 \$ pour l'année 2021-2022.

De plus, une coordonnatrice et agente de stage a rejoint l'équipe des programmes de l'UQAC. Cette ressource travaille entre autres à l'amélioration continue du cursus de formation, à la coordination des activités pédagogiques autant au niveau théorique que clinique, à l'encadrement du cheminement des étudiantes ainsi qu'au soutien des professeurs, chargés de cours et superviseur de stage. Elle travaille activement sur le volet « Coordination des stages ». Les coûts associés au salaire de cette ressource pour l'année 2021-2022 ont été de 104 836,12 \$.

Finalement, en 2021-2022, sept (7) étudiantes ont fait leur stage en milieu clinique. Une formation préparatoire aux stages a été dispensée aux superviseurs IPS-PL et médecins pour un montant de 1 210,78 \$. Pour chaque étudiante, un montant de 40 \$ par jour de stage a été versé au CIUSSS pour les superviseurs IPS-PL, ce qui représente un total de 31 600 \$.

Montant de la subvention 2021-2022 : 165 384,00 \$

INTERVENTION	MONTANT
Salaire coordonnatrice	104 836,12 \$
Dégrèvement – professeur	18 000,00 \$
Matériel pédagogique – pratique infirmière avancée	16 500,00 \$
Formation continue obligatoire	344,92 \$
Stages	31 600,00 \$
Formation accueil et comité d'admission	1 884,50 \$
Formation préparatoire aux stages	1 210,78 \$
Correction ECOS et surveillance examen	2 343,33 \$
Clients simulés ECOS	2 288,21 \$
Matériel et équipement de laboratoire	5 258,93 \$
Total des dépenses 2021-2022	184 266,79 \$

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.15

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

(Règle budgétaire 2.1.15)

ANNÉE 2021-2022

Projet pilote pour les éducateurs qualifiés intéressés à devenir enseignant

Mise en contexte :

Au Québec, la « maternelle 4 ans » à temps complet n'est pas obligatoire, toutefois dans les dernières années nous constatons qu'il y a un déploiement progressif à large échelle. Le programme destiné aux enfants de 4 ans s'inscrit dans l'une des orientations ministérielles du Programme de formation de l'école québécoise et sa réalisation nécessite l'implication de deux types d'intervenants en classe, soit : un enseignant et un éducateur qualifié à mi-temps afin de soutenir l'enseignant.

Le projet mené par l'UQAC cible les éducateurs spécialisés ainsi que les éducateurs à l'enfance qui voudraient accéder à un titre d'enseignant à l'aide d'un brevet d'enseignement.

Le comité de travail dédié à ce projet était composé de professionnels du Vice-rectorat aux études, du Décanat des études, du Département des sciences de l'éducation, du Département des sciences humaines et sociales ainsi que du service de la Formation continue.

Réalisations du comité de travail :

- analyse des compétences acquises des éducateurs qualifiés;
- identification des éléments de la formation déjà suivie et de l'expérience acquise qui pourraient potentiellement être reconnus;
- identification des éléments de preuve nécessaires à l'attestation d'équivalence;
- analyse des outils existants à l'UQAC pour le traitement des demandes de reconnaissance des acquis expérientielle;
- recherche et consultation de documents législatifs concernant l'instruction publique et les autorisations d'enseigner.

Ententes DEC-BAC et passerelles

En 2021-2022, le Décanat des études a poursuivi le développement et la mise à jour d'ententes de type DEC-BAC et passerelles pour les détenteurs de DEC ou d'AEC.

Protocole d'entente-cadre : 8

DEC-BAC : 12

Passerelle : 11

Cheminement intégré préuniversitaire : 2

Les tableaux synthèses des ententes sont présentés dans ces hyperliens :

<https://www.uqac.ca/de-docs/etudes-rac/tableau-synthese-DEC-BAC.pdf>

<https://www.uqac.ca/de-docs/etudes-rac/tableau-rac-tous-prog.pdf>

Développements d'ententes de double diplomation

Avec les changements amenés par le ministère de l'Enseignement supérieur sur le financement des étudiants internationaux en échange, l'UQAC a pris l'orientation d'accélérer le développement d'ententes en double diplomation avec ses partenaires à l'international. Au total, ce sont 105 ententes qui ont été renouvelées dont 30 sont de nouvelles ententes avec nos partenaires ce qui amène le total à 390. Plusieurs de ces ententes permettent aux étudiants internationaux de se voir reconnaître à l'UQAC certains cours réalisés dans leur institution d'attache, entre autres, en France et en Belgique, et ce, à l'intérieur de nos programmes réguliers. Les cours réalisés à l'UQAC sont également reconnus dans leur institution de provenance.

Ressources humaines

La personne responsable du dossier de reconnaissance des acquis et des compétences a été réaffectée à d'autres tâches. Aucune embauche dans ce sens n'a été réalisée en 2021-2022. Le prochain conseiller sera localisé au service de la Formation continue afin de créer une synergie avec les étudiants en provenance du marché du travail.

Nombre de demandes traitées en RAC en 2021-2022 : **868**

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans des parcours bidualomants ayant bénéficié de reconnaissance de cours à l'UQAC : **125**

Nombre d'étudiants dans des programmes de formation en enseignement admis sur la base préparation suffisante (expérience) : **24**

Montant de la subvention 2021-2022 : 168 481,00 \$

INTERVENTION	MONTANT
Conseiller en RAC	0,00 \$
Personnel interne pour traitement administratif de la RAC et développement de nouvelles ententes	132 929,68 \$
Libération des membres du comité « Projet pilote pour les éducateurs qualifiés intéressés à devenir enseignant »	35 551,32 \$
Total des dépenses 2021-2022	168 481,00 \$

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.22.1

Mandats stratégiques

Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

MANDATS STRATÉGIQUES – SOUTIEN AUX PARCOURS DE FORMATION EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Règle budgétaire 2.1.22.1)

ANNÉE 2021-2022

Montant de la subvention 2021-2022 : 764 265 \$

INTERVENTION	MONTANT	COMMENTAIRE
Formateur de maîtres associés	2 743 \$	Solde des dépenses encourues l'année précédente. Programme de formation des maîtres associés des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, afin que ces derniers puissent encadrer plus efficacement les stagiaires en enseignement dans les écoles.
Coordonnateur pour projet au Département des sciences de l'éducation	63 760 \$	Personnel de coordination pour le projet « École du futur ».
Dégrèvement d'enseignement	23 625 \$	Dégrèvement d'une tâche d'enseignement d'un professeur pour la conceptualisation des classes d'apprentissage actif.
Classe d'apprentissage actif	73 010 \$	Aménagement de classes afin qu'elles correspondent aux besoins spécifiques de l'enseignement pour les programmes de formation des maîtres.
TOTAL DES DÉPENSES	163 138 \$	
Montants non utilisés	601 127 \$	

Utilisation année 1 (2019-2020) : 109 723 \$. Le solde (490 277 \$) a été remis en circulation pour la réalisation du projet « École du futur ».

Utilisation année 2 (2020-2021) : 124 605 \$. Le solde (475 395 \$) a été remis en circulation pour la réalisation du projet « École du futur ».

Utilisation année 3 (2021-2022) : 163 138 \$. Le solde (601 127\$) a été remis en circulation pour la réalisation du projet « École du futur ».

Projet « École du futur »

L'Université du Québec à Chicoutimi a proposé aux directions des programmes de formation des maîtres de se mobiliser autour d'un projet fédérateur, susceptible de renforcer la synergie entre les programmes, et permettant d'offrir une formation à valeur ajoutée à l'ensemble des futurs enseignants. Le projet a pris le nom de « École du futur ». Un comité constitué de représentants de tous les programmes de formation des maîtres a été constitué en 2019-2020. Ce comité a rencontré régulièrement des professionnels de l'architecture pour procéder à l'idéation de cette « École du futur ».

Pour l'année 2021-2022 :

En vue de la production du devis (interventions diverses dans des lieux désignés de l'UQAC; achat d'équipement) et de l'estimation des coûts. Toutes les parties prenantes ont convenu de mobiliser le budget consacré au soutien aux parcours de formation en science de l'éducation à la réalisation de ce projet rassembleur. Il y a eu des rencontres aux cinq (5) semaines et des discussions avec différents intervenants dans le dossier. Nous avons invité deux fois au cours de l'année : le directeur du Service des immeubles et équipements, la vice-rectrice aux affaires administratives et le responsable de la gestion et du suivi du plan d'action. Ces personnes, en raison de la nature de leur poste dans l'institution, ont su bien nous guider sur la portée des choix que nous prévoyons faire. De plus, une agente de recherche effectue la planification de nos rencontres, confectionne l'ordre du jour et rédige le compte-rendu. Elle voit également à ce que tous les participants (un participant par programme de formation à l'enseignement) puissent exprimer leurs besoins et les attentes face à ce projet.

Par ailleurs pour répondre aux obligations en matière d'indicateurs de suivi à la reddition de compte pour l'année 2021-2022, voici les informations suivantes :

Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages au cours de l'année 2021-2022 : 677 étudiants

Nombre et titre des ressources embauchées au cours de l'année 2021-2022 :

- 3 professeurs réguliers ajoutés au plan des effectifs du département des sciences de l'éducation;
- 3 professeurs en prêt de service en provenance du milieu de l'éducation;
- 35 chargés de cours et superviseurs de stage pour encadrer les étudiants dans des milieux de stage de la région.

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.22.3

Mandats stratégiques – Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

MANDATS STRATÉGIQUES – SOUTIEN AUX INITIATIVES AVEC LES ENTREPRISES PRIVÉES

(Règle budgétaire 2.1.22.3)

ANNÉE 2021-2022

Montant résiduel de la subvention 2020-2021 : 191 800 \$

Montant de la subvention 2021-2022 : 192 846 \$

Montant disponible pour l'année 2021-2022 : 384 646 \$

INTERVENTION	MONTANT	COMMENTAIRE
Centre de transformation et de valorisation des bioproduits (CTVB) – Année 2	300 000 \$	Projet d'infrastructure de calibre industriel en appui au développement de la grappe industrielle régionale en produits naturels, cosméceutiques et pharmacogénétiques. Le Centre de transformation et de valorisation de bioproduits (CTVB) est un ensemble d'équipements de haute technologie dédié à l'analyse à la caractérisation de bioproduits d'origine végétale, mais aussi à la validation précommerciale d'innovations. Le parc d'équipements comporte un réacteur permettant l'extraction de bioproduits selon un procédé qui permet de respecter leurs caractéristiques « vertes » (à partir d'enzymes plutôt que de solvants chimiques), procédé pour lequel le CTVB a une licence nord-américaine. Le CTVB est aussi un consortium d'opération de l'infrastructure, constitué d'entreprises de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'UQAC. La contribution de l'UQAC au CTVB lui permet d'exercer un contrôle assurant une supervision adéquate du projet.
TOTAL DES DÉPENSES	300 000 \$	
Montants non utilisés	84 646 \$	

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.24

Soutien aux stages en pratique sage-femme

SOUTIEN AUX STAGES EN PRATIQUE SAGE-FEMME

(Règle budgétaire 2.1.24)

ANNÉE 2021-2022

Les programmes d'études en pratique sage-femme sont offerts uniquement à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.27

Créneaux d'expertise

VOLET 1 : Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie.
(Règle budgétaire 2.1.27.1)

VOLET 2 – Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique.
(Règle budgétaire 2.1.27.2)

VOLET 3 – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir
(Règle budgétaire 2.1.27.3).

CRÉNEAUX D'EXPERTISE :

(Règle budgétaire 2.1.27.1)

(Règle budgétaire 2.1.27.2)

(Règle budgétaire 2.1.27.3)

ANNÉE 2021-2022

Montant de la subvention 2021-2022 : 557 889 \$

DESCRIPTION	MONTANT	COMMENTAIRE
<p>Volet 1 : favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie</p> <ul style="list-style-type: none">- Phase 1 : la mise en place d'un laboratoire <p>(Règle budgétaire 2.1.27.1)</p>	181 650,24 \$	<p>Le Laboratoire sur les Environnements Virtuels pour l'Enseignement et la Recherche (LABEVER) est fonctionnel. Dès l'automne 2022, il recevra les étudiants en informatique pour leur permettre d'étudier les techniques, outils et machines qui permettront de concevoir, de développer et d'expérimenter les problématiques relevant de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée, des jeux vidéo, de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et de l'industrie 4.0.</p> <p>En plus de l'enseignement, d'autres activités seront tenues dans ce laboratoire afin de développer :</p> <ul style="list-style-type: none">- le partenariat avec les collèges, écoles secondaires et l'attraction des étudiants ;- l'accompagnement des entreprises pour encourager l'innovation dans les secteurs ciblés et le maillage avec des étudiants.

DESCRIPTION	MONTANT	COMMENTAIRE
<p>Volet 2 : atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaire 2021-2022 d'un professionnel chargé du soutien au dossier de l'accréditation des programmes de génie <p><i>(Règle budgétaire 2.1.27.2)</i></p>	101 246,02 \$	<p>En assurant l'adéquation de l'offre de formation avec les critères de qualité et sa pertinence avec les exigences de la profession, l'agrément des programmes de génie contribue à l'intégration de nos diplômés dans le marché de l'emploi dans la région et au Québec.</p> <p>La présence d'un employé professionnel affecté à l'agrément est devenue essentielle en raison de la quantité de travail associé à la préparation, au suivi de toutes les étapes de ce processus, en plus du maintien de liens continus avec l'organisme d'agrément, le corps professoral et la direction du programme. Le travail soutenu de cette personne dote l'équipe du programme d'une capacité accrue d'adaptation à l'évolution des critères de l'organisme d'agrément, lesquels sont inspirés des exigences des permis d'exercice et de celle de la profession.</p>
<p>Volet 3 : attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2^e cycle en génie et les retenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune mesure additionnelle n'a été mise en place en 2021-2022 <p><i>(Règle budgétaire 2.1.27.3)</i></p>	0,00 \$	Aucune dépense n'a été imputée à cette portion de financement.
TOTAL DES DÉPENSES	282 896,26 \$	
Montants non utilisés	274 992,74 \$	

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.31

Formation médicale

FORMATION MÉDICALE

(Règle budgétaire 2.1.31)

ANNÉE 2021-2022

Pour contribuer à atténuer la pénurie de médecins en région, le gouvernement s'est engagé à soutenir les régions dans ses orientations en matière de formation des médecins. Le Ministère soutient ainsi les projets de délocalisation des programmes de formation en médecine, dont l'Université de Sherbrooke à Saguenay.

Depuis 2006, il majore le financement pour couvrir les frais de délocalisation du personnel enseignant dans la ville de Saguenay. Une aide financière est donc versée à l'Université de Sherbrooke pour soutenir la délocalisation de la médecine à Saguenay.

RÈGLE BUDGÉTAIRE 2.1.32.1

Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation

SOUTIEN FINANCIER AUX ÉTUDIANTS EN ÉTUDES DOCTORALES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Règle budgétaire 2.1.32.1)

ANNÉE 2021-2022

La direction du programme de doctorat en éducation a lancé un concours auprès de l'ensemble des étudiants inscrits à ce programme. Ceux-ci ont eu un (1) mois pour expliquer par écrit en quoi leur projet de thèse doctorale était en lien avec les domaines ciblés par la mesure budgétaire (didactique ou formation des maîtres). Un relevé de notes récent ainsi qu'un curriculum vitae expliquant les réalisations en recherche ont aussi été demandés afin de pouvoir juger du niveau d'excellence des candidats.

Un dossier complet a été reçu dans les délais prescrits. Un comité d'évaluation formé de deux (2) professeurs habilités à la direction ou à la codirection au doctorat a été formé, en s'assurant que ces personnes n'avaient pas de conflit d'intérêts avec le candidat.

Le dossier n'a pas été retenu pour le versement de la bourse puisque le sujet de la thèse doctorale n'était pas en lien avec le domaine de la didactique ou de la formation des maîtres.

Le concours sera relancé en septembre 2022 à partir des mêmes modalités.

ANNÉE 2021-2022

Montant de la subvention 2021-2022 : 20 000 \$

INTERVENTION	MONTANT	COMMENTAIRE
Aucune bourse n'a été octroyée en 2021-2022	- \$	Le sujet de la thèse doctorale n'était pas en lien avec le domaine de la didactique ou de la formation des maîtres
TOTAL DES DÉPENSES	- \$	
Montants non utilisés	20 000 \$	

